This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

WIDENER
HN HFT5 K

Digitized by Google

Fr 27.46

HARVARD COLLEGE LIBRARY

BOUGHT FROM THE INCOME OF THE FUND
BEQUEATHED BY
PETER PAUL FRANCIS DEGRAND
(1787-1855)
OF BOSTON

FOR FRENCH WORKS AND PERIODICALS ON THE EXACT SCIENCES
AND ON CHEMISTRY, ASTRONOMY AND OTHER SCIENCES
APPLIED TO THE ARTS AND TO NAVIGATION

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES & COMPTES-RENDUS

DE LA

SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE & LITTÉRAIRE

D'ALAIS

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES & COMPTES-RENDUS

DE LA

SOCIÉTÉ

SCIENTIFIQUE & LITTÉRAIRE

D'ALAIS

ANNÉE 1892 — TOME XXIII

ALAIS

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE J. MARTIN

Rue Bridaine, 4, et rue Dumas, 5

J. Brabo, gérant

1894

Digitized by Google

Digitized by Google

SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE & LITTÉRAIRE

D'ALAIS

FONDÉE LE 28 FÉVRIER 1868, AUTORISÉE PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 27 JUILLET 1868

Reconnue comme établissement d'utilité publique
par Décret du 15 Décembre 1879

Bureau pour 1892

Président	MM. O. AUSSET.
Vice-Président	E. DUFFÈS.
Secrétaire général . . .	J.-H. LABBÉ.
Secrétaire des séances . .	L. MARTEL.
Secrétaire-adjoint	T. MONTELS.
Bibliothécaire-Archiviste .	ZALESKI.
Trésorier	E. DELFIEU.

LISTE DES MEMBRES

MEMBRES HONORAIRES

MM. **DE LESSEPS** (FERDINAND), G. C. ✲, membre de l'Académie des Sciences, à Paris, élu le 6 novembre 1859.

DE ROZIÈRE (EUGÈNE), O. ✲, I. ❶, sénateur, membre de l'Institut, inspecteur général des archives nationales, à Paris, élu le 3 juillet 1870.

MISTRAL (FRÉDÉRIC) ✲, poète provençal, à Maillane, (B.-du-Rh.), élu le 18 février 1871.

PASTEUR (LOUIS) G. C. ✲, I. ❶, membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences, professeur à la Faculté des sciences, à Paris, élu le 18 mars 1871.

DE ROUVILLE (PAUL), ✲, doyen de la Faculté des Sciences de Montpellier, élu le 9 mars 1872.

Digitized by Google

MM. **BÉCHAMP**, ✲, professeur de chimie à la Faculté de Médecine de Montpellier, élu le 1er juin 1872.

RICARD (ADOLPHE), secrétaire de la Société d'archéologie de Montpellier, élu le 9 novembre 1872 (décédé).

DE LAMOTHE (ALEXANDRE), ancien archiviste du Gard, à Avignon, élu le 28 décembre 1872.

DE PONTMARTIN (ARMAND), ✲, homme de lettres, aux Angles (Vaucluse), élu le 10 janvier 1874.

BONAPARTE-WYSE (WILLIAM-CHARLES), manor of Saint-John's, Waterford (Irlande), élu le 26 janvier 1878.

CAZOT (JULES), I. ❍, sénateur, à Paris, élu le 15 février 1879.

AURÈS (AUGUSTE), O. ✲, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, en retraite, à Nîmes, élu le 10 avril 1880.

BAISSAC (JULES), ✲, homme de lettres, à Paris, élu le 17 juillet 1880.

CHIPIEZ (CHARLES), inspecteur des écoles de dessin, à Paris, élu le 31 juillet 1880.

ALLMER (AUGUSTE), ✲, I. ❍, correspondant de l'Institut, conservateur honoraire du Musée épigraphique de la ville de Lyon, rédacteur de la *Revue épigraphique du Midi de la France*, élu le 9 octobre 1880.

RINN (LOUIS), commandant d'Etat-major, conseiller de Gouvernement, à Alger, élu le 7 janvier 1882.

TORCAPEL (ALFRED), ingénieur de la Cie des chemins de fer P.-L.-M. à Avignon, élu le 16 décembre 1883.

PERRIER (FRANÇOIS), O. ✲, I. ❍, général d'Etat-major, membre de l'Institut, présid. du Conseil général du Gard, élu le 7 juin 1884, (décédé le 20 février 1888).

BOISSIER (GASTON), O. ✲, I. ❍, membre de l'Académie française, professeur au Collège de France, à Paris, élu le 19 décembre 1885.

DARBOUX, ✲, I. ❍, membre de l'Institut, professeur à l'Ecole normale supérieure, à Paris, élu le 19 décembre 1885.

HERVÉ-MANGON, C. ✲, membre de l'Institut, à Paris, élu le 19 décembre 1885 (décédé le 15 mai 1888).

DE QUATREFAGES, C. ✲, I. ❍, membre de l'Institut, professeur-administrateur au Muséum d'histoire naturelle, à Paris, élu le 19 décembre 1885 (décédé).

RÉVOIL (HENRI), O. ✲, I. ❍, correspondant de l'Institut, architecte du Gouvernement, à Nîmes, élu le 19 décembre 1885.

Digitized by Google

MM. **PLANCHON** (EMILE), ✲, correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté de médecine, directeur du Jardin des Plantes de Montpellier, élu le 19 décembre 1885 (décédé le 1er avril 1888).

GUIMET, directeur des *Annales du Musée Guimet*, à Paris, élu le 19 décembre 1885.

DAUDET (ALPHONSE), homme de lettres, à Paris, élu le 19 décembre 1885.

MARION (A.-F.), ✲, professeur à la Faculté des sciences de Marseille, élu le 19 décembre 1885.

SABATIER (ARMAND), ✲, professeur à la Faculté des sciences de Montpellier, élu le 19 décembre 1885.

PECH (GABRIEL), statuaire, à Paris, élu le 19 février 1887.

GAUDEZ, statuaire, à Paris, élu le 19 février 1887.

BENOIT (ALMIR), notaire à Villefort, élu le 26 février 1887.

ESCALLE (PIERRE), ingénieur, directeur général de la Compagnie du Boléo, à Guaymas (Mexique), élu le 4 juillet 1890.

DESTREMX (LÉONCE), ✲, ancien député, (*m. fondateur*).

Digitized by Google

MEMBRES RÉSIDANTS

MM. AUPHAN (VICTOR) ✻, docteur en médecine, inspecteur des eaux thermales d'Ax, (*m. fondateur*).

CHEVALIER (JULES), docteur en médecine (*m. fondateur*).

DADRE (ADRIEN), docteur en droit, avocat (*m fondateur*).

VEILLON (GUSTAVE), ✻, ingénieur civil, membre du Conseil général du Gard, élu le 11 juillet 1868.

PIN (PAUL), docteur en médecine, élu le 8 août 1868.

FRANCEZON (PAUL), filateur, élu le 16 décembre 1872.

MAUMEJEAN (GUILLAUME), I. ❶, professeur au Lycée, élu le 12 avril 1873.

ROUX (FERDINAND), O. ✻, directeur honoraire de l'Ecole normale de l'enseignement secondaire spécial de Cluny, élu le 21 février 1874.

RIVIÈRE-DEJEAN (ALFRED), élu le 2 janvier 1875.

FABRE (GEORGES), A. ❶, ⛄, Inspecteur des Forêts, licencié ès-sciences naturelles, membre de la Société géologique de France, élu le 5 février 1876.

DUGAS (FERNAND), avocat, docteur en droit, élu le 4 mai 1878.

LABBÉ (JOSEPH-HENRI), A. ❶, ⛄, sous-inspecteur des Forêts, élu le 3 janvier 1880.

OBERKAMPFF (ÉMILE), receveur particulier des Finances, élu le 20 novembre 1880.

PAUL (FÉLIX), A. ❶, professeur au Lycée, élu le 4 juin 1881.

DUFFÈS (EMILE), avoué au Tribunal civil, élu le 29 juillet 1882.

TROULHIAS (NUMA), élu le 29 juillet 1882.

BOISSIER (ERNEST), médecin-vétérinaire, élu le 13 septembre 1884.

ESPÉRANDIEU (EMILE), O. ❶, maire d'Alais, élu le 25 sept. 1886.

GROS (AMÉDÉE), architecte, à Alais (*m. fondateur*).

BALME (LÉOPOLD), architecte, à Alais, élu le 8 avril 1888.

Digitized by Google

MONTEILS (THÉOPHILE), docteur, élu le 22 novembre 1889.

DELFIEU (EMILE), O. ✿, receveur des Postes et des Télégraphes, élu le 18 janvier 1890.

AUSSET (ODILON), I. ✿, proviseur du Lycée, élu le 22 février 1890.

BERTHÉZENNE, avocat, élu le 4 juillet 1890.

DE LAROQUE (LOUIS), verrier, élu le 4 juillet 1890.

MARTEL (LOUIS), avocat, négociant, élu le 21 janvier 1891.

MARTEL-TEULON, ✱, président du Tribunal de commerce, élu le 5 novembre 1891.

MALZAC (MIRANDA), C. ✱, ✿, notaire, à Alais, élu le 5 novembre 1891

PROST, ingénieur au Corps des Mines, élu le 5 novembre 1891.

ZALESKI, docteur, élu le 5 novembre 1891.

MENAGÉ, directeur de l'Usine à gaz, élu le 19 novembre 1891.

CRESPON, directeur, à Tamaris, élu le 3 décembre 1891.

OBERKAMPFF (ERNEST), élu le 10 mars 1892.

ROCHER, contrôleur de la Comptabilité de la Compagnie des Forges d'Alais, élu le 10 mars 1892.

PAGÈS (EUGÈNE), représentant de commerce à Alais, élu le 10 mars 1892.

GAL (PAUL), sous-directeur de la Société Minière et Métallurgique de Pénarroya, province de Cordoue (Espagne), élu le 10 mars 1892.

Digitized by Google

MEMBRES NON RÉSIDANTS

MM. **Castanier (Léopold)**, licencié en droit, à Génolhac (Gard), (*m. fondateur*).

Des Hours (Louis), avocat, à Mauguio (Hérault), (*m. fondateur*).

Ollier de Marichard (Jules), A. ✪, correspondant de la Société d'anthropologie de Paris, à Vallon (Ardèche), élu le 21 mars 1868.

Parran (Alphonse), ✲, ingénieur en chef au Corps des Mines, directeur de la Compagnie de Mokta-el-Hadid, à Paris, élu le 21 mars 1868.

Magnon (Anselme), ingénieur civil, professeur à l'Ecole des Maitres-Ouvriers-Mineurs, élu le 11 juillet 1868.

De Ramel (Gabriel), ✲, commandant au 10e Régiment d'Infanterie, à Auxonne, élu le 12 décembre 1868.

De Ramel (Fernand), ✲, docteur en droit, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, député du Gard, membre du Conseil Général du Gard, à Paris, élu le 2 janvier 1869.

Garreau de Dombasle (Ferdinand), ingénieur civil, prof. à l'Ecole des Maitres-Ouvriers-Mineurs, élu le 15 janvier 1869.

Cazalis de Fondouce (Paul), ✲, A. ✪, ingénieur civil, secrétaire général de l'Académie de Montpellier, élu le 20 mars 1869.

Rodier de la Bruguière (Albert), à Anduze, élu le 5 juin 1869.

Rousselier (J. G.), ingénieur, à Marseille, élu le 5 juin 1869.

De Cazenove (Raoul), membre de la Société littéraire de Lyon, à Lyon, élu le 6 novembre 1869.

Jeanjean (Adrien), A. ✪, ✲, membre de la Société Géologique de France, Président du Comice agricole de l'arrondissement du Vigan, à St-Hippolyte-du-Fort, élu le 6 novembre 1869.

Marsaut (J.-B.), ✲, ingénieur sous-directeur de la Cie houillère de Bessèges, élu le 6 novembre 1869.

Digitized by Google

De Seynes (Jules), ✱, à Paris, élu le 6 novembre 1869.

Soulier (Hippolyte), maire d'Anduze, membre du Conseil Général du Gard, à Saint-Théodorit (Gard), élu le 6 novembre 1869.

Murgue, ingénieur de la Cie houillère, à Bessèges, élu le 5 mars 1870.

Wolff (Jacques), I. ✪, professeur honoraire à Bischeim, près Strasbourg, élu le 5 mars 1870.

De Lajudie (Félix), ingénieur de la Cie des Fonderies et Forges, à Bessèges, élu le 16 mars 1870.

Bardon (Gustave), ingénieur directeur de la Cie houillère de Trélys, élu le 19 mars 1870.

Leyris (André), huissier à la Cour d'Alger, poète languedocien, élu le 30 avril 1870.

Castelbon, pharmacien, à Portes, élu le 7 mai 1870.

Casaubon, docteur en médecine, à Anduze, élu le 28 janvier 1871.

Chalmeton (Ferdinand), ✱, ingénieur directeur de la Cie houillère de Bessèges, élu le 22 avril 1871.

Glorieux (Florent), ingénieur des Mines, à Alais, élu le 2 septembre 1871.

Castanié, ✱, ingénieur civil, directeur de la Cie des Mines de Soumah (Algérie), élu le 18 novembre 1871.

De Chapel (Alfred), à Cardet (Gard), élu le 17 janvier 1872.

Silhol (Alfred), président du Conseil Général du Gard, à Nimes, élu le 9 mars 1872.

Babilot, directeur de la Cie des Mines de Portes et Sénéchas, à la Vernarède (Gard), élu le 4 mai 1872.

Gide (Léonce), à Nimes, élu le 1er juin 1872.

Siegfried (Jules), maire du Hâvre, député de la Seine-Inférieure, élu le 14 décembre 1872.

Alexandrowvicz (Ladislas), docteur en médecine, élu le 12 avril 1873.

D'Albiousse (Lionel), juge au tribunal civil d'Uzès, élu le 25 juillet 1873.

Digitized by Google

MM. **Falgairolle (Prosper)**, à Vauvert (Gard), élu le 13 septembre 1873.

Czyszkowski (Stephen), ingénieur civil à Paris, élu le 4 janvier 1874.

Chabal, receveur particulier des Finances, à Uzès, élu le 21 janvier 1875.

Péchiney (Alfred), ✲, ingénieur-directeur de l'usine de Salindres, élu le 11 septembre 1875.

Nagel (Gustave), ingénieur directeur de la Cie des mines des Salles-de-Gagnières, élu le 25 mars 1876.

Laforgue (Camille), vice-syndic de la Maintenance de Languedoc, à Coursan (Aude), élu le 26 janvier 1878.

Bonafous, docteur en médecine, à Salindres, élu le 21 décembre 1878.

Martin (Joseph), inspecteur des Forêts, à Nimes, élu le 15 février 1879.

De Castelnau (Clément), ✲, ingénieur en chef au corps des mines, directeur de l'École des Mines de Saint-Étienne, élu le 15 février 1879.

De Montalet-Alais, à Potellières (Gard), élu le 6 septembre 1879.

Varin d'Ainvelle (Amédée), capitaine d'artillerie en retraite, à Alais, élu le 14 février 1880.

Boudon (Réné), ✲, maire de Saint-Jean-du-Gard, membre du conseil général du Gard, élu le 8 octobre 1881.

Viellles (Jules), directeur du Séminaire de la Faculté de de théologie protestante de Montauban, élu le 21 octobre 1881.

Lavaud (Denis), chef de la comptabilité des Mines de Portes et Sénéchas, à La Vernarède, élu le 7 juillet 1883.

Reboul (Paul), notaire, à Alais, élu le 24 novembre 1883.

Crouzet (Félix), achitecte à Alais, élu le 23 février 1884.

Randabel (Jules), chef de section de la Compagnie P.-L.-M., à Alais, élu le 17 mai 1884.

Antoine (Emile), filateur, élu le 17 mai 1884.

Cabane de Florian (Léopold), à Nimes, élu le 7 juin 1884.

Digitized by Google

MM. **Peyre (Emile)**, ingénieur de la Cie des Mines, Fonderies et Forges d'Alais, à Tamaris, élu le 30 août 1884.

Roux (Joseph), Ingénieur de la Compagnie des phosphates du Sud-Ouest de la France, à Cajar (Lot), élu le 6 novembre 1886.

Caumel (Emile), avoué au Tribunal civil d'Alais, élu le 29 janvier 1887.

Rech (François), notaire à Alais, élu le 19 novembre 1887.

Lavondès (Arthur), substitut du procureur de la République, à Alais, élu le 19 novembre 1887.

Falgairolle (Edmond), juge suppléant au Tribunal civil d'Alais, élu le 28 janvier 1888.

Dumas, pharmacien, élu le 23 mars 1890.

Montolson, négociant, élu le 4 juillet 1890.

Poncet, bijoutier, élu le 4 juillet 1890.

Marguerit, photographe, élu le 14 mars 1891.

Rouvière, curé, à Saint-Christol, élu le 14 mars 1891

Ichon, ✻, ingénieur en chef des Mines, élu le 2 mai 1891.

Valran, professeur, élu le 5 novembre 1891.

Lévy (Frédéric), élu le 5 novembre 1891.

Saupiquet fils, rentier à Alais, élu le 10 mars 1892.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS FRANÇAISES CORRESPONDANTES

AIN

Société littéraire, historique et archéologique du département de l'Ain, à Bourg.

ALGÉRIE

Académie d'Hippone, à Bône.

Société archéologique du département de Constantine.

Société des sciences physiques, naturelles et climatologiques de l'Algérie, à Alger.

ALPES-MARITIMES

Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes, à Nice.

ARDÈCHE

Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et lettres du département de l'Ardèche, à Privas.

AUDE

Société des arts et des sciences de Carcassonne.

AVEYRON

Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, à Rodez.

BASSES-ALPES

Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes, à Digne.

Digitized by Google

BOUCHES-DU-RHÔNE

Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix.

Société scientifique industrielle de Marseille.

CHARENTE

Société archéologique et historique de la Charente, à Angoulême.

CHARENTE-INFÉRIEURE

Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, à Saintes.

Société des sciences naturelles de la Charente-Inférieure, à la Rochelle.

CORRÈZE

Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, à Brive.

COTE-D'OR

Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres, de Dijon.

Société des sciences historiques et naturelles de Semur.

DORDOGNE

Société historique et archéologique du Périgord, à Périgueux.

DRÔME

Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme, à Valence.

Comité d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Digne, Gap, Grenoble et Viviers, à Romans.

GARD

Académie de Nimes.

Comité de l'art chrétien, à Nimes.

Société d'agriculture du Gard, à Nimes.

Société d'étude des sciences naturelles de Nimes.

Société d'agriculture d'Alais.

Digitized by Google

GERS

Société historique de Gascogne, à Auch.

GIRONDE

Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.

Société archéologique de Bordeaux.

Société des sciences physiques et naturelles de Bordeaux.

HAUTES-ALPES

Société d'études historiques, scientifiques, artistiques et littéraires des Hautes-Alpes, à Gap.

HAUTE-GARONNE

Académie des jeux floraux, à Toulouse.

Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.

Société académique Franco-Hispano-Portugaise de Toulouse.

Société archéologique du Midi de la France, à Toulouse.

Société d'histoire naturelle de Toulouse.

HAUTE-LOIRE

Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy.

HAUTE-MARNE

Société historique et archéologique de Langres.

HAUTE-SAVOIE

Société florimontane, à Annecy.

HÉRAULT

Académie des sciences et lettres de Montpellier.

Digitized by Google

Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers.

Société archéologique de Montpellier.

Société d'étude des sciences naturelles de Béziers.

Société des Sciences naturelles et physiques de Montpellier,

Société languedocienne de géographie, à Montpellier.

Société pour l'étude des langues romanes, à Montpellier.

ISÈRE

Académie delphinale, à Grenoble.

LANDES

Société de Borda, à Dax.

LOIRE

Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire, à Saint-Étienne.

LOT

Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot, à Cahors.

LOT-ET-GARONNE

Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen.

LOZÈRE

Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère, à Mende.

PUY-DE-DÔME

Académie des sciences, belles-lettres et arts, à Clermont-Ferrand.

Digitized by Google

PYRÉNÉES-ORIENTALES

Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, à Perpignan.

RHÔNE

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.

Société des sciences industrielles de Lyon.

Société littéraire, historique et archéologique de Lyon.

SAÔNE-ET-LOIRE

Académie des sciences, arts et belles-lettres de Mâcon.

SAVOIE

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie, à Chambéry.

SEINE

Société nationale des antiquaires de France, à Paris.

Société française de numismatique et d'archéologie, à Paris.

Société philotechnique, à Paris.

SEINE-ET-OISE

Société des sciences naturelles et médicales de Seine-et-Oise, à Versailles.

TARN

Société des sciences, arts et belles-lettres du département du Tarn, à Albi.

TARN-ET-GARONNE

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne, à Montauban.

Digitized by Google

VAR

Société d'études scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan.

VAUCLUSE

Académie de Vaucluse, à Avignon.

Le Photo-Journal.
L'Amateur Photographe.
Le Bulletin de la Société française de Photographie.
Lille-photographe.
Le Bulletin de la Société Caennaise de Photographie.
Le Journal et le Bulletin des Sociétés françaises de Photographie.
La Photographie.
L'Objectif.

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES CORRESPONDANTES

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Geological Survey, à Washington.
Smithsonian Institution, à Washington.

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

RECEVANT LES MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ

Alais	Le Lycée J.-B Dumas.
—	L'Ecole des Mines.
—	Bibliothèque municipale.

Digitized by Google

Avignon ...	Bibliothèque municipale.
Bagnols ...	Bibliothèque municipale.
Carpentras.	Bibliothèque municipale.
Marseille...	Bibliothèque municipale.
Montpellier.	Bibliothèque municipale.
Nimes.....	Archives départementales.
—	Bibliothèque municipale.
Paris.....	Archives du Ministère de l'Instruction publiq.
—	Bibliothèque des Sociétés savantes.
Vauvert ..	Bibliothèque municipale.

Digitized by Google

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

ADRESSÉES A LA SOCIÉTÉ

Comptes-Rendus hebdomadaires de l'Académie des Sciences.

Annales des Ponts et Chaussées (envoi du Ministère des Travaux publics).

Répertoire des travaux historiques (envoi du Ministère de l'Instruction publique).

Revue des travaux scientifiques (envoi du Ministère de l'Instruction publique).

Revue épigraphique du Midi de la France (envoi de M. Allmer, membre honoraire).

Annales du Musée Guimet (envoi de M. Guimet, membre honoraire).

Revue du contentieux des travaux publics, du bâtiment et des marchés de fournitures (envoi de M. F. de Ramel, membre non résidant).

Annuaire des musées cantonaux (échange).

Feuille des jeunes naturalistes (échange).

Nemausa (échange).

Les Tablettes d'Alais, journal hebdomadaire (envoi de Mme veuve Martin).

Digitized by Google

Digitized by Google

EXTRAITS

DES

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

de la

SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE

D'ALAIS

tenues pendant l'année 1892

Séance du 7 janvier 1892

Présents : MM. Ausset, Labbé, Boissier, Duffès, Gros, Francezon, Troulhias, Zaleski et Delfieu.

M. Ausset préside la réunion.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Les électeurs n'étant pas en nombre pour procéder valablement au remplacement des membres du bureau dont les pouvoirs sont expirés, les opérations du scrutin sont renvoyées à la prochaine séance, conformément aux prescriptions de l'art. 14 des statuts.

Le Secrétaire,
E. DELFIEU.

Le Président,
AUSSET.

Digitized by Google

Séance du 14 janvier 1892

Présents : MM. Ausset, Labbé, Oberkampff, Boissier, Gros, Zaleski et Delfieu.

M. Ausset occupe le fauteuil de la présidence.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

La Société a reçu : 1° une lettre-circulaire du Ministre de l'Instruction Publique, faisant connaître que la 16me session des Sociétés des Beaux-Arts des départements coïncidera, en 1892, avec la réunion des sociétés savantes, demandant à ce que les mémoires préparés en vue de cette session lui soient adressés avant le 15 mars et invitant M. le Président à lui adresser, avant le 1er mars, la liste de ses délégués dont le nombre ne pourra être supérieur à trois; 2° une lettre de M. Magnon, demandant à échanger son titre de membre résidant contre celui de non-résidant.

M. Ausset, vice-président, passe président, et M. Martel, secrétaire-adjoint, passe secrétaire, conformément aux art. 8 et 10 des Statuts.

A l'unanimité sont nommés :

M. Duffès, vice-président ;

M. le Dr Monteils, secrétaire-adjoint;

M. le Dr Zaleski, bibliothécaire-archiviste ;

Et M. Delfieu, trésorier.

Digitized by Google

Par suite le bureau pour l'année 1892 se trouve ainsi composé :

Président	MM. AUSSET.
Vice-Président	DUFFÈS.
Secrétaire général	LABBÉ.
Secrétaire des séances . .	MARTEL, avocat.
Secrétaire-adjoint	MONTEILS.
Bibliothécaire-archiviste.	ZALESKI.
Trésorier	DELFIEU.

Le Secrétaire,
E. DELFIEU.

Le Président,
AUSSET.

Séance du 21 janvier 1892

Présents : MM. Ausset, président; Delfieu, Labbé, Oberkampff, Gros, Zaleski, Boissier, Paul et Monteils. — M. Duffès se fait excuser.

En prenant possession du fauteuil présidentiel, M. Ausset prononce le discours suivant :

« Messieurs,

« Ce n'est pas sans une émotion profonde que j'ouvre la séance aujourd'hui, et je suis assuré que vous-mêmes vous avez éprouvé, ce soir, en entrant dans cette salle, un douloureux serrement de cœur.

« C'est que l'ancien bureau devrait se trouver ici tout entier pour remettre ses pouvoirs entre les

Digitized by Google

mains de celui que vous avez nommé jeudi dernier, c'est que ce sympathique vieillard que vous aviez chargé de diriger vos travaux, ce jeune archiviste-bibliothécaire, sur l'intelligente activité duquel vous aviez pris l'habitude de vous reposer du soin des intérêts de notre chère Société, devraient occuper encore les places que nous venons de prendre, mes nouveaux collègues et moi.

« Messieurs, j'ai eu l'occasion de dire au bord de sa tombe, si prématurément ouverte, tout ce que la mort avait anéanti d'espérances dans la personne de notre cher confrère M. Alphandéry, d'exprimer, bien imparfaitement sans doute, mais avec un sentiment vrai de leur étendue, les regrets que laissait au cœur de tous ses amis la perte irréparable que nous fîmes en ce jour de malheur. Qu'il me suffise donc de rappeler aujourd'hui l'émotion qui nous étreignait en l'accompagnant à cette dernière demeure, où nous aurions dû, pour la plupart, le précéder à de longs intervalles, de faire revivre dans vos souvenirs les touchants hommages que rendirent à sa mémoire tous ceux qui avaient pu le connaître et par suite l'apprécier, l'éclatant témoignage que le plus autorisé de ses confrères vint rendre à sa science médicale, à sa haute valeur professionnelle, à sa courtoisie dans les relations, en un mot toutes les marques de deuil qui semblaient accumulées à dessein pour nous faire mieux comprendre l'étendue de notre propre malheur.

« De pareils vides ne se comblent pas, et notre Société se sentira longtemps diminuée par celui qu'il laisse après lui dans son sein.

« Je n'ai pas eu de même la douloureuse satisfaction de rendre un dernier hommage à notre vénéré Président. Retenu par d'autres devoirs dans une autre ville et dans une autre assemblée, au moment où prit fin la longue agonie que j'avais vu commencer avant mon départ, je n'ai pu m'associer que par la pensée aux sentiments que dut vous inspirer

Digitized by Google

cette cruelle séparation, mais je ne saurais évoquer aujourd'hui cette autre scène de deuil sans qu'uu nouveau voile de tristesse vienne assombrir ma pensée.

« Ce fut notre première épreuve, et, quoique depuis quelque temps préparés à la subir, nous en fûmes profondément émus. Pouvions-nous oublier, en effet, que nous perdions en M. Plantier l'un des fondateurs de notre Société? l'un de ceux qui les premiers avaient patiemment groupé autour d'elle toutes les bonnes volontés, qui s'étaient donné pour mission de veiller sur ses intérêts avec une constante sollicitude, réchauffant le zèle des uns, luttant contre l'indifférence ou l'hostilité des autres, comptant pour peu de lui avoir donné l'être, s'ils ne lui assuraient en même temps une pleine prospérité.

« Mais ce fondateur, Messieurs, vous le savez tous mieux que moi, était encore un de ces confrères qu'on regrette toujours quand on les a perdus. Que pourrais-je vous en dire, moi qui le connus à peine deux ans, à vous ses plus vieux amis? Je voudrais essayer pourtant de faire revivre ce soir dans vos souvenirs sa noble et sympathique figure et de lui rendre un instant la place qu'il devrait occuper parmi nous.

« Alaisien d'origine et de cœur, il réunissait en lui toutes les qualités aimables qui distinguent la population de ce beau coin de terre, en même temps qu'il conservait au sein de notre société présente, un peu inquiète et enfièvrée, quelque chose de la complexion particulière de cette forte bourgeoisie de 1830, à laquelle appartenait sa famille. Sa vaste intelligence et son infatigable activité se prêtaient à tout. Lettres, sciences, arts, ces trois champs qu'un esprit humain explore d'ordinaire à la hâte pour s'attacher à l'un et négliger complètement les deux autres, lui étaient également familiers. Docteur en droit, il joignait à une science juridique, qui pouvait lui rendre accessibles les

Digitized by Google

plus hautes charges de la magistrature, lui assurer les plus éclatants triomphes du barreau, un amour passionné pour les ouvrages de l'esprit ; et, dans ses occupations journalières, une large part était souvent faite à l'étude des maîtres anciens et modernes de notre littérature, tandis qu'une place était réservée aux essais pleins d'esprit et d'humour dans lesquels il aimait à se délasser, trop rarement à leur gré, pour le plaisir d'un petit cercle d'amis. Avec sa grande érudition et son goût exquis, sa personnalité bien vivante et cette inspiration originale qui donnait à sa pensée je ne sais quoi de piquant, de grave et de gai tout ensemble, c'était un homme de lettres accompli, et l'on était tenté de croire que son esprit ne pouvait être fait pour comprendre également les sciences et les cultiver avec la même ardeur. On était vite détrompé. A côté du docteur en droit, de l'amant passionné du beau, apparaissait sans tarder le docteur en médecine, complétant merveilleusement l'homme et en faisant une encyclopédie vivante des connaissances de son temps.

« Les Muses avaient une part de sa journée, le microscope et le scalpel prenaient l'autre.

« Praticien, il s'était créé une spécialité des maladies de la vue et bon nombre de ses clients bénissent encore sa mémoire en admirant la lumière du jour qu'il leur a rendue ; savant, il suivait avec passion les progrès de la science et faisait des recherches et des observations lui-même, heureux s'il lui eût été donné d'apporter sa pierre à l'édifice commun.

« La médecine n'est pas un art au domaine précis et restreint ; il lui faut porter ses investigations non seulement sur l'homme, qui fait son principal objet d'études, mais encore sur tout ce qui l'entoure, sur le milieu dans lequel il vit et dont il subit l'influence. Elle doit plaire étonnamment à cet esprit curieux et chercheur, toujours incomplètement satisfait et partant toujours en mouvement.

Digitized by Google

« Mais ces habitudes d'observation qu'elle avait développées en lui devaient l'en détourner parfois et l'entraîner vers d'autres objets ; elles n'y manquèrent pas. Fixé dans ce modeste hameau de Cendras, où vous l'avez tous visité, il ne tarda pas à se préoccuper des questions agricoles qui s'agitaient autour de lui.

« Les fléaux qui ravagèrent nos riches vignobles demandaient à être étudiés par des savants et non par de pauvres agriculteurs ignorants, incapables de recherches aussi délicates que celles qui s'imposaient ; notre docteur se révéla viticulteur. Et, Messieurs, ce titre qu'il ajoutait humoristiquement sur ses cartes à son double doctorat n'était pas une simple fantaisie. Il tirait, je veux bien le croire, de fort minces revenus de ses travaux agricoles, mais son ambition était plus haute.

« S'il n'a pas eu le bonheur de créer ce cépage parfait qu'il cherchait, capable de résister à l'insecte dévastateur tout en donnant des produits propres à remplacer ceux que nous avions perdus, il a patiemment pratiqué les meilleures méthodes pour y réussir, explorant toutes les voies qui pouvaient le conduire au but, sans que son infatigable activité se démentît un instant. Tel était, Messieurs, si je l'ai bien compris, cet esprit essentiellement observateur, dont la merveilleuse souplesse n'avait d'égale que son insatiable curiosité.

« Mais quand au sortir de son laboratoire viticole on entrait dans le cabinet de ce savant doublé d'un littérateur, on éprouvait un sentiment voisin de la stupéfaction en lui découvrant encore tous les besoins, tous les goûts, toutes les qualités aussi d'un artiste.

« Vous avez visité comme moi ces collections de photographies dont il était l'auteur, d'œuvres artistiques, d'antiquités, d'objets rares ou curieux et elles vous ont révélé, comme à moi, un homme nouveau chez leur étonnant propriétaire. Volontiers, sur sa porte, on aurait inscrit en sortant le vers du

Digitized by Google

vieux poète latin : « *Homo sum et nihil humani a me alienum puto* ». Nul n'était plus digne de cette devise à ne considérer que ses aptitudes et la variété de ses connaissances. Avocat, médecin, savant, artiste il savait en outre s'attacher les cœurs : nous l'avons tous aimé pour cet intérêt qu'il témoignait sans cesse à tous et à chacun, pour cette bienveillance universelle et pourtant point banale qu'il apportait dans les relations de la vie.

« Des amis plus intimes et de plus vieille date pourraient vous dire mieux que moi tout ce qu'il y avait de franchise et de loyauté dans ce caractère, de noblesse et d'élévation dans cette nature droite entre toutes, dont la bonté faisait le fond. Je ne saurais pourtant négliger la meilleure partie de ce cher fondateur et me taire sur les qualités de son cœur, après vous avoir entretenus de celles de son esprit. Ne suffisait-il pas d'ailleurs d'être reçu chez lui, ne fut-ce qu'un instant, pour se sentir attiré par cette bienveillance accueillante qui le mettait tout entier au service de son hôte? Fallait-il une longue fréquentation pour saisir dans toute sa beauté ce désintéressement large qui le portait à s'oublier lui-même pour ne songer qu'à l'objet de sa préoccupation du moment, quel qu'il fût, homme ou idée? Pendant de longues années, sa maison hospitalière fut à Alais le foyer ouvert où vinrent se grouper tous ceux que le défaut de relations personnelles condamnait à l'isolement. Tous les nouveaux venus, tous les étrangers que les hasards de leur carrière amenèrent dans notre ville, il y a vingt ou trente ans, étaient des amis de M. Plantier, car à tous il avait facilité l'accès de la société du temps, sans doute un peu défiante et fermée, comme il arrive toujours dans les petites villes. Chez lui, point de ces vues étroites qu'inspire un certain égoïsme. Il n'avait certes nul besoin d'étendre ses relations qui embrassaient toute la ville, mais il éprouvait un plaisir délicat à se rendre utile aux autres, à leur aplanir les difficultés de la première installation. Il

Digitized by Google

faut avoir connu le monde pour apprécier à leur juste valeur ces services que si peu savent rendre et pour comprendre tout ce qu'il a dû se concilier par là de reconnaissance sincère, se préparer de dévouements affectueux. Sa grande bonté naturelle le portait à tendre une main secourable à tous ceux dont il pressentait l'embarras ; son exquise urbanité, les merveilleuses ressources de son esprit à la fois si fin, si fécond et si riche en trésors acquis devaient lui donner dès l'abord une idée bien séduisante du nouveau milieu dans lequel ils étaient appelés à vivre. J'en connais qui lui gardent toujours une gratitude infinie de cette aide de la première heure, et qui, devenus depuis longtemps alaisiens eux-mêmes et bien alaisiens, se plaisent encore à raconter les secours qu'ils en ont reçus.

« Tel était, si je l'ai bien connu, cet esprit ouvert à tout ce qui fait l'objet des préoccupations de l'homme cultivé, également capable de goûter les jouissances que procurent les rêves harmonieux du poète et les patientes études du savant, ce caractère juste et droit, ce cœur essentiellement bon, ce confrère aimable par son esprit et son humour, dont nous regretterons toujours de voir la place vide au milieu de nous.

« Il eût été heureux ce soir de féliciter la Société du choix qu'elle a fait pour les fonctions de vice-président. Et je regrette vivement que l'absence de M. Duffès ne me permette pas de lui exprimer tout le plaisir que m'a causé son élection.

« La charge bien lourde pour mes faibles épaules, que vous m'avez fait l'honneur de me confier cette année, m'a paru moins au-dessus de mes forces du jour où j'ai appris que je pouvais compter sur le concours d'un collaborateur aussi autorisé et aussi compétent que lui. Sa connaissance profonde des choses de la Société, les talents bien connus qu'il veut bien mettre à son service sont un gage de prospérité pour notre œuvre et d'attrait pour nos réunions. Il avait déjà des titres à nos remercie-

Digitized by Google

ments que vous me reprocheriez d'oublier si je ne rappelais le soin avec lequel il a administré nos finances pendant l'année qui vient de finir; nous ne saurions trop nous applaudir de ce qu'il consent à augmenter encore notre dette de reconnaissance.

« Notre dévoué secrétaire, M. Delfieu, qui devient notre trésorier, n'a pas de moindres titres aux mêmes sentiments de notre part. En le priant d'en agréer l'expression en votre nom, qu'il me soit permis, messieurs, d'y joindre toutes nos félicitations pour la distinction dont il vient d'être l'objet de la part de M. le Ministre de l'Instruction Publique. On a souvent répété que les palmes académiques étaient prodiguées sans discernement; ce ne seront pas des nominations comme la sienne qui pourront accréditer cette opinion. Nul plus que l'auteur des remarquables travaux dont il vous a été rendu compte ici même n'était digne de porter la décoration universitaire, destinée par fondation à récompenser le travail intellectuel, sous quelque forme qu'il se présente et les services rendus à la cause du progrès des connaissances humaines. De tels choix honorent celui qui les fait au moins autant que ceux qui en sont l'objet. Je voudrais que nous puissions féliciter M. le Ministre avant même notre confrère.

« Enfin, messieurs, nous ne saurions assez nous louer d'avoir pu remplacer notre regretté archiviste-bibliothécaire par M. Zaleski. Grâce à son dévouement, nous aurions pu oublier la perte que nous avons faite. Encore un travailleur que vous me reprocheriez de ne pas avoir félicité de la double distinction dont il a été l'objet. Grand prix de la Faculté de médecine et décoré de la médaille que M. le Ministre réserve aux étudiants les plus distingués, il est à peine entré sur le seuil de la laborieuse carrière qu'il s'est choisie, et il a déjà brillamment fait ses preuves. Ce sont de tels membres qui assurent l'avenir de la Société.

« Je termine en priant notre nouveau secrétaire,

Digitized by Google

M. Monteils, d'agréer nos souhaits de bienvenue dans le bureau et en souhaitant, messieurs, à notre chère Société de longues destinées et une pleine prospérité. Qu'elle poursuive avec toujours plus de succès cette œuvre d'union, de groupement et de concentration de forces qui fait son principal objet. Qu'elle devienne de plus en plus ce foyer à la fois lumineux et réchauffant autour duquel nous serions heureux de voir se presser tous les travailleurs de notre chère cité et que votre nouveau bureau justifie la confiance dont vous l'avez honoré en contribuant pour une large part à lui donner cet éclat qui peut seul attirer à elle toutes les aptitudes et tous talents. »

•

Discussion au sujet des demandes de souscription des comités pour l'érection de monuments à Roumanille, poète provençal, admiré de tous, et au général Perrier, président du Conseil général, membre honoraire de la Société.

En principe, les membres présents acceptent l'envoi d'une souscription et prient M. le Trésorier de consulter l'état des finances de la Société.

Après avoir entendu son avis, les membres présents votent à l'unanimité une somme de cinquante francs pour le monument Roumanille et une somme de cent francs pour la statue du général Perrier.

La Société apprenant la mort de M. de Quatrefages, membre de l'Institut et membre honoraire de la Société scientifique et littéraire, s'associe au deuil de la famille de cet enfant du Gard, qu'il a illustré en illustrant la France scientifique.

M. Oberkampff, annonce une communication sur le château de Bouquet, faisant partie d'un ensemble d'études des châteaux de la région.

Digitized by Google

Le procès-verbal de la précédente séance ayant été adopté, la prochaine est fixée au 4 février 1892.

Le Secrétaire, Dr MONTEILS. *Le Président,* AUSSET.

Séance du 4 Février 1892

Présents : MM. Ausset, président; Duffès, Delfieu, Zaleski, Gros, Labbé, Oberkampff, Boissier, Paul et Monteils.

Le Président lit une lettre de la Société Belfortoise d'Émulation, qui, dans sa séance du 15 janvier, a exprimé le vœu d'entrer en relations avec la Société Scientifique d'Alais et de faire l'échange des mémoires des deux Sociétés. Ce vœu est accueilli favorablement et transmis à la dite Société.

Lecture est donnée de la lettre de remercîments du Comité de la statue Perrier, au sujet des cent francs votés dans la séance précédente.

Monsieur Oberkampff fait part de son étude savante sur le château de Bouquet et est remercié par tous les membres, que cette communication a vivement intéressés.

M. Duffès est délégué auprès de M. Rivière de Jean pour l'inviter à faire partie des conférenciers qui doivent prendre part à la soirée publique que la Société se propose d'offrir au public lettré de la région.

Le Secrétaire, Dr MONTEILS. *Le Président,* AUSSET.

Digitized by Google

Séance du 11 Février 1892

Présents : MM. Ausset, président ; Duffès, Gros, Labbé, Paul, Valran, Mauméjean et Monteils.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

La parole est donnée à M. Amédée Gros, architecte, qui a fait une communication verbale, sur les transformations successives de l'Église cathédrale d'Alais, avec dessins et plans venant à l'appui du résultat de ses savantes recherches. Ces plans recherchés et trouvés à Nimes par M. Gros indiquent par quelles transformations et quels travaux elle est devenue, de modeste chapelle ou église de village, le vaste sanctuaire que nous admirons aujourd'hui et expliquent la diversité de l'ordonnance architecturale que l'on remarque dans son ensemble.

Discussion technique de M. Valran.

La Société remercie M. Gros de son intéressante communication.

La séance est levée.

Le Secrétaire, — Dr MONTEILS.

Le Président, — AUSSET.

Séance du 18 Février 1892

Présents : MM. Ausset, président. Duffès, Labbé, Delfieu et Monteils.

Réception du Ministère, de volumes du Smithso-

Digitized by Google

nian Institution et envoi d'accusé de réception à Washington M. S. A (quatre volumes.)

La Société Géological Surwey accuse réception de la relation des fêtes en l'honneur de J.-B. Dumas à Alais et envoie ses remerciements. — Le secrétaire est prié d'accuser réception du tome troisième de la neuvième série des travaux de l'Académie des Sciences de Toulouse.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le Secrétaire, — Dr MONTEILS.

Le Président, — AUSSET.

Séance du 25 Février 1892

Présents : MM. Ausset, président ; Zaleski, Gros, Rivière de Jean et Monteils.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté. Discussion sur les moyens à employer pour centraliser à Alais, dans les locaux de la Société scientifique ou autres, tels qu'une grande salle du Lycée, les richesses minérales, archéologiques ou céramiques possédées par des particuliers. — Communications sur l'acier fondu par M. Rivière de Jean, avec promesse d'autres communications, entre autres sur les bains terébenthinés.

Echange de vues et d'idées sur le programme de

Digitized by Google

la séance publique projetée et sur la fixation de la date.

Le Secrétaire, *Le Président,*
Dr MONTEILS. AUSSET.

Séance du 3 Mars 1892

Présents : MM. Ausset, président; Rivière de Jean, Gros, Maumejean, Valran, Zaleski, Delfieu et Monteils.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté. On décide que les cartes de convocation aux séances de la société porteront mention de la séance hebdomadaire du jeudi, et devront être adressées à chaque membre, au moins une fois par mois, le premier jeudi, et toutes les fois qu'une communication particulière devra être faite.

Au sujet de la réunion publique, on est d'avis de préssentir le concours de M. Paul, professeur au lycée qui pourrait faire des expériences de physique intéressantes. Diverses autres propositions sont émises, entre autres : *la Charité et ses œuvres à Alais*, par M. Rivière de Jean. — *La soie*, par M. Francezon. — *La Famille chez les Grecs et les Romains* par M. Ausset. — *Histoire de l'Evêché d'Alais*, par M. Gros. — *Le costume au 17e et 18e siècle*, par M. Valran. L'assemblée fixe au 18 mars la séance privée, pendant laquelle aura lieu la lecture de ces divers travaux.

Digitized by Google

Le Comité du monument à élever à Roumanille remercie la Société Scientifique et Littéraire de sa souscription.

Présentation comme membre non résidant, de M. Saupiquet, rentier, par Messieurs Rivière de Jean et Delfieu.

Le Secrétaire, Dr MONTEILS. *Le Président,* AUSSET.

Séance du 10 mars 1892

Présents : MM. Duffès, vice-président ; Gros, Rivière de Jean, Zaleski, Delfieu et Monteils.

M. Duffès, vice-président, occupe le fauteuil de la présidence. M. Delfieu, trésorier, fait l'exposé de la situation financière et demande, en démontrant très clairement l'avantage, l'autorisation de faire établir un livret de la Caisse d'Epargne Postale au nom de la Société. A l'unanimité la proposition du trésorier est acceptée.

Radiation des membres non résidants :

Dumas Ernest, décédé.
Vidal, docteur-médecin à Bessèges, décédé.
Roux Emile, ingénieur à Bessèges, décédé.
Chabaud, avocat.
Fabre, docteur-médecin à Lafoux, décédé.
Babilot, à Portes.
Bois Charles, à Montauban, décédé.

Digitized by Google

Lombard Dumas, à Sommières.
Lequeutre, à Paris, décédé.
Noilhac, à Montignac.
Picard Théodore, à Nimes.
Gelly Paul, à Montpellier.
Bonnaure, pharmacien, à Alais.
André, notaire, à Alais.

Proposition de nouveaux membres résidants : M. Oberkampff, fils, présenté par MM. Duffès et Delfieu. — M. Rocher, contrôleur de la comptabilité à la Cie de Tamaris, présenté par MM. Gros et Delfieu. — MM. Pagès Eugène, représentant de commerce à Alais, présenté par MM. Duffès et Delfieu. — M. Gal Paul, sous-directeur de la Société minière et métallurgique de Penarroya (Espagne) présenté par MM. Espérandieu et Delfieu. — La Société décide de choisir un samedi pour la séance publique projetée.

Le Secrétaire, Dr MONTEILS. — *Le Président,* AUSSET.

Séance du 17 mars 1892

Présents : MM. Ausset, Duffès, Delfieu, Gros, Destremx, Boissier, Labbé, Zaleski et Monteils.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Echange d'idées et de vues au sujet de la séance publique fixée au samedi 26 mars. — Le

Digitized by Google

secrétaire est prié de convoquer les membres résidants et non résidants pour le mardi 22 mars, pour aider à dresser la liste d'invitations.

Communication d'une lettre de la Société française de Numismatique, qui forcée de restreindre ses dépenses dans une très large proportion, se voit contrainte de cesser l'échange de ses publications avec les Sociétés qui ne s'occupent pas exclusivement de ses études.

Après avoir exprimé ses regrets, le président lève la séance.

Le Secrétaire,
Dr MONTEILS.

Le Président,
AUSSET.

Séance du 5 mai 1892

Présents : MM. Ausset, président, Duffès, Zaleski, Gros, Rocher et Monteils.

M. le Président dit qu'il est heureux de remercier M. Rocher d'avoir désiré faire partie de la Société et de le recevoir comme membre résidant. — Le Secrétaire est chargé d'envoyer les lettres de nomination de M. Saupiquet, comme membre non résidant, et de M. Pagès, comme membre résidant.

Communication de la lettre de démission de M. Delpech de Clairac qui, ne venant plus que rarement à Alais, ne désire plus faire partie de la Société.

Digitized by Google

Réception par l'entremise du ministère de l'instruction publique de deux volumes de la Smithsonian Institution, et annonce de l'envoi par la Mairie de Marseille d'un exemplaire du tome deuxième, première partie, du catalogue du fonds de Provence de la bibliothèque de la ville de Marseille.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le Secrétaire, Dr MONTEILS. — *Le Président,* AUSSET.

Séance du 2 Juin 1892

Présents : MM. Ausset, président ; Duffès, Troulhas, Rocher, Valran, Delfieu et Monteils.

M. le Président lit une lettre de M. l'abbé de Broves, demandant une subvention pour son ouvrage tiré à 100 exemplaires et intitulé : « *Une Famille de Provence* ».— La Société souscrit à l'achat d'un exemplaire en regrettant très vivement que l'état de ses finances ne lui permette pas de souscrire dans une plus large mesure à la demande de l'auteur.

Vœu émis pour l'obtention d'une salle de conférences publiques dans la chapelle de l'ancien collège rendue indépendante par l'ouverture d'une porte dans la rue Pasteur.

Réception de volumes de la Smithsonian Institution et envoi des récépissés au Ministère de l'Instruction Publique.

Digitized by Google

Réception du Tome deuxième et de son appendice de la Société des sciences physiques et naturelles de Bordeaux. Accusé de réception.

La séance est levée.

Le Secrétaire, Dr MONTEILS. — *Le Président,* AUSSET.

Séance du 1er Juillet

Présents : M. Ausset, président ; Gros, Delfieu, Oberkampff, Rocher, Zaleski et Monteils.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté. Le président communique une lettre de la Société des amis des sciences et des arts de Rochechouart (Haute-Vienne), proposant l'échange des bulletins des deux Sociétés. La proposition est accueillie avec faveur.

La réunion avait pour objet l'étude de la situation financière de la Société et des moyens de l'améliorer. Les frais d'impresion du bulletin ont été discutés par M. le Président et divers membres, et il a été décidé qu'on ferait une démarche auprès de l'imprimeur pour obtenir des conditions moins onéreuses, après quoi on aurait recours à l'adjudication, s'il était impossible de s'entendre avec lui.

La question des prix décernés aux élèves du Lycée et de l'école des Mineurs au nom de la Société a été également agitée, mais après discussion, il a

Digitized by Google

été reconnu qu'il n'y avait pas lieu de rompre sur ce point, avec les habitudes reçues.

Le Secrétaire, Dr MONTEILS. *Le Président,* AUSSET.

Séance du 20 Octobre 1892

Présents : MM. Ausset, président ; Duffès, Zaleski, Gros, Boissier, Rocher, Delfieu et Monteils.

M. Destremx Léonce, ancien député et membre fondateur, est nommé membre honoraire.— M. Delfieu présente un système de communications électriques ayant pour but d'augmenter la sécurité en chemin de fer. — Ce système offre les avantages suivants :

1° Il fournit à un train, partant d'une gare, le moyen de s'annoncer à la station voisine.

2° Il permet de correspondre, de distance en distance, avec un train en marche.

3° Il permet aussi d'arrêter à distance un train lancé sur la voie.

4° Enfin, il rend impossible l'engagement en sens inverse de deux trains sur la même voie.

Ce système de communications, très bien étudié au double point de vue électrique et mécanique, se fait remarquer par une idée originale, l'*arrêt à distance des trains lancés sur la voie.*

Dans chaque cas considéré, la solution paraît simple, élégante et sûre.

Digitized by Google

La Société, convaincue que ce système de communication accroîtrait dans une certaine mesure la sécurité des voyageurs sur les lignes ferrées, émet à l'unanimité le vœu que l'Etat l'expérimente sur son réseau, et décide que le travail de M. Delfieu sera inséré dans le Bulletin (voir page 47).

Le Secrétaire, Dr MONTEILS. — *Le Président,* AUSSET.

Séance du 3 novembre 1892

Présents : MM. Ausset, Président ; Duffès Gros, Boissier, Zaleski, Delfieu, Rocher et Monteils.

Monsieur Delfieu présente un appareil électrique permettant de constater, dans un milieu quelconque, la présence de tout gaz dont la densité diffère de celle de l'air.

Cet appareil auquel l'auteur a donné le nom de *Pneumatoscope*, est fondé sur les changements de densité d'un mélange d'air et d'un autre gaz plus lourd ou plus léger, dont les proportions varient.

Deux sphères de volumes très différents se font équilibre dans l'air. Dans un mélange d'air et d'un autre gaz de densité différente, l'équilibre est rompu, et cette rupture est mise à profit pour fermer un circuit électrique à sonnerie.

Une disposition très simple soustrait l'instrument à l'action de la poussière et à l'influence des variations de température.

Digitized by Google

Fondé sur un principe exact, cet appareil nous paraît appelé à rendre dans les mines de sérieux services. Il semble propre, en effet, à prévenir les explosions de *grisou* et les asphyxies par l'*acide carbonique*.

Expérimenté devant la Société avec ce dernier gaz, il a donné des résultats concluants. Il ne reste plus qu'à l'expérimenter dans les mines et, en raison des avantages qu'il présente, nous espérons que nos ingénieurs s'empresseront d'en faire l'essai.

M. Delfieu fait don à la Société de l'appareil dont il s'est servi. — La Société reconnaissante lui vote des remerciements, et décide que son mémoire sera publié dans le Bulletin (voir page 55).

Le Secrétaire, Dr MONTEILS. — *Le Président,* AUSSET.

Séance du 1er décembre 1894

Présents : MM. Ausset, président; Duffès, Zaleski, Delfieu, Rivière de Jean, Gros, Boissier, Rocher et Monteils.

Monsieur Gros communique le procès-verbal de la vente à l'encan du mobilier de l'évêché d'Alais.

Cette vente ayant été faite au profit de Monseigneur de Bausset, il est permis de supposer que dans chaque évêché le mobilier était la propriété de l'évêque. M. Gros n'en est nullement surpris, étant donné la position de fortune des évêques d'alors.

Digitized by Google

Il serait intéressant de connaître ce qui s'est passé, à ce point de vue, dans les autres diocèses. Si l'on pouvait, en effet, réunir un certain nombre de documents semblables à celui qui nous est placé sous les yeux, on fournirait à l'histoire un élément d'appréciation d'une sérieuse portée.

La Société remercie M. Gros de son intéressant travail, dont l'insertion dans le bulletin est votée à l'unanimité.

Le Secrétaire,
Dr MONTEILS.

Le Président,
AUSSET.

Digitized by Google

Système de Communications Électriques

ayant pour but d'augmenter la sécurité en chemin de fer

PAR M. E. DELFIEU

Receveur des Postes et des Télégraphes à Alais

Ce système, que je vais exposer sommairement, présente les avantages suivants :

I. Il fournit à un train, partant d'une gare, le moyen de s'annoncer lui-même à la station voisine.

II. Il permet de correspondre de distance en distance avec un train en marche.

III. Il permet aussi d'arrêter à distance un train lancé sur la voie.

IV. Enfin il rend impossible l'engagement, en sens inverse, de deux trains sur la même voie.

Je vais examiner successivement chacun de ces points :

Je dois faire remarquer tout d'abord que ce système a été conçu en vue des voies uniques; néanmoins il a été appliqué aux voies doubles.

I

Soient deux gares G et G_1 reliées par une ligne électrique A (fig. 1). Au départ il y a un levier L, une pile P et deux ressorts-lames l et l', et à l'arrivée, un levier L_1,

Digitized by Google

une pile P, une sonnerie à courant continu SS et une sonnerie à trembleurs S_1.

Le levier L est appliqué contre la partie externe du rail. Muni d'un contre-poids *p*, il oscille autour d'un axe *o*, et l'extrémité de son grand bras vient agir sur les ressorts-lames *l* et *l'*. Les vis V et V' en limitent le jeu.

Le levier L_1, identique au levier L et identiquement placé, vient agir sur la tige *t* de la sonnerie SS.

Cette sonnerie et les ressorts-lames sont placés dans des boîtes non représentées sur la figure.

Supposons maintenant qu'un train parte de la gare G et se dirige vers la gare G_1. En arrivant au levier L la partie de la roue qui dépasse le rail force ce levier à mettre en contact les lames *l* et *l'*, dont l'une communique avec la pile et l'autre avec la ligne. Il en résulte une émission de courant qui va à la gare G_1 actionner la sonnerie SS.

Aussitôt la tige *t* se soulève, la rondelle *r* vient toucher l'arrêt α et la pile locale P communique avec la sonnerie S_1. A partir de ce moment cette sonnerie fonctionne.

En arrivant à la gare G_1, le train agit sur le levier L_1, et en enfonçant la tige *t* de la sonnerie SS, coupe la communication entre la pile P et la sonnerie S_1.

Il convient de remarquer que la sonnerie S_1 est actionnée pendant tout le temps que met le train pour se rendre d'une gare à l'autre.

Sur les voies uniques, où les trains circulent tantôt dans un sens et tantôt dans l'autre, le problème était moins simple.

Je l'ai résolu en plaçant dans chaque station trois leviers L_1, L_2 et L_3, (fig. 2), pareils à celui que je viens de décrire, un organe électro-magnétique E semblable à celui qui est employé dans le télégraphe imprimeur de

Digitized by Google

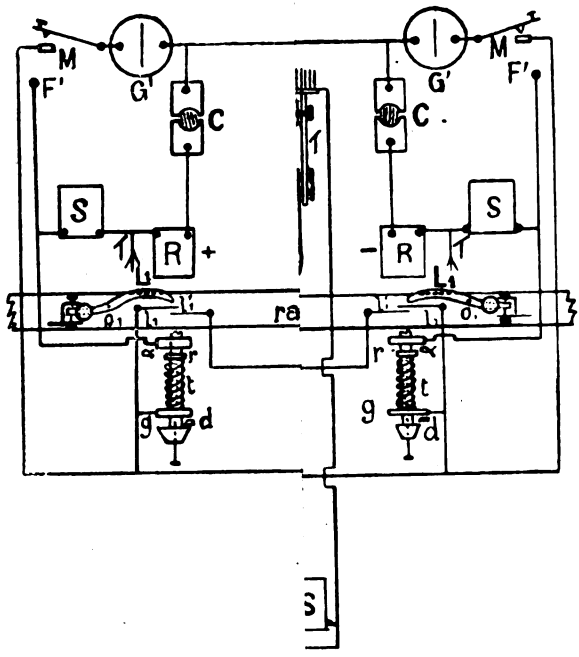

Digitized by Google

Digitized by Google

M. Hughes, et un rappel par inversion de courant R, auquel j'ai ajouté un dispositif mettant en communication, à chaque attraction de l'armature, la pile locale avec la sonnerie S.

Les organes délicats sont enfermés dans des boîtes non représentées sur la figure.

Les leviers L_1 et L_2 sont à une distance un peu supérieure à la longueur maximum d'un train de marchandises, et les leviers L_2 et L_3, à une distance d'environ 25 mètres.

Tout véhicule circulant entre G et G_1, (fig. 2), agit de la même manière sur chacun des 6 leviers qui se trouvent entre ces deux gares.

Ceci posé, considérons un train partant de G et se dirigeant vers G_1.

En agissant sur le levier L_1, il détermine le contact des lames l_1 et l'_1, et par suite, l'émission d'un courant, qui va faire déclancher l'armature de l'électro-aimant E.

Par l'intermédiaire de cette armature et de la lame *a* qui la prolonge, le ressort-lame l'_2 est aussitôt relié à la pile P.

En abaissant le levier L_2 le train provoque l'émission d'un courant *positif* qui, arrivé au point K, trouve deux voies pour se rendre à la terre, l'une à travers le rappel de la gare G, monté en *négatif*, et l'autre à travers la ligne A et le rappel de la gare G_1, monté en *positif*.

La résistance du premier circuit étant de 500 ohms, et celle du second d'environ 600, au point K le courant se divise en deux parties dont les intensités sont à peu près entre elles comme 6 est à 5. Des deux rappels, seul, celui de la gare G_1 fonctionne; le petit doigt *d* fixé à l'armature de l'appareil, abandonne le pied de la tige *t*; cette tige, sous l'action de son ressort, se soulève aussitôt; la rondelle *r* vient toucher l'arrêt *x* et la pile locale communique avec la sonnerie à trembleur S. Cette sonnerie est

Digitized by Google

actionnée tant que la tige *t* occupe cette position. Or, en arrivant à la gare G_1, le train considéré agit sur le levier L_1, et en faisant descendre la tige *t*, coupe la communication entre la pile et la sonnerie.

Comme dans le cas précédent, cette sonnerie ne s'arrête que quand le train est arrivé.

Remarquons qu'en agissant sur le levier L_3 de la gare G, le train ramène l'armature au contact des noyaux, interrompant ainsi la communication entre la pile P et la lame l'_2.

Il en ferait autant en arrivant à la gare G_1 si un courant intempestif avait fait déclancher l'armature de l'électro-aimant E. Il s'en suit qu'en agissant sur le levier L_2 de la gare d'arrivée, le train ne détermine aucune émission électrique, puisque au moment où il met en contact les lames l_2 et l'_2, cette dernière ne communique pas avec la pile.

Un simple coup d'œil sur la figure suffit pour se convaincre que si le train part de la gare G_1, c'est la sonnerie de la gare G qui est actionnée.

En résumé, *ce système fournit bien à un train partant d'une gare, le moyen de s'annoncer lui-même à la station voisine.*

II et III

A l'arrière du tender, (fig. 2), je fixe solidement une tige en fer T, à l'extrémité de laquelle je place un balai métallique.

Isolée électriquement du balai, la tige T est consolidée au moyen d'une jambe de force et de haubans en fil de fer, dont le rôle principal est de l'empêcher de vibrer.

Au milieu de la voie et à $4^m,55$ au-dessus des rails, sont placés, de 100 mètres en 100 mètres, des plaques en

Digitized by Google

bronze F, (fig. 2 et 4), isolées électriquement du sol et mises en communication avec la ligne λ, reliant les gares G et G_1.

Ces plaques, qui ont un mètre de long et 50 centimètres de large, sont mobiles verticalement autour de leur point d'attache γ, (fig. 4). Les vis φ et φ' limitent leur jeu.

Dans les coffres du tender se trouvent une pile Leclanché d'une trentaine d'éléments, analogue à celles dont on se sert dans la télégraphie militaire, un commutateur, un manipulateur et un récepteur Morse, une sonnerie à *courant continu* et un mécanisme à déclanchement, destiné à ouvrir la conduite d'air comprimé du frein automatique Westinghouse.

Les deux derniers appareils sont seuls représentés sur la figure.

La sonnerie étant un appareil connu, je me bornerai à décrire le mécanisme destiné à agir sur le frein Westinghouse.

Ce système se compose essentiellement d'une soupape de forme conique Σ, fermant un petit réservoir ρ, mis en communication, au moyen d'un manchon M et d'un tube 0, avec la conduite d'air comprimé du frein Westinghouse (fig. 2).

Le système est posé verticalement, le sommet de la soupape tourné en bas. Un levier KK', pouvant osciller autour d'un axe O, est posé de telle manière que le sommet de la soupape est à un millimètre environ du petit bras OK. La distance de l'axe O à la verticale passant par le sommet de la soupape est telle que l'on a :

$$OK = \frac{OK'}{10}$$

L'extrémité K' est munie d'un contre-poids π, d'un kilogramme.

Digitized by Google

Ce poids repose sur une plaque *p*, prolongée par une tige T, dont l'extrémité *h* vient s'engager, à frottements doux, dans une petite gorge *g*, pratiquée dans la partie coudée d'un levier vertical *l*.

Un petit ressort antagoniste *r* empêche la gorge *g* d'abandonner, sous l'influence des cahotements, l'extrémité *h* de la tige T'.

La partie supérieure du levier *l* est traversée par une vis à contre-écrou V. A côté de cette vis est placé un électro-aimant à noyaux aimantés H dont les bobines communiquent, d'une part, avec la sonnerie et le balai métallique, et de l'autre, avec les boîtes à huile des voitures et du tender.

La communication avec la terre s'établit donc par l'intermédiaire des roues et des rails.

Supposons maintenant qu'un train, muni des appareils dont il vient d'être question, circule entre les gares G et G_1, (fig. 2). Pour l'arrêter, il suffit, à la gare de départ, de retirer la fiche du commutateur C et de mettre sur contact permanent le manipulateur M. Le courant continu qui circule sur la ligne A électrise les plaques F placées au-dessus de la voie, et dès que le balai métallique vient frotter contre l'une d'elles, un courant dérivé actionne la sonnerie S et l'électro-aimant H, dont l'armature vient buter *avec force* contre la pointe de la vis V. Sous l'influence de ce *choc*, le levier *l* tourne autour de son axe *n*, et la gorge *g* abandonne l'extrémité *h* de la tige T. Cette tige passe, avec sa plaque *p*, de la position horizontale à la position verticale, et le poids π, abandonné à lui-même, fait tourner autour de son axe O le levier KK', dont le petit bras OK soulève la soupape Σ.

Aussitôt l'air comprimé s'échappe, le frein automatique agit et le train s'arrête.

Le mécanicien relie alors, au moyen d'un fil volant, la

Digitized by Google

ligne A au poste qui est installé dans une des boites de son tender, et se met en communication avec la gare qui l'a fait arrêter.

En observant son galvanomètre, celle-ci s'aperçoit facilement des attaques du mécanicien.

On peut donc correspondre avec un train en marche, et arrêter, à distance, un train lancé sur la voie.

IV

Nous avons vu qu'un train, en partant d'une gare, détermine l'émission d'un courant qui va à la station voisine actionner un rappel par inversion, dont le fonctionnement met en communication une pile locale avec la sonnerie S, et nous avons remarqué *que cette communication subsistait jusqu'à l'arrivée du train.*

Or, dans chaque gare, la borne L de la sonnerie S est reliée à une plaque isolée F', analogue aux plaques dont il vient d'être question.

Cette plaque F' est donc électrisée à un potentiel égal à celui de la pile locale, pendant tout le temps que met le train pour se rendre d'une gare à l'autre.

Dans ces conditions, toute locomotive, munie des appareils dont il est question ci-dessus, qui s'engagerait sur la voie considérée, serait arrêtée par son frein automatique, à air comprimé, système Westinghouse, dès que son balai métallique viendrait toucher la plaque F'.

L'engagement en sens inverse de deux trains sur la même voie est donc matériellement impossible.

Remarque I. — Pour simplifier le croquis, les pédales ont été représentées comme agissant directement sur les appareils électriques. En réalité c'est suivant la disposition de la figure 3 que l'action se produit.

Digitized by Google

Les organes délicats peuvent donc être placés dans des guérites fermées.

Remarque II. — En faisant actionner les pédales par une roue spéciale, on peut les déplacer de 1 à 2 centimètres, et les soustraire ainsi à l'action répétée des roues.

ÉMILE DELFIEU,
Receveur des Postes et des Télégraphes à Alais.

Digitized by Google

PNEUMATOSCOPE

PAR M. E. DELFIEU

Receveur des Postes et des Télégraphes à Alais

Le Pneumatoscope est un appareil propre à constater la présence de tout gaz dont la densité diffère de celle de l'air.

Il se compose d'une poulie très légère en aluminium P, (fig. 1), sur laquelle passe un cordon de soie supportant à ses extrémités des sphères *S* et *s*, de poids sensiblement égaux, mais de volumes très différents.

La sphère *S* est formée de feuilles très minces d'aluminium, et le contre-poids *s*, d'une petite masse de platine.

La grande sphère pèse 48 grammes et la petite, 46 ou 50, suivant qu'il s'agit de gaz plus lourds ou plus légers que l'air.

Les mouvements de la poulie autour de son axe ne développent que des frottements négligeables.

Un disque *d*, fixé au cordon de soie, commande un levier L, mobile autour d'un point o, et dont le jeu est limité par deux vis V et V_1. Son axe communique, par l'intermédiaire de son support et d'un fil *f'*, avec une borne B, reliée à un circuit électrique, non représenté sur la figure, et dans lequel se trouvent intercalées plusieurs sonneries à trembleur.

Une borne A, reliée au pôle positif d'une pile, est mise en communication au moyen d'un fil *f*, avec la vis V ou

Digitized by Google

la vis V_1, selon que le poids de la sphère est supérieur ou inférieur à celui du contre-poids.

Les organes électriques sont isolés avec soin.

Le tout est renfermé dans un cylindre en zinc, dont la partie antérieure a été enlevée pour laisser voir le mouvement. Une fenêtre pratiquée en regard du levier et de la poulie, facilite le réglage.

Le couvercle auquel tout le mécanisme de l'appareil est fixé, se compose de trois pièces en zinc : d'une lame l de 4 centimètres de largeur, d'une plaque mince cc et d'une seconde lame l_1, large de 3 centimètres. Quatre vis v, v, ... l'assujétissent au cylindre, dont deux côtés opposés ont été renforcés à l'aide de bandes métalliques de 3 centimètres de largeur.

De petites ouvertures pratiquées dans chaque base, permettent aux gaz ambiants de pénétrer dans l'appareil, qu'une poignée π sert à transporter commodément.

Ceci posé, considérons d'abord le cas de l'acide carbonique, cas en vue duquel l'appareil a été conçu.

On sait que la densité de ce gaz est 1.529.

L'appareil étant réglé comme il est dit ci-dessus, si on le plonge dans l'acide carbonique, la sphère S devient plus légère que son contre-poids. Elle est donc soulevée, et le disque d, en agissant sur le levier L, établit la communication entre la vis V et la borne B, c'est-à-dire, entre la pile et les sonneries, qui sont aussitôt actionnées, et dont le fonctionnement ne cesse qu'avec la disparition de l'acide carbonique.

Dans le cas de la figure, la force ascensionnelle de la sphère S a pour expression :

$$f = \frac{\pi}{6} (D^3 - d^3) (1.529 - 1) \; 1.293 - 2,$$

dans laquelle f représente cette force, D, le diamètre de la grande sphère, et d, celui de la petite.

Digitized by Google

En remplaçant les lettres par leur valeur, on a :

$$f = \frac{\pi}{6}\left(\overline{2.7}^{3} - \overline{0.3}^{3}\right)(1.529 - 1)\ 1.293 - 2$$

ou

$$(1)\quad f = \frac{3{,}1416 \times 19.656 \times 0.529 \times 1.293 - 12}{6} = 5\text{ gr. }039$$

Un gramme d'excédent suffit pour déterminer l'ascension de la sphère. Tel qu'il est décrit, l'appareil peut donc fonctionner dans un mélange formé de 55 parties d'air et de 45 parties d'acide carbonique.

Du reste l'instrument peut être sensibilisé sans compromettre le résultat de ses indications.

Il suffit de n'établir entre la sphère et son contre-poids, qu'une différence d'un gramme. Dans ce cas l'expression (1) devient :

$$(2)\quad f = \frac{3{,}1416 \times 19.656 \times 0.529 \times 1.293 - 6}{6} = 6\text{ gr. }039$$

Ce résultat montre que l'appareil peut être actionné dans une atmosphère contenant seulement 30 pour 100 d'acide carbonique, et l'expérience confirme le fait.

Il est d'ailleurs évident qu'avec une sphère d'un rayon suffisant, on obtiendrait un appareil qui fonctionnerait dans une atmosphère contenant une proportion d'acide carbonique bien inférieure à celle qui est nécessaire pour être dangereuse.

Remarque I. — La forme sphérique donnée à la pièce principale de l'appareil, réduit à leur minimum le poids de cette pièce et les frottements pouvant résulter d'une inclinaison accidentelle du cylindre.

Remarque II. — Le Pneumatoscope permet de s'assurer de l'extérieur, si dans un puits il y a de l'acide carbonique. Il suffit de l'y faire descendre, à l'aide d'une corde,

Digitized by Google

autour de laquelle on a préalablement enroulé en spirales allongées, les câbles électriques.

Installé au point le plus bas d'une galerie, il fournit des indications sûres et continues.

Mais, dans ce cas, pour le soustraire à l'action nuisible de la poussière, on le place dans un cylindre CC, (fig. 2), dont l'intérieur est mis en communication avec l'atmosphère, par un entonnoir E et deux tubes recourbés T et *t*, d'une part, et par une cannelure *a*, ménagée dans la partie latérale du couvercle, d'autre part.

Un simple coup d'œil sur la figure suffit pour se rendre compte de la manière dont l'acide carbonique pénètre dans l'appareil, et comment l'action de la poussière est évitée.

Considérons maintenant le cas de protocarbure d'hydrogène, appelé grisou dans les mines et dont la densité est 0,559.

Relions, à l'aide du fil *f*, la borne A à la vis V_1, et augmentons de 4 grammes le poids de la sphère *s*. La grande sphère pesant 2 grammes de moins que la petite, est soulevée, et le disque *d* maintient le levier L en contact avec la vis V.

Ainsi réglé, le pneumatoscope est suspendu au fond d'un cylindre droit CC, dont la base supérieure est fermée hermétiquement, et dont la base inférieure est munie d'un tube d'échappement *t* et d'une sorte d'entonnoir renversé *E*, destiné à faciliter l'introduction du grisou dans l'appareil (fig. 3). Cette base est mobile ; deux clefs *c c* l'assujétissent au cylindre, qu'on suspend par les crochets KK à l'endroit où l'on a le plus de chance de rencontrer du grisou.

Cela dit, supposons que du protocarbure d'hydrogène se

Digitized by Google

dégage. Ce gaz étant plus léger que l'air, s'élève dans l'atmosphère, et au moyen de l'entonnoir, pénètre dans le cylindre, et par suite, dans l'appareil, où il remplace une partie de l'air qui s'échappe par le tube *t*, et où il forme avec l'autre partie, un mélange dont la densité se rapproche d'autant plus de 0,559 que le dégagement grisouteux est plus considérable.

Cette substitution du grisou à l'air détermine dans chaque pièce du Pneumatoscope un accroissement de poids proportionnel à son volume. Par suite, la sphère *S* descend et le disque *d* en agissant sur le levier L, ferme le circuit électrique. Immédiatement les sonneries fonctionnent et l'alarme est donnée.

Elles sont d'ailleurs actionnées tant que le cylindre contient du protocarbure d'hydrogène. Or, dès que le dégagement cesse, en vertu du principe de la diffusion des gaz, l'air pénètre peu à peu dans l'appareil, et au bout d'une heure environ les deux sphères reprennent leur position normale.

Il est donc certain que lorsque les sonneries s'arrêtent, il n'y a plus de grisou.

On peut du reste abréger la durée de l'expérience en ouvrant de temps en temps le robinet R, placé au sommet de l'entonnoir.

Lorsque l'appareil ne renferme que du grisou, la force suivant laquelle la sphère *S* est sollicitée de haut en bas, a pour expression :

$$f = \frac{\pi}{6} (D^3 - d^3) (1 - 0.559) \; 1.293 - 2$$

ou

$$(3)\; f = \frac{3,1416 \times 19,3 \times 0,441 \times 1.293 - 12}{6} = 3 \text{ gr. } 762$$

On voit par là que le Pneumatoscope peut fonctionner

Digitized by Google

dans une atmosphère ne contenant que 60 pour 100 de protocarbone d'hydrogène.

Il fonctionne même dans une atmosphère n'en contenant que 35 pour 100, si on le sensibilise comme on l'a fait pour l'acide carbonique.

Il est clair d'ailleurs qu'en prenant une sphère d'un rayon convenable, on obtiendrait un appareil capable de fonctionner dans une atmosphère contenant une proportion de grisou inférieure à celle qui est nécessaire pour que l'explosion puisse se produire.

Remarque I. — Les variations atmosphériques agissent directement sur le Pneumatoscope. On neutralise leur influence en rectifiant le réglage de l'appareil à chaque variation de température et de pression.

On sait qu'un litre d'air sec, à la température t et sous la pression H, pèse

$$1 \text{ gr. } 293 \times \frac{1}{1 + 0{,}00367\ t} \times \frac{H}{760}$$

A l'aide de cette formule on détermine la quantité dont il convient d'augmenter ou diminuer le contrepoids pour une variation quelconque de pression ou de température.

Un baromètre et un thermomètre placés dans le voisinage de l'appareil, fournissent les indications nécessaires.

Ces rectifications de réglage peuvent d'ailleurs être effectuées automatiquement par les variations mêmes de la pression atmosphérique.

Il suffit, en effet, de substituer à la petite sphère une éprouvette en verre contenant du mercure, de placer à côté un baromètre Fortin, de manière que le niveau de la cuvette soit rigoureusement le même que celui de l'éprouvette, et à l'aide d'un siphon capillaire, de mettre en communication les deux masses de mercure.

Digitized by Google

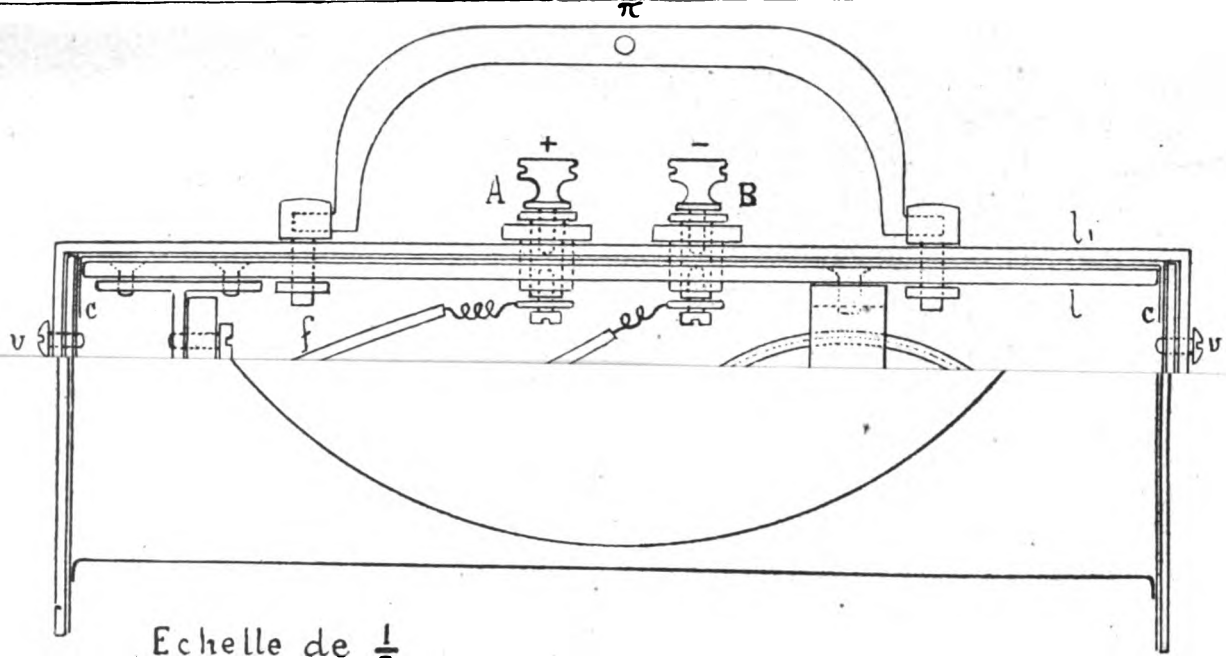

Echelle de $\frac{1}{2}$

Fig. 1

Digitized by Google

Digitized by Google

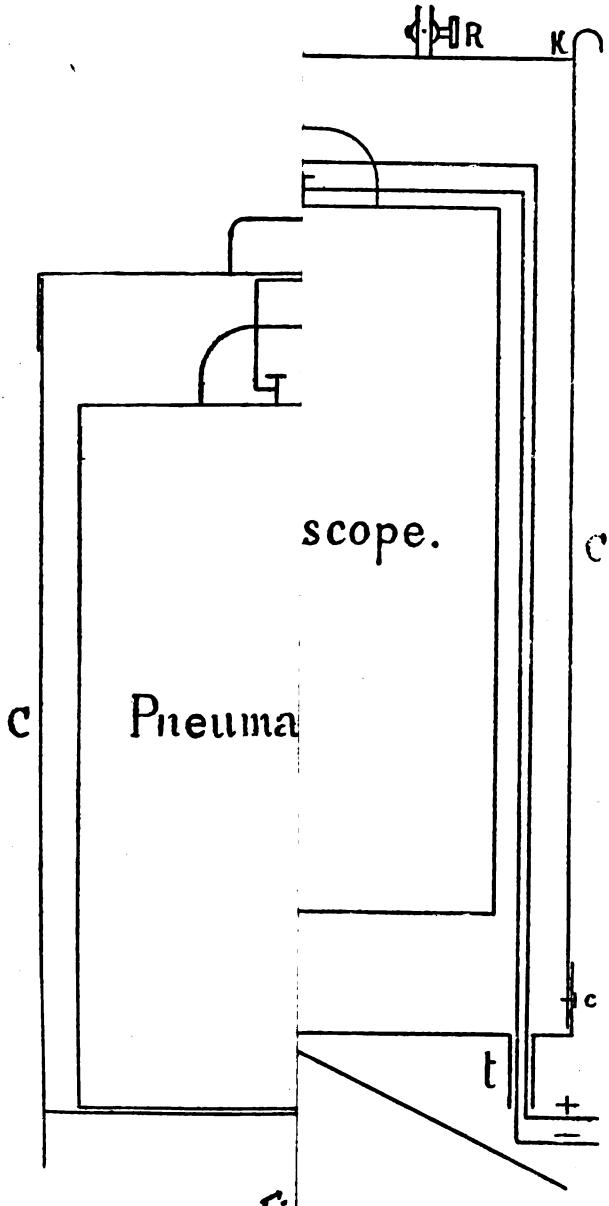

Fig

Digitized by Google

Digitized by Google

Dans ces conditions, si une dépression se produit, le niveau du mercure s'élève dans la cuvette, et par suite, dans l'éprouvette, qui dès lors augmente de poids. Or, il est aisé d'établir une relation entre la surface libre de l'éprouvette, celle de la cuvette et la section intérieure de la tige barométrique, pour que le poids de mercure qui passe dans l'éprouvette corresponde exactement à l'accroissement de poids éprouvé par la sphère.

Il est évident que le mouvement inverse se produit lorsque la pression atmosphérique augmente.

Il convient de faire remarquer que le siphon est placé de façon à ne pas contrarier les mouvements de l'appareil.

Remarque II. — Avec une conduite convenablement aménagée, le grisou peut être amené de l'intérieur à l'extérieur. Le Pneumatoscope peut donc être installé à portée de la vue et à l'abri de toute cause de dérangement.

ÉMILE DELFIEU,
Receveur des Postes et des Télégraphes, à Alais.

Digitized by Google

Digitized by Google

VENTE A L'ENCAN

du Mobilier de l'Evêché d'Alais, faite en 1791,

AU PROFIT

de Monseigneur DE BAUSSET

dernier Évêque de ce Diocèse

présenté par M. A. GROS, architecte

COMPTE DE RECETTE ET DÉPENSE

ÉTAT N° 4

Vente des meubles de Mr DE BAUSSET

Produit et Payements

Compe de recette et dépense pour Mr de Bausset

Recette

	liv.	sols	den.
Montant de la vente des meubles faite à l'Evéché, suivant l'état n° 1 . . .	2747	14	0
Montant de la vente des meubles faite soit à l'encan chez M. de La Fare, soit pour la très grande partie de gré à gré suivant état n° 2.	13780	7	6
Reçu de Taxil pour le montant des effets qu'il avait vendus, suivant le compte n° 3.	242	16	0
A reporter . . .	18770	7	6

Digitized by Google

	liv.	sols	den.
Report. . . .	18770	17	6
Montant des meubles dont je me suis chargé au mois de décembre 1792, compris dans l'état que j'ai adressé à Mr de Bausset.	6405	10	0
	25176	7	6

Dépense

1. — *Domestiques*

Le 14 avril 1791, payé au sieur Barry, cuisinier, sur sa quittance et sur une note de M. Giraud, nº 1, en deux pièces.	277	10	0
Le dit jour, payé à Savin, jardinier, sans quittance, à cause qu'il est illettré, suivant sa note mise sur un état de M. Giraud, la dite note nº 2	87	0	0
Le 15 dudit, payé à Marcelin, frotteur, sur sa quittance nº 3	475	0	0
Ledit jour, payé à Lhardy, portier, sur sa quittance nº 4	427	10	0
Le 17 dudit, payé à Taxil, concierge, sur sa quittance nº 5	1813	4	6
Le 30 janvier 1793, payé à Taxil, sur un compte et sa quittance nº 6	1276	8	4
	4356	12	10

Digitized by Google

2. — *Comptes de marchandises et ouvrages*

	liv.	sols	den.
Le 15 avril 1791, payé au sieur Dolsan, maître maçon, suivant les comptes en deux feuilles, et sa quittance nº 7	1269	0	0
Le 16 du dit, payé à Madame la Veuve Gautier, suivant le compte et quittance nº 8.	2231	19	6
Le 30 du dit, payé au sieur Bourguet, serrurier, suivant son compte et quittance nº 9.	7	10	0
Le 7 mai 1791, payé au sieur Légal, tuteur du fils, pupille de feu Pradon, menuisier, suivant une lettre du dit Pradon du 27 janvier 1791 à M. Giraud, de lui apostillée, un compte particulier, et la quittance nº 10 en trois pièces, cy. . .	1264	0	0
Le 10 juillet 1791, payé au sieur Daudet, maréchal-ferrant suivant son compte et quittance nº 11	6	0	0
	4828	9	6

3. — *Médecin, Chirurgien*

Le 15 avril 1791, payé à M. Privat, médecin, suivant sa quittance nº 12 .	150	0	0
A reporter. . .	150	0	0

Digitized by Google

	liv.	sols	den.
Report. . . .	150	0	0
Ledit jour, payé à M. Pagès, chirurgien, suivant son compte et quittance n° 13	36	0	0
	186	0	0

4. — *Loyer de maison*

Payé au sieur Fontane, pour une année du loyer de sa maison, échu le 30 avril 1792, suivant ses quittances des 5 juillets et 11 novembre, de 180 livres chacune, n° 14, en une même feuille	360	0	0
Payé au même, pour la deuxième année qui doit échoir le 30 avril 1793, suivant sa quittance du 15 novembre 1792, n° 15	360	0	0
	720	0	0

5. — *Collège*

Le 14 avril 1791, payé à M. Taisson, Supérieur du Collège, suivant sa quittance n° 16	2631	15	10
Le 15 dudit, payé au même, suivant sa quittance n° 17	3182	17	0
	5814	12	10

Digitized by Google

6. — *Secrétaire*

	liv.	sols	den.
Le 10 avril 1791, payé à M. Adoul, secrétaire de M. de Bausset, suivant sa quittance n° 18	523	0	0

7. — *Collecteur, Dépens*

Le 14 avril 1791, payé au sieur Laupies, collecteur d'Alais, suivant sa quittance n° 19	132	10	0
Le 15 dudit, payé au sieur Sabatier, procureur, pour dépens faits contre M. de Bausset par M. le Procureur-syndic du district, suivant son rôle et sa quittance n° 20 . . .	38	14	6
	171	4	6

8. — *MM. Giraud et Adoul*

Le 9 février 1792, payé à M. Giraud, par ordre de M. de Bausset, suivant son récépissé n° 21	240	0	0
Les 9 et 27 février 1793, payé à M. Adoul, par ordre de M. de Bausset, suivant ses reçus de 100 livres chacun, n° 22, en deux pièces. . .	200	0	0
	440	0	0

Digitized by Google

9. — *Autres comptes*

	liv.	sols	den.
Le 27 mars 1791, payé au sieur Arnaud, plâtrier, pour 3 journées par lui employées par ordre de M. Giraud, pour démonter l'autel de la chapelle, suivant sa quittance nº 23. .	5	0	0
Le 12 avril 1791, payé au sieur Commandrieu, maçon, pour réparations de dommages causés aux cheminées et aux trumeaux et autres objets, suivant son compte et quittance nº 24	12	0	0
Le 25 dudit, payé au sieur Calcat, serrurier, pour deux clefs qu'il avait fait, qui manquaient à des armoires, sans quittance	4	4	0
Le 28 dudit, payé au sieur Donadieu, plâtrier, pour le rétablissement de l'autel de la chapelle, suivant sa quittance nº 25	12	0	0
Le 30 dudit, payé au serrurier pour deux fers qu'il avait fournis pour rétablir l'autel de la chapelle, sans quittance		16	0
Le 25 juin 1791, payé à Taxil, pour dépense de blanchissage ou de transport de meubles, suivant son compte et quittance nº 26.	10	9	0
	44	9	0

Digitized by Google

10. — *Monsieur Laborie*

	liv.	sols	den.
Le 3 janvier 1793, payé à M. Laborie, suivant son compte avec douze pièces y jointes, et sa quittance nº 27.	1782	1	0

11. — *Envoy et payement*

En février 1792, envoyé à M. de Bausset un pot de miel pesant six livres trois onces, net, montant.	6	6	0
Le 12 janvier 1793, payé à M. de Bausset, suivant son récipissé nº 28. .	3090	0	0
	3096	6	0

12. — *Transport de meubles et frais de vente*

Le 4 avril 1791, payé à plusieurs hommes pour le transport des glaces et des meubles, sans quittance. .	21	0	0
Le 10 du dit, payé à M. Crosade, pour ses vacations, sur sa quitttance nº 29	48	0	0
Le 15 du dit, payé à Estève, tapissier, pour estimation de meubles, suivant sa quittance nº 30	12	0	0
A reporter. . .	81	0	0

Digitized by Google

	liv.	sols	den.
Report. . . .	81	0	0
Le 20 du dit, donné au cocher de M. de Montalet, de l'avis de Taxil, pour le transport des meubles de l'Evéché chez M. de La Fare, sans quittance	9	0	0
Le dit jour, payé à Thomas, trompette, pour ses vacations, suivant sa quittance nº 31	9	0	0
Le 21 du dit, payé au sieur Laroche, crieur, pour ses vacations, suivant sa quittance nº 32	9	0	0
Le 25 du dit, payé au sieur Estève, pour estimation des meubles, suivant sa quittance nº 33	6	0	0
Le dit jour, donné à Privat, domestique de M. de La Fare, de l'avis de Taxil, pour ses peines et soins, sans quittance	10	0	0
Le 17 juin 1791, payé pour le transport des meubles qui restaient chez M. de La Fare, sans quittance . .	12	0	0
Le 24 novembre 1792, payé au sieur Estève, pour estimation de meubles, suivant sa quitance nº 34 . . .	10	0	0
	146	0	0

13. — *Articles dus*

Par M. Giraud	85	10	0
Report. . . .	85	10	0

Digitized by Google

			liv.	sols	den.
Report. . . .			85	10	0
Par M. Dumazert, pour reste de 8 livres			3	4	0
Par M. Philibert			13	4	0
			101	18	0

14. — *Autres dépenses*

En avril 1791, pour sortir les orangers 16 journées à 36 sols. . . .	28	16	0		
Pour boire	1	12	0		
	30	8	0	30	8 0
Le 20 avril 1791, rendu à Valentin, cafetier, sur le prix d'une dame-jeanne de Malaga, gâté, à lui vendue. . .				21	10 0
En novembre 1791, pour rentrer les orangers, 22 journées à 30 sols.	33	0	0		
Pour boire	1	6	0		
	34	16	0	34	16 0
En février 1792, envoyé une caise d'effets, frais de menuisier et de porte-faix.				3	12 0
En avril 1792, envoyé une autre caisse d'effets, frais de menuisier et de porte-faix				3	16 0
A reporter. . .				94	2 0

Digitized by Google

	liv.	sols	den.
Report. . . .	94	2	0
En mai 1792, envoyé 3 caisses de livres, frais	9	10	0
En février 1793, envoyé une caisse de livres, frais y compris 3 livres 10 sols de cordes pour la dite caisse.	7	16	0
	111	8	0

Dépense

Article 1er	4356	12	10
» 2me.	4828	9	6
» 3me.	186	0	0
» 4me.	720	0	0
» 5me.	5814	12	10
» 6me.	523	0	0
» 7me.	171	4	6
» 8me.	440	0	0
» 9me.	44	9	0
» 10me.	1782	1	0
» 11me.	3069	6	0
» 12me.	146	0	0
» 13me.	101	18	0
» 14me.	111	8	0
	22322	1	8

Résultat

Recettes	23176	7	6
Dépenses	22322	1	8
Je reste devoir	854	5	10

Digitized by Google

Fait en double original, affirmé le présent compte véritable, y ayant joint les états, quittances, récépissés et autres pièces qui y sont mentionnées.

Alais, le 3 mars 1793.

DHOMBRES, *procureur fondé.*

Je soussigné reconnais avoir reçu les huit cent cinquante quatre livres cinq sols dix deniers que Monsieur Dhombres, mon procureur fondé, me devait, par le résultat du présent compte, et je le décharge en conséquence de tous effets, quittances, récépissés et autres effets mentionnés audit compte.

Fait à Paris le trente may mil sept cent quatre-vingt-treize.

† LOUIS-FRANÇOIS DE BAUSSET.

NOTA. — La reconnaissance ci-dessus est entièrement écrite par Monsieur de Bausset.

Etat n° 2.

Vente des meubles de Monsieur de Bausset, faite, soit à l'encan chez Monsieur de La Fare, soit pour la très grande partie de gré à gré.

1. — *Armoires, Bureaux, Tables, etc.*

Nom des acheteurs	liv.	sols	den.
M. Roure, 1 grande armoire	60	0	0
M. Novis Plantier, 1 grand bureau . .	45	0	0
A reporter. . .	105	0	0

Digitized by Google

Noms des acheteurs	liv.	sols	den.
Report. . . .	105	0	0
M. Crozade, 1 grand bureau.	45	0	0
M. Bernard, 1 petit bureau	36	0	0
M. Defos, 1 armoire bois blanc	24	0	0
Le sieur Privat, 1 armoire.	10	0	0
Marcellin, 1 armoire	9	0	0
M. Bernard, 1 armoire	9	0	0
Marcellin, 1 étagère	9	0	0
Mme Gautier, 1 petit cabinet	5	0	0
Le sieur Dumazert, 1 table avec son tiroir	8	10	0
Le sieur Bernard, 1 autre table	8	10	0
Mlle Aubrespin, 1 table	6	0	0
Mme Plantin, 1 table.	5	8	0
Mlle Bouschet, 1 petite table à écrire .	5	0	0
Le sieur Ginoux, 2 tables à 6 livres. .	12	0	0
Jeanne Vedil, 1 table	5	0	0
Le sieur Granier, 1 table	5	0	0
Le sieur Jumas, 1 table	3	0	0
Mlle Goirand, 1 table.	4	0	0
Mme Plantin, 1 autre table.	3	0	0
Mlle Goirand, 1 autre table	3	0	0
Gervais, 1 autre table	3	0	0
Mme Gardies-Larnac, 2 petites tables à 3 livres 10 sols	7	0	0
Mme Gardies-Larnac, 1 table.	3	0	0
A reporter. . .	333	8	0

Digitized by Google

Noms des acheteurs	liv.	sols	den.
Report. . . .	333	8	0
Huguette, gargotière, 1 table	3	0	0
Le sieur Philibert, 3 tables à 3 livres .	9	0	0
M. Bernard, 1 petite armoire	4	0	0
Mme Serres, 1 table avec son tiroir . .	9	0	0
Bouschette, 1 petite table.	2	8	0
id. , 1 autre table plus petite . .	1	4	0
Jeanne Vedil, 2 petits bancs.		12	0
id. , 1 petit coffre.	1	4	0
Bouschette, 2 rateliers pour les habits.	1	1	0
Jeanne Vedil, 1 ratelier		16	0
id. , 1 autre.		6	0
Le sieur Légal, 2 petits barils	4	0	0
Mme Gautier, 1 encoignure.	10	0	0
M. Novis Plantier, 1 encoignure . . .	10	0	0
M. Crosade, 5 vieilles fenêtres	60	0	0
	449l	19s	0d

2. — *Sophas, fauteuils, chaises.*

Mlle Dupré, 1 fauteuil de tapisserie . .	18	0	0
M. Crozade, 1 sopha serge de filozelle jaune	80	0	0
M. Crozade, 12 fauteuils de même. . .	288	0	0
A reporter. . .	386	0	0

Digitized by Google

Noms des acheteurs	liv.	sols	den.
Report. . . .	386	0	0
M. le curé d'Anduze, 2 bergeres moire rayée	70	0	0
M. le curé d'Anduze, 6 fauteuils de même.	180	0	0
M. l'abbé de La Fare, 1 vieux fauteuil moquette verte	36	0	0
M. l'abbé de La Fare, 2 bergères velour d'Utrecht jaune	72	0	0
M. l'abbé de La Fare, 6 fauteuils de même.	162	0	0
M. Bernard, 6 fauteuil satinade rayée .	90	0	0
id. , 1 sopha de canne endommagé.	26	0	0
id. , 4 fauteuils de canne	40	0	0
M. Dhombres (1) 4 fauteuils de canne.	40	0	0
M. l'abbé de La Fare, 3 fauteuils de canne, coussins d'indienne. . . .	45	0	0
M. Bernard, 2 fauteuils de canne, coussins de papeline jaune. . . .	30	0	0
M. Novis Plantier, 4 fauteuils de canne, coussins de papeline jaune . .	50	0	0
M. Bernard, 1 fauteuil de canne endommagé, coussin de papeline jaune .	10	10	0
M. Bernard, 5 fauteuils de paille en satin usé	25	0	0
A reporter. . .	1262	10	0

(1) Sur le refus de M^lle^ de St-Sauveur, après avoir fait acheter ces quatre fauteuils par M. Desponchés père, voyez ci-après, page 100.

Digitized by Google

Noms des acheteurs	liv.	sols	den.
Report	1262	10	0
M. Ligou, 2 fauteuils de paille garnis de leurs coussins.	12	0	0
Mlle de Larnac, 2 autres fauteuils de paille garnis de leurs coussins . .	12	0	0
M. Pre Pouget, 2 autres fauteuils de paille garnis de leurs coussins . .	12	0	0
M. Deleuze, 2 autres fauteuils de paille garnis de leurs coussins . .	12	0	0
Mme de Lascours, 1 sopha et 12 fauteuils d'Aubusson	400	0	0
Mme Gardies-Larnac, 6 fauteuils de velour cramoisi à 24 livres	144	0	0
M. Bernard, 12 fauteuils velour jaune à 20 livres.	240	0	0
Mme Guiraudet, 6 fauteuil velour vert et blanc.	120	0	0
M. le curé d'Anduze, 2 fauteuils de paille sans coussin	4	0	0
La nommée Pougesse, 2 fauteuils de paille à 15 sols	1	10	0
Jeanne Vedil, 1 vieux fauteuil de paille brisé		12	0
Mlle de Larnac, 6 fauteuils bois de cerisier à 3 livres	18	0	0
M. Bernard, 6 fauteuils bois de cerisier à 3 livres	18	0	0
A reporter. . .	2256	12	0

Digitized by Google

Noms des acheteurs	liv.	sols	den.
Report . . .	2256	12	0
Mlle Dolsan, 2 fauteuils bois de cerisier à 3 livres	6	0	0
M. Crozade, 2 fauteuils bois de cerisier à 3 livres	6	0	0
M. Barrot, 12 chaises bois de cerisier à 2 livres	24	0	0
M. Crozade, 12 chaises bois de cerisier à 2 livres	24	0	0
M. Bernard, 12 chaises bois de cerisier à 2 livres	24	0	0
Mme de Cardet, 6 chaises bois de cerisier	12	0	0
Mlle de Larnac, 6 chaises bois de cerisier à 2 livres	12	0	0
Le sieur Aragon, 6 chaises bois de cerisier, à 2 livres	12	0	0
Le sieur Bernard, 6 chaises bois blanc à 25 sols	7	10	0
Mlle Dolsan, 6 chaises bois blanc à 25 sols	7	10	0
M. Bernard, 12 chaises demi fines à 20 sols	12	0	0
M. Bernard, 9 chaises à 18 sols	8	2	0
M. Despuech, 6 chaises à 16 sols . . .	4	16	0
Jeanne Vedil, 6 chaises communes à 15 sols	4	10	0
A reporter . . .	2421	0	0

Digitized by Google

Noms des acheteurs	liv.	sols	den.
Report	2421	0	0
Mlle Dolsan, 4 autres chaises communes à 15 sols	3	0	0
La nommée Verdier, 4 vieilles chaises à 10 sols.	2	0	0
Jeanne Vedil, 3 autres vieilles chaises à 10 sols	1	10	0
Lhardy, 2 autres vieiiles chaises à 10 sols.	1	1	0
La nommée Blanc, 2 vieilles chaises à 6 sols		12	0
	2429	2	0

3. — *Commodes, Glaces, Lits, etc.*

Mlle Dupré, 1 commode à dessus de marbre blanc	78	0	0
Mme Gibert, 1 autre commode à la régence.	66	0	0
M. l'abbé de La Fare, 1 autre bois d'acajou à dessus de marbre portor.	150	0	0
M. Dhombres, 1 autre bois d'acajou, dessus de marbre blanc (1)	120	0	0
A reporter. . .	414	0	0

(1) Sur le refus de Mlle de Saint-Sauveur, après avoir fait acheter cette commode par Monsieur Desponchès père, voyez ci-après, page 100.

Digitized by Google

Noms des acheteurs	liv.	sols	den.
Report. . . .	414	0	0
M. Crozade, 1 autre bois d'acajou, dessus de marbre blanc.	108	0	0
M. Bernard, 1 autre bois d'acajou, dessus de marbre blanc	57	0	0
Le sieur Bonat, 1 commode bois de noyer	26	0	0
Le sieur Laporte, 1 commode bois de noyer	24	0	0
M^lle Deleuze, 1 commode à trois tiroirs.	18	0	0
M^me Serres, 1 autre à 2 tiroirs.	18	0	0
M. le curé d'Anduze, 1 table sculptée à dessus de marbre blanc	60	0	0
M. Bernard, 1 autre table sculptée à dessus de marbre blanc.	60	0	0
M. Crozade, 1 autre table à dessus de marbre noir veiné.	80	0	0
M^lle Dupré, 1 table de nuit à dessus de marbre	9	0	0
M. Bernard, 1 autre table de nuit à dessus de marbre.	9	0	0
M. Bonal, 1 autre table de nuit à dessus de marbre.	9	0	0
M. Crozade, 1 glace en deux pièces . .	156	0	0
id. , 1 autre glace en deux pièces.	204	0	0
M. Bernard, 1 glace carrée	160	0	0
M. de Cardet, 1 autre glace carrée. . .	100	0	0
A reporter . . .	1512	0	0

Digitized by Google

Noms des acheteurs	liv.	sols	den.
Report. . . .	1512	0	0
M. Bernard, 1 trumeau	52	0	0
M. de Cardet, 1 autre trumeau	45	0	0
M. Agnel, 1 autre à couronnement . .	50	0	0
M. Crozade, 1 glace à cadre gris. . . .	400	0	0
Mme Granier, 1 lit à alcove serge de filoselle jaune, tapisserie de l'alcove, bois et fers du lit.	120	0	0
Mlle Goirand, 1 lit bourette verte et tapisserie de l'alcove, bois et fers du lit	150	0	0
M. l'abbé de La Fare, 1 lit papeline jaune, sa contre pointe, bois et fers du lit.	108	0	0
M. Bernard, 1 lit à alcove satinade rayée, tapisserie de l'alcove, bois et fers du lit	120	0	0
M. le curé d'Anduze, 1 lit à niche, tapisserie de l'alcove, rideaux du devant de l'alcove, moire rayée, bois et fers du lit	150	0	0
Mlle Dupré, 1 vieux lit, satin cramoisi piqué, les rideaux du lit serge filoselle cramoisie, bois et fers du lit.	60	0	0
M. le curé d'Anduze, 1 petit lit de moire à 1 place, bois et fers du lit.	72	0	0
A reporter. . .	2839	0	0

Digitized by Google

Noms des acheteurs	liv.	sols	den.
Report	2839	0	0
M. Degenas, 1 niche en satin blanc, les rideaux d'alcove de moire rayée, bois et fers du lit	220	0	0
M. Degenas, 2 rideaux d'alcove, courte pointe et pente du devant de l'alcove en indienne perse, bois et fers du lit.	80	0	0
Mlle Bouschet, 1 vieux garniment de lit en laine tout percé.	4	0	0
la Ve Donadieu, 1 paire rideaux cotonnade jaune	9	0	0
Mme Arbousset, 1 paire rideaux d'alcove cotonnade bleue et blanche . .	18	0	0
M. le curé d'Anduze, 1 tapisserie satinade usée.	72	0	0
Mme de Cardet, 1 tapisserie de damas jaune, 103 aunes à 6 livres 5 sols .	643	15	0
M. l'abbé de la Fare, 1 portière usée moquette rouge et verte.	8	0	0
Mme Arbousset, 1 morceau de tapisserie	6	0	0
Jeanne Vedil, 1 morceau de toile peinte	3	10	0
Mme de Roche, 1 table de toilette à placage	45	0	0
Mme Granier, 1 table de toilette	41	0	0
A reporter. . .	3989	5	0

Digitized by Google

Noms des acheteurs	liv.	sols	den.
Report. . . .	3989	5	0
Mme Mativé, 2 rideaux taffetas jaune à 6 livres	12	0	0
Mme Mativé, 1 bois de lit	12	0	0
M. Roure, 3 bois de lit à 12 livres l'un.	36	0	0
Le sieur Barbusse, 1 bois de lit. . . .	12	0	0
id. , id.	9	0	0
Mme de Juge, 1 bois de lit	9	0	0
Le sieur Dupuy, 1 bois de lit	9	0	0
Le sieur Granier, 1 bois de lit.	9	0	0
id. , id.	7	0	0
M. Agnel, 1 bois de lit.	6	0	0
M. du Cayron, 1 bidet.	7	0	0
Mme de Lascours, un bidet	7	0	0
M. Defos, un bidet	6	0	0
Mlle de Larnac, un bidet.	6	0	0
M. Granier, 1 bidet	5	0	0
M. Roure, 1 chaise percée	6	0	0
Mme de Latour, 1 chaise percée	5	0	0
Mme Arbousset, 1 chaise percée. . . .	4	16	0
M. Estève, 1 chaise percée	3	15	0
Marcellin, 1 chaise percée	3	0	0
Mme de Latour, 2 tables de nuit à 5 livres 10 sols.	11	0	0
Mme de Cardet, 1 table de nuit.	5	10	0
A reporter. . .	4180	6	0

Digitized by Google

Noms des acheteurs	liv.	sols	den.
Report. . .	4180	6	0
M. Murjas, 1 table de nuit.	5	0	0
Mme Gardies-Larnac, 1 table de nuit. .	4	0	0
M. Granier, 1 table de nuit endommagée	2	10	0
Le sieur Verdier, 1 table de nuit brisée	1	16	0
M. Crozade, 1 cheminée de marbre . .	48	0	0
M. l'abbé de La Fare, 1 écran papier jaune	10	0	0
M. Vidal, 1 autre, papier jaune	10	0	0
Mme Guiraudet, 1 paravent cotonnade chinée	12	0	0
M. le curé d'Anduze, 1 paravent cotonnade chinée.	12	0	0
Mme de Cardet, 1 chiffonnière	18	15	0
Mme de Cardet, 1 table volante en bois d'acajou.	20	0	0
M. Bernard, 1 table pliante en bois d'acajou	32	0	0
	4356	7	0

4. — *Linge, Draps de lit, Nappes, Serviettes, etc.*

Mme de Cardet, 4 paires draps de lit de maître à 36 livres	144	0	0
Mme de Cardet, 2 paires draps de lit de maître à 27 livres	54	0	0
A reporter. . .	198	0	0

Digitized by Google

Noms des acheteurs	liv.	sols	den.
Report. . . .	198	0	0
Mme La Barèze, 1 paire draps de lit plus petits.	12	0	0
Le sieur Verdier, 2 paires draps de lit de domestique à 15 livres	30	0	0
M. Crozade, 2 paires draps de lit de domestique à 15 livres	30	0	0
Mlle de Larnac, 2 paires draps de lit de domestique à 15 livres	30	0	0
Le sieur Bernard, 1 paire draps de lit de domestique à 15 livres.	15	0	0
Montinarde, 1 paire draps de lit de domestique à 12 livres	12	0	0
Mme Arbousset, 4 paires draps de lit de domestique à 11 livres.	44	0	0
Le sieur Bernard, 3 paires draps de lit de domestique à 11 livres.	33	0	0
Mlle de Larnac, 1 paire draps de lit de domestique à 11 livres	11	0	0
M. du Cayron, 1 paire de draps de lit de domestique à 11 livres. . . .	11	0	0
Le boulanger du collège, 1 paire drap de lit de domestique	10	0	0
Mlle Marion, 1 paire drap de lit de domestique.	10	0	0
Mme de Cardet, 4 nappes à 24 livres la pièce	96	0	0
Mlle Dupré, 1 nappe	18	0	0
A reporter. . .	560	0	0

Digitized by Google

Noms des acheteurs	liv.	sols	den.
Report. . . .	560	0	0
le sieur Estève, 1 autre nappe	18	0	0
Mlle Robin, 1 autre nappe.	8	10	0
Mme Gautier, 1 autre nappe	6	0	0
le sieur Dupuy, une autre nappe. . .	5	0	0
le sieur Bernard, 1 vieille nappe. . . .	2	8	0
le sieur Dupuy, 2 nappes cordat à 3 livres	6	0	0
la tante de Mlle Goirand, 1 nappe cordat à 3 livres.	3	0	0
la nommé Gautière, 1 nappe cordat à 3 livres	3	0	0
Mlle Chambon, 1 nappe cordat à 3 livres	3	0	0
la femme qui vend du vin chez M. de La Fare, 1 nappe cordat à 3 livres.	3	0	0
Mlle Pelissier, 1 autre	1	16	0
Mme Barrot, 3 douzaines serviettes à 20 livres.	60	0	0
Mme de Cardet, 7 douzaines serviettes à 18 livres	126	0	0
Mme Crozade, 6 douzaines serviettes à 18 livres.	108	0	0
Mlle de Larnac, 4 douzaines serviettes à 18 livres.	72	0	0
Mme Arbousset, 2 douzaines serviettes à 18 livres.	36	0	0
A reporter. . .	1021	14	0

Digitized by Google

Noms des acheteurs	liv.	sols	den.
Report . . .	1021	14	0
M. Dupuy, 1 douzaine serviettes à 18 livres	18	0	0
Mlle Dupré, 2 douzaines serviettes à 18 livres	36	0	0
Le sieur Estève, 1 douzaine serviettes à 18 livres	18	0	0
Mme Gautier, 1 douzaine et demi serviettes à 18 livres	27	0	0
Mlle Robin, demi douzaine serviettes à 18 livres.	9	0	0
M. Bénézet, 2 douzaines serviettes à 15 livres.	30	0	0
Mlle Reboul, 1 douzaine serviettes à 14 livres.	14	0	0
Mme La Barèze, 1 douzaine serviettes à 12 livres.	12	0	0
Mlle Hubac, 1 douzaine serviettes à 9 livres 4 sols	9	4	0
Le sieur Verdier, 1 douzaine serviettes à 6 livres	6	0	0
Le sieur Dupuy, 1 douzaine serviettes à 6 livres	6	0	0
M. l'abbé de Sauvage, 1 douzaine serviettes à 9 livres	9	0	0
Jeanne Vedil, 1 douzaine serviettes à 9 livres	9	0	0
A reporter. . .	1224	18	0

Digitized by Google

Noms des acheteurs	liv.	sols	den.
Report. . . .	1224	18	0
Le sieur Barbusse, 2 douzaines serviettes, à 7 livres 10 sols	15	0	0
Montinarde, 4 serviettes à 15 sols. . .	3	0	0
Baldine, 6 serviettes à 10 sols	3	0	0
Le sieur Bernard, 3 douzaines et demi, vieilles serviettes	10	0	0
Baldine, 3 serviettes.	1	0	0
Larguière, des morceaux de vieilles serviettes	4	0	0
	4	0	0
Mme de Cardet, 2 douzaines tabliers de cuisine à 12 livres.	24	0	0
M. Bénézet, 2 douzaines tabliers de cuisine à 12 livres.	24	0	0
Mme de Cadole, 1 douzaine tabliers de cuisine à 12 livres.	12	0	0
M. l'abbé de Sauvages, 3 tabliers de cuisine	3	0	0
Mlle Hubac, 1 tablier de cuisine. . . .	1	0	0
Le sieur Dupuy, 6 tabliers de cuisine.	2	0	0
Jeanne Vedil, 1 douzaine torchons de cuisine	1	16	0
Marion Latour, 1 douzaine torchons de cuisine.	1	10	0
Le sieur Dupuy, 1 douzaine d'essuie-mains.	12	0	0
A reporter. . .	1342	4	0

Digitized by Google

Noms des acheteurs	liv.	sols	den.
Report. . . .	1342	4	0
la nommé Larguière, 2 douzaines d'essuie-mains à 6 livres	12	0	0
M. Bénézet, 2 douzaines d'essuie-mains à 3 livres.	6	0	0
Mlle Chambon, 1 douzaine d'essuie-mains à 3 livres.	3	0	0
Jeanne Vedil, 1 douzaine d'essuie-mains à 3 livres.	3	0	0
Mlle Roure, 1 douzaine et demi d'essuie-mains à 3 livres	4	10	0
le sieur Bernard, 2 douzaines et demi d'essuie-mains à 3 livres	4	14	0
	1375	8	0

5. — *Couvertures, matelas, paillasses, etc.*

M. Crozade, 1 couverture de coton . .	30	0	0
Mlle Dolsan ou Dulson, 1 couverture de coton	24	0	0
Mme Arbousset, 1 couverture de coton.	24	0	0
Mlle de Larnac, 1 . . . . id.	24	0	0
le sieur Pirson, 1 . . . . id.	21	0	0
Mme de Lascours, 1 . . . id.	21	0	0
Mme La Barèze, 1 . . . . id.	21	0	0
Mlle Goirand, 1 . . . . . id.	21	0	0
A reporter. . .	186	0	0

Digitized by Google

Noms des acheteurs	liv.	sols	den.
Report . . .	186	0	0
le sieur Bernard, 1 couverture de coton	21	0	0
M. Crozade, 1 . . . . . id.	15	0	0
M. Bénézet, 1 . . . . . id.	15	0	0
le sieur Bernard, 1 couverture de molleton	21	0	0
Mlle Goirand, 1 couverture de soie . .	12	0	0
le sieur Bernard, 2 couvertures de laine à 18 livres	36	0	0
Mme Fontanieu, 1 couverture de laine .	15	0	0
le sieur Laporte, 1 couverture de laine	15	0	0
Mme de Lascours, deux couvertures de laine à 12 livres	24	0	0
le sieur Bernard, 1 couverture de laine à 12 livres	12	0	0
le sieur Bernard, 3 couvertures de laine à 9 livres	27	0	0
M. Crozade, 1 couverture de laine. . .	7	5	0
le sieur Bernard, 1 couverture de laine	7	0	0
Mme de Lascours, 4 couvertures de laine à 6 livres 15 sols.	27	0	0
la nommée Montinarde, 1 couverture de laine	5	0	0
Lhardy, 2 couvertures de laine à 4 livres	8	0	0
A reporter . . .	453	5	0

Digitized by Google

Noms des acheteurs	liv.	sols	den.
Report. . . .	453	5	0
le sieur Pertus, 1 très vieille couverture.	2	10	0
Mme Mativé, 2 couvertures à 12 livres .	24	0	0
la nommée Verdier, 1 couverture . .	5	10	0
Jeanne Vedil, 1 id.	3	10	0
M. Crozade, 2 matelas laine à 30 livres.	60	0	0
id. ,4 id. à 27 id. .	108	0	0
Mlle Dupré, 1 id.	27	0	0
M. Crozade, 1 id.	24	0	0
M. Bernard, 3 id. à 24 livres.	72	0	0
M. Defos, 3 id. à 21 id. .	63	0	0
le sieur Bernard, 1 id.	21	0	0
Mlle Dupré, 2 id. à 20 livres.	40	0	0
Mme La Barèze, 1 id.	20	0	0
la nome Nanette, 1 id.	20	0	0
Lavesquesse, 1 id.	19	0	0
M. Vidal, 2 id. à 18 livres.	36	0	0
le sieur Roux, 2 id. à 15 id. .	30	0	0
M. le curé d'Anduze, 1 matelas laine .	15	0	0
le sieur Barbusse, 1 id.	15	0	0
M. Bernard, 1 id.	15	0	0
M. Crozade, 1 id.	14	10	0
Mme Boulogne, 4 matelas laine à 12 livres.	48	0	0
A reporter. . .	1136	5	0

Digitized by Google

Noms des acheteurs	liv.	sols	den.
Report. . . .	1136	5	0
Jeanne Vedil, 1 matelas laine	12	0	0
le sieur Bernard, 1 id.	12	0	0
le sieur Rivau, 3 id. à 10 livres.	30	0	0
le sieur Bernard, 1 id.	9	0	0
Lhardy, 1 id.	8	0	0
M. Crozade, 1 matelas de crin.	27	0	0
Mme Guiraudet, 1 id.	15	0	0
le sieur Bernard, 1 lit de plume . . .	57	0	0
M. le curé d'Anduze, 1 id.	48	0	0
id. 1 id.	40	0	0
M. Bernard, 1 id.	25	0	0
id. 2 lits de plume à 20 livres. .	40	0	0
M. Defos, 2 id. à 15 id. . .	30	0	0
M. Bernard, 1 id. id. . . .	15	0	0
la nome Verdun, 1 vieux lit de plume.	9	0	0
Mlle Dupré, 1 traversin de plume . . .	8	0	0
id. 2 id. à 6 livres.	12	0	0
Mme Arbousset, 2 id.	12	0	0
le sieur Bernard, 2 id. à 5 livres.	10	0	0
Mlle Dupré, 2 id. à 4 livres.	8	0	0
le sieur Bernard, 1 id.	4	0	0
Mme La Barèze, 1 id. à 3 livres.	3	0	0
Mme de Lascours, 5 vieux traversins à 2 livres	10	0	0
A reporter. . .	1580	5	0

Digitized by Google

Noms des acheteurs	liv.	sols	den.
Report. . . .	1580	5	0
Le sieur Capsur, 1 carreau	4	12	0
M. le curé d'Anduze, 2 id. à 3 livres.	6	0	0
M. Crozade, 1 id.	3	0	0
Le sieur Bernard, 1 id.	3	5	0
Gervaise, 2 paillasses toile à 4 livres .	8	0	0
Rougère, 2 id. à 3 id. . .	6	0	0
Jeanne Vedil, 2 id.	6	0	0
Aymarde, 1 id.	3	0	0
Le sieur Bernard, 2 id.	6	0	0
Le sieur Capsur, 2 id.	6	0	0
Mme Mativé, 1 id. à 2 livres 10 sols.	2	10	0
La nome Roux, 2 id. à 1 id. 5 id.	2	10	0
Jeanne Vedil, 1 id.	1	0	0
	1638	2	0

6. — *Rideaux, tentes, toile, etc.*

Mme de Cardet, 3 paires de rideaux à 54 livres la paire	162	0	0
M. Crozade, 2 paires de rideaux à 54 livres	108	0	0
Mme de Cardet, 1 paire de rideaux à 36 livres	36	0	0
Mme de Cardet, 3 paires de rideaux à 32 livres.	96	0	0
A reporter. . .	402	0	0

Digitized by Google

Noms des acheteurs	liv.	sols	den.
Report. . . .	402	0	0
Mme Arbousset, 2 paires de rideaux à 32 livres.	64	0	0
Mlle de Larnac, 1 paire de rideaux à 32 livres	32	0	0
le sieur Gabourdés, 1 paire de rideaux.	19	3	0
Mme Crozade, 2 paires de rideaux à 18 livres	36	0	0
Mlle Bouschet, 1 paire de rideaux à 18 livres	18	0	0
M. Guiraudet-Laliquière, 1 paire de rideaux à 18 livres	18	0	0
Mme La Barèze, 1 paire de rideaux à 18 livres	18	0	0
Mlle Dolsan ou Dulson, 1 paire de rideaux à 18 livres.	18	0	0
Mme La Barèze, 2 paires de rideaux à 15 livres.	30	0	0
Mme Rocheblave, 2 paires de rideaux à 15 livres.	30	0	0
Mlle Chevalier, 1 paire de rideaux à 15 livres	15	0	
M. Bénézet, 1 paire de rideaux	14	0	0
la nome Gascuel, 1 id.	12	0	0
Mme de Cardet, 2 id. à 11 livres. .	22	0	0
Mme Plantier, 1 paire rideaux	11	0	0
Mme Fontanieu, 1 id.	11	0	0
A reporter. . .	770	3	0

Digitized by Google

Noms des acheteurs	liv.	sols	den.
Report . . .	770	3	0
Lhardy, 1 id.	9	0	0
M. Bernard, 1 id.	5	0	0
le sieur Granier, 1 id.	4	0	0
Gervaise, 1 tente en toile	36	0	0
Larguière, 1 id	30	0	0
Coustande, 1 petite tente	12	0	0
Ginousse, 1 id.	9	0	0
Rougère, toile 7 cannes 3 pans à 28 sols la canne	10	6	6
Gervaise, toile 6 cannes à 24 sols . . .	7	4	0
la nommée Marion, cotonine, 3 cannes 2 pans à 6 sols le pan	7	16	0
le sieur Dupuy, cotonine, 2 cannes. .	4	16	0
le sieur Aymart, cotonine, 1 canne 5 pans	3	18	0
Jeanne Vedil, cotonine, 1 canne 4 pans.	3	12	0
Rougière, cotonine, 1 canne	2	8	0
la servante de M. de Rochemore, 33 pans toile rousse à 5 sols 6 deniers	9	1	6
Mme Crozade, 30 pans toile rousse à 5 sols 6 deniers	8	5	0
la nommée Aymard, 21 pans toile rousse à 5 sols le pan.	5	5	0
Mme Tastevin, 20 pans toile rousse à 5 sols le pan.	5	0	0
A reporter . . .	942	15	0

Digitized by Google

Noms des acheteurs	liv.	sols	den.
Report. . . .	942	15	0
la nommée Vacheire, 10 pans toile rousse à 5 sols le pan.	2	10	0
Gervaise, 3 pans toile rousse à 5 sols le pan		15	0
le sieur Dupuy, 2 sacs toile à 18 sols .	1	16	0
la nomᵉ Palade, 34 pans toile à 5 sols .	8	10	0
la nomᵉ Pagesse, 1 morceau de toile .	1	10	0
	957	16	0

7. — *Orangers, Harnais, etc.*

M. de Cardet, 16 lauriers roses à 10 livres	160	0	0
M. de Montmoirac, 6 chinois à 16 livres 13 sols 4 deniers	100	0	0
M. Plantier, 2 chinois à 16 livres 10 sols	33	0	0
Mˡˡᵉ de Sᵗ-Sauveur, 4 chinois à 12 livres.	48	0	0
M. Sagner, 2 chinois à 9 livres	18	0	0
M. de Cardet, 6 orangers dans des vases à 20 livres.	120	0	0
M. Plantier, 8 orangers dans des vases à 17 livres.	136	0	0
M. Sagner, 6 orangers dans des vases à 17 livres	102	0	0
M. Rauquil, 4 orangers dans des vases à 13 livres 10 sols	54	0	0
Report. . . .	771	0	0

Digitized by Google

Noms des acheteurs	liv.	sols	den.
Report. . . .	771	0	0
M. Estève, 2 orangers dans des vases à 13 livres 10 sols	27	0	0
M. de Suffren, 4 orangers dans des caisses à 37 livres 10 sols	150	0	0
M. de Beaulieu, 4 orangers dans des caisses, à 37 livres 10 sols.	150	0	0
M. Agnel, 2 orangers dans des caisses à 33 livres 10 sols	67	0	0
M. de Lascours, harnais de voiture . .	115	0	0
id. harnais du charriot. .	67	0	0
id. harnais de la limonière	10	0	0
le sieur Granier, 1 selle	9	0	0
le sieur Dumazert, 1 selle de poste . .	8	0	0
le sieur Barbusse, 1 barde.	5	0	0
le sieur Blanc, 1 vieille bride	3	0	0
le gendre Arnavieille, 1 bât	6	0	0
le sieur Bascou, 1 vieille paire de bottes fortes	3	0	0
M. de Cardet, 1 charriot.	156	0	0
id. , 1 chèvre pour dresser la voiture	3	0	0
M. Plantier, 5 quintaux 60 livres de foin à 3 livres	16	16	0
Le jardinier, 9 quintaux paille à 20 sols.	9	0	0
Le sieur Commandrieu, 6 pierres de taille neuves	12	0	0
A reporter. . . .	1587	16	0

Digitized by Google

Noms des acheteurs	liv.	sols	den.
Report. . . .	1587	16	0
le sieur Fontan, plomb 275 livres à 20 livres le quintal	55	0	0
Peyrobe, fermier, vieux fer, 6 quintaux 20 livres à 12 livres 10 sols	77	10	0
la nomᵉ Pierredone, des sarments . .	8	15	0
la nommée Pierredonne, 4 dame-jeannes à 3 livres 12 sols	14	8	0
M. Portalis, 8 bouteilles vin étranger .	15	0	0
M. Crozade, 6 id.	12	0	0
id. , 4 verres pour estampes . .	9	0	0
Mlle Dulson, 2 burettes de cristal . . .	2	8	0
id. , 2 sablieres id	1	16	0
Jeanne Vedil, 1 marmite cuivre de 30 livres à 18 sols	27	0	0
le sieur Hubac, 1 autre de 14 livres à 20 sols	14	0	0
la nommée Huguette, femme Deleuze, 1 autre et son couvert 20 livres, 1 autre, une casserolle et un couvercle 19 livres, total 39 livres à 18 sols.	35	2	0
le nommé Lacroix, 1 poissonnière et 1 casserole cuivre pensant 16 livres à 17 sols	13	12	0
le nommé Lacroix, 1 couvercle cuivre	1	0	0
A reporter. . .	1874	7	0

Digitized by Google

Noms des acheteurs	liv.	sols	den.
Report. . . .	1874	7	0
Jeanne Vedil, 1 marmite cuivre pesant 6 livres 1/2 à 20 sols	6	10	0
le nommé Lacroix, 1 machine vieux cuivre pour laver les assiettes, 25 livres à 12 sols	15	0	0
le nommé Lacroix, le pied en fer de ladite machine	3	0	0
le nommé Lacroix, 60 livres vieux cuivre à 14 sols	42	0	0
le nommé Lacroix, 1 vieux chaudron .	4	16	0
id , 15 livres vieux cuivre à 12 sols.	9	0	0
Jeanne Vedil, 4 tringles en fer.	6	2	0
Mme Gardies-Larnac, 37 livres 1/2 de tringles à 5 sols.	9	7	6
Mme Gardies-Larnac, 37 livres de tringles à 5 sols.	9	5	0
Mme de Juge, 24 livres de tringles à 5 sols	6	0	0
M. Bernard, 2 tringles de fer	2	8	0
le nommé Lacroix, 44 livres vieux fer à 1 sol 6 deniers.	3	6	0
	1991	1	6

Digitized by Google

8. — *Tables de jeu, Flambeaux, etc.*

Noms des acheteurs	liv.	sols	den.
Mlle de Larnac, 2 tables de jeu à 27 livres	54	0	0
M. l'abbé de La Fare, 1 table de jeu à 27 livres.	27	0	0
Mlle Dulson, 1 table de jeu à 27 livres .	27	0	0
Mme La Barèze, 1 id. id. . . .	27	0	0
M. Crozade, 1 id. id. . . .	27	0	0
M. Privat, médecin. 1 id. id. . . .	27	0	0
M. Agnel, 1 id. id. . . .	27	0	0
Mme Gardies-Larnac, 1 id. id. . . .	27	0	0
M. Dhombres (1) 1 id. id. . . .	27	0	0
Mme Tuech, 1 id. id. . . .	27	0	0
Mme Granier, 1 petite table verte. . . .	6	0	0
M. Barrot, 2 paires de flambeaux argentés à 12 livres la paire.	24	0	0
M. Crozade, 2 paires de flambeaux argentés à 12 livres	24	0	0
A reporter. . .	351	0	0

(1) Nota. — Mlle de Saint Sauveur avait fait acheter par M. Desponchés père, quatre fauteuils de canne au prix de 40 livres, 1 commode à dessus de marbre au prix de 120 livres, et 1 table à jeu à 27 livres, suivant les estimation du sieur Estève ; elle prétendit ensuite qu'on avait choisi avant elle 4 fauteuils de canne et les autres tables de jeu, elle fit proposer une diminution de prix, il y eut à ce sujet plusieurs allées et venues de M. Desponchés et de Taxil, et je déclarai enfin que je les garderais pour mon compte.

Digitized by Google

Noms des acheteurs	liv.	sols	den.
Report . . .	351	0	0
M. Bernard, 2 paires de flambeaux argentés à 12 livres	24	0	0
Mme de Cardet, 1 paire de flambeaux argentés à 12 livres	12	0	0
M. Dejean, 1 paire de flambeaux argentés à 12 livres	12	0	0
Mlle Dulson, 1 paire de flambeaux argentés à 12 livres	12	0	0
M. Guiraudet-Laliquière, 1 paire de flambeaux argentés à 12 livres . .	12	0	0
Mlle de Larnac, 1 paire de flambeaux argentés à 12 livres	12	0	0
M. Bernard, 1 jeu de dame de maroquin.	3	0	0
M. Bernard, 1 globe avec sa lampe et son plomb	24	0	0
M. Bernard, 1 métier à tapisserie . . .	8	0	0
Mme Rocheblave, 1 boite de reversi, corbeille et fiches.	5	5	0
M. Benezet, 1 autre boite de reversi, corbeille et fiches	5	0	0
Mme de Cardet, 1 boite de reversi et les fiches.	3	2	0
Mme de Cardet, 1 boite de reversi et les fiches.	2	10	0
Mme Bonal, 1 boite de reversi et les fiches.	2	10	0
A reporter. . .	488	7	0

Digitized by Google

Noms des acheteurs	liv.	sols	den.
Report. . . .	488	7	0
Mme Genoyer, 1 boite de reversi et les fiches.	2	5	0
M. Novis Plantier, 1 reverbère	23	0	0
M. Bernard, 1 id.	20	0	0
Mme Rocheblave, 1 sucrier et 12 tasse terre de pipe	16	0	0
M. Plantier aîné, 1 sucrier et 12 tasses terre de pipe	15	0	0
Mme de Cardet, 1 sucrier et 8 tasses faïence	5	0	0
Mme de Cardet, 1 cafetière de fer blanc.	3	0	0
Mme Bonal, 1 id. . . .	2	11	0
Mlle Dulson, 1 id. . . .	2	5	0
Mme de Cardet, 1 id. . . .	1	16	0
id. 1 id. . . .	1	4	0
Mlle Delon, 1 id. . . .	1	0	0
Mme Fraissinet, 1 id. . . .		12	0
Mme Genoyer, 1 id. . . .	0	12	0
	582l	12s	0d

Résultat de la vente effectuée chez M. de la Fare

N° 1.	449	19	0
» 2.	2429	2	0
» 3.	4356	7	0
A reporter. . .	7235	8	0

Digitized by Google

Noms des acheteurs	liv.	sols	den.
Report	7235	8	0
N° 4.	1375	8	0
» 5.	1638	2	0
» 6.	957	16	0
» 7.	1991	1	6
» 8.	582	12	0
	13780l	7s	6d

Etat n° 1

VENTE FAITE A L'ÉVÊCHÉ DES MEUBLES DE M. DE BAUSSET

Vente des Meubles de Mr l'Evèque d'Alais faite à l'Evêché

Séance du 21 mars 1791, au soir

	liv.	sols	den.
M. l'abbé Lapierre, 1 four de campagne délivré à	3	12	0
M. Mathieu de Boucoiran, 3 petits fers et 1 pincette.	4	15	0
M. Lacan, 6 bouteilles de vin de Langon.	8	10	0
A reporter. . .	16	17	0

Digitized by Google

Noms des acheteurs			liv.	sols	den.
		Report	16	17	0
M. Pouget, 2 bouteilles de		vin Sauterne	3	5	0
M. Brunel, 6	id.	Grave . .	9	0	0
Valentin, 4	id.	Xerès . .	7	0	0
M. Dolsan, 6	id.	Malaga . .	8	5	0
M. Pouget, 2	id.	Barsac. .	3	12	0
id. 3	id.	Bordeaux.	5	5	0
M. Brunel, 5	id.	vin blanc .	7	15	0
id. 5	id.	Langon. .	5	0	0
M. Agnel, 6	id.	Bordeaux.	10	10	0
M. Plantier, 4	id.	Grave blanc.	7	0	0
M. Filon, 10	id.	Muscat. .	11	0	0
M. Pouget, 1	id.	Langon rouge .	2	0	0
M. Brunel, 1	id.	Pajaréte. . .	2	8	0
M. Saumade, 2	id.	Muscat. . .	2	0	0
M. Portalis, 6	id.	Muscat. . .	7	0	0
M. Saumade, 6	id.	Malaga . . .	10	0	0
M. Privat, 6	id.	Muscat. . .	7	0	0
id.	1 dame-jeanne	Malaga . . .	28	5	0
M. Brunel, 6 bouteilles		Malaga	10	10	0
M. Agnel, 6	id.	Malaga	10	5	0
M. Pierre Pouget, 5 bouteilles Bordeaux.			6	15	0
M. Brunel, 3 bouteilles		Pajaréte. . . .	6	12	0
		A reporter. . .	187	4	0

Digitized by Google

Noms des acheteurs	liv.	sols	den.
Report. . . .	187	4	0
M. Privat, 7 bouteilles vin de Perpignan	9	0	0
M. Pouget, 2 bouteilles vin de Bourgogne blanc	4	5	0
M. Pouget, 1 bouteille vin de Bourgogne rouge.	1	16	0
M. Brunel, 6 bouteilles vin de Bourgogne rouge.	9	5	0
M. Plantier, 8 bouteilles vin de Malaga.	13	0	0
M. Sabatier, 8 bouteilles vin de Bordeaux.	9	0	0
M. Durand, 3 bouteilles vin de Bourgogne rouge.	5	0	0
M. Plantier, 5 bouteilles vin de Muscat	4	5	0
M. Bourly, 8 bouteilles vin ordinaire .	8	0	0
M. Francezon, 1 damejeanne Xéres . .	32	0	0
M. Novis, 1 damejeanne Muscat . . .	15	0	0
M. Philibert, 1 damejeanne Malaga . .	30	5	0
M. Filon, 1 damejeanne Muscat. . . .	15	10	0
M. Novis, 1 damejeanne Muscat . . .	15	0	0
M. Plantier, 1 damejeanne Malaga. . .	29	10	0
M. Valentin, 1 damejeanne Malaga . .	28	10	0
A reporter. . .	416	10	0

Digitized by Google

Noms des acheteurs	liv.	sols	den.
Report. . . .	416	10	0
M. Dolsan, père, le tourne broche, 5 broches, deux chenets, crochets, deux autres chenets, la chèvre, la chaine, la corde et le contre-poids délivré à M. Dolsan, père, à. . . .	100	0	0
	516	10	0

Séance du 22, matin.

Valentin, le cadre d'une porte de paille	2	0	0
M. Filon, 2 pots de confiture coings. .	1	5	0
M. de Cadole, 1 cafetière fer blanc. . .	1	4	0
M. Filon, 1 cafetière fer		18	0
M. Filon, 1 pot de confiture coings . .	1	6	0
M. Agnel, 2 réchauds	3	1	0
M. Filon, 2 pots groseilles	4	0	0
M^me^ Bénézet, 2 pots groseille	5	4	0
M. Filon, une règle		18	0
M. Barrot, 2 chandeliers cuivre . . .	2	10	0
M. F^s^ Pouget, 2 chandeliers en cuivre.	3	5	0
M. Silvain, 1 petit chandelier cuivre. .	1	4	0
M. F^s^ Pouget, 1 petite caisse à tenir le café		16	0
M. Estève, 2 chandeliers	4	0	0
M. f^s^ Pouget, des boites en carton . .		13	0
A reporter. . .	32	4	0

Digitized by Google

Noms des acheteurs	liv.	sols	den.
Report. . . .	32	4	0
M. Valeutin, 1 damejeanne Malaga . .	29	5	0
M. Ligou, 2 plateaux en carton	3	8	0
M. Papel, 2 damejeannes vides	8	0	0
id.	7	10	0
M. Filon, 2 cafetières fer blanc		14	0
id. 1 damejeanne Malaga. . . .	29	10	0
M. Bénézet, 2 réchauds.	3	0	0
id. 1 lampe fer blanc.		4	0
id. 2 bougeoirs fer blanc. . .		6	0
id. 1 gril		10	0
M. Roux, cafetier, 2 damejeanne vides.	8	4	0
M. Papel, 2 damejeannes vides	6	12	0
id.	6	16	0
M. Marcellin Privat, 12 bouteilles verre noir.	3	0	0
M. Plantier aîné, 2 damejeannes vin d'ordinaire	18	10	0
Devèze, 2 réchauds fins.	1	16	0
M. Marcellin Privat, 12 bouteilles verre noir.	2	16	0
M. Murjas, 12 bouteilles noires	2	15	0
M. Filon, 2 fours	3	3	0
id. , une bassinoire cuivre avec son manche bois.	7	15	0
M. Novis, 2 plateaux pour la table . .	6	0	0
A reporter. . .	175	18	0

Digitized by Google

Noms des acheteurs	liv.	sols	den
Report. . . .	175	18	0
M. Bénézet, 2 petits globes	6	0	0
M, Brunel, 1 poëlon.	1	12	0
M. de Cadoles, 2 plateaux.	9	0	0
M. Laborie, 6 damejeannes vides . . .	24	0	0
M. Agnel, 1 paire chenets, la pelle, les pincettes et les soufflets	21	10	0
M. de Sauvages, 2 damejeannes vides.	8	0	0
M. de Bagard, 1 cafetière fer blanc . .	0	18	0
M. de Cadoles, 1 garde feu de fer blanc	4	10	0
M. Filon, 1 scabeau bois	3	2	0
M. Bénézet, 1 terrine d'étain	3	0	0
M. Filon, 1 paire chenets, la pelle, deux pincettes et un petit balai crin.	23	0	0
M. de Bagard, 18 petites bouteilles . .	1	16	0
M. de Cadoles, 1 petite grille fer. . . .	2	0	0
M. Filon, 2 bras de cheminée dorés. .	12	5	0
id. , 1 petite glace	9	0	0
id. , 3 seaux et 2 plats	5	0	0
M. Papel, 2 chenets cuivre	8	0	0
M. Plantier aîné, 2 damejeannes vin d'ordinaire	18	10	0
M. Sugier, 2 damejeannes vin d'ordinaire	18	10	0
A reporter. . .	361	11	0

Digitized by Google

Noms des acheteurs	liv.	sols	den.
Report. . . .	361	11	0
M. de Sauvages, 1 damejeanne vin d'ordinaire	9	5	0
M. Lanouvelle, 1 damejeanne vin d'ordinaire.	9	5	0
M. Canonge. 4 damejeannes vin d'ordinaire	37	0	0
M. Filon. 2 damejeannes vin d'ordinaire	18	10	0
M. Giraud, 8 damejeannes vin d'ordinaire	74	0	0
Total. . . .	509	11	0

Séance du 22, soir.

M. Filon, 1 douzaine assiettes faïence.	1	10	0
id. id. id.	2	1	0
M. Bénézet, 1 bassin à barbe		12	0
id. , 1 plat fendu		2	0
id. , 1 terrine.	1	10	0
M. Bourgogne, 6 tonneaux de 4 barreaux à 5 livres pièce	30	0	0
M. Bourgogne, 2 barils de 4 barreaux à 3 livres pièce	6	0	0
M. Filon, 1 douzaine assiette de faïence.	1	17	0
M. Filon, 1 douzaine assiette de faïence.	1	17	0
A reporter. . .	45	9	0

Digitized by Google

Noms des acheteurs	liv.	sols	den.
Report. . . .	45	9	0
M. de Bagard, 18 assiettes faïence. . .	2	14	0
M. Filon, une paire chenets, 1 pelle, une pincette et les pinces.	21	15	0
M. Dulson, fils, 2 coins fer	1	4	0
M. Canonge, 1 pot à eau avec sa cuvette.	2	8	0
M. Novis, 1 globe avec sa lampe et son plomb	24	0	0
Mme Bénézet, 3 pots de chambre . . .		18	0
M. Soleirol Victor, 1 douzaine assiettes de faïence.	1	16	0
M. Francézon André, 1 paire chenets, la pelle, les pinces et les pincettes.	21	0	0
M. Jean Canonge, 1 douzaine assiettes faïence	1	18	0
M. F. Genoyer, 1 douzaine assiettes faïence	1	16	0
M. Bénézet, 2 plats longs	1	4	0
id , 1 saucier		16	0
M. Defos, 2 globes avec leurs chandeliers bois	5	0	0
M. Valentin, 1 douzaine assiettes faïence	2	0	0
Jeanneton, 16 assiettes faïence	2	8	0
M. Léon Serres, 1 douzaine assiettes terre de pipe	4	10	0
A reporter. . .	140	16	0

Digitized by Google

Noms des acheteurs	liv.	sols	den.
Report. . . .	140	16	0
M. Bénézet, 1 douzaine assiettes terre	286	7	0
de pipe	4	10	0
M. Bénézet,, 1 pelle et une mouchette.	1	0	0
M. Filon, 12 sceaux de cristal.	9	0	0
M. Julien Pagès, 1 pot à eau et sa cuvette	2	11	0
M. Agnel, 1 globe avec sa lampe et ses poids	24	0	0
Valantin, 1 paquet de fil de fer	6	12	0
M. Estève, 1 paire chenets, la pelle et les pincettes	27	10	0
M^me^ du Pouget, 8 petits pots de terre .		16	0
M. Durand, 2 casseroles cuivre. . . .	6	16	0
id. ,2 petites casseroles en cuivre.	5	6	0
Valentin, 1 casserole cuivre.	4	15	0
M. Bénézet, 1 passoire de laition . . .	1	10	0
M. Canonge fournier, 1 terrine en cuivre.	7	1	0
M. Bénézet, 1 marmite en cuivre . . .	7	0	0
id. , id	5	0	0
Barry,.3 tamis.	1	4	0
Champagne, 2 grands chenets, la pelle, les pinces et les pincettes.	24	0	0
M. André Francezon, 2 casseroles cuivre.	7	0	0
A reporter. . .	286	7	0

Digitized by Google

Noms des acheteurs	liv.	sols	den.
Report	286	7	0
M. Lacan, 2 casseroles cuivre.	6	12	0
M. Brunel, 1 casserole cuivre.	6	5	0
M. Canonge fournier, 1 jarre d'huile avec de l'huile	36	2	0
M. André Francezon, 1 casserole cuivre	6	0	0
id. , id.	6	0	0
M. de Cayron, 33 bouteilles noires à 5 sols pièce.	8	5	0
M. Genoyer Louis, 1 casserole cuivre avec son couvert	7	4	0
M. de Bagard, 1 damejeanne vide. . .	3	0	0
M. Canonge fournier, 1 petit balai de crin.	1	6	0
M. Sugier, 1 petit balai de crin	1	5	0
M. Pagès-Taisson, 1 petit balai de crin.	1	6	0
M. Murjas, 1 petit balai de crin	1	6	0
M. Bonal, 1 balai de paille.		16	0
Valentin, id		15	0
Pagès-Pelatan, 1 balai de paille	1	8	0
M. Caytel, 1 paire de soufflets simples.	2	10	0
M. Agnel, 1 id	2	4	0
M. Aberlenc, 1 id	2	0	0
Cavalier, 1 poissonnière cuivre pesant 10 livres 1/2 à 22 sols la livre . . .	11	11	0
M. Pagès-Pelatan, 1 paire soufflets . .	4	2	0
A reporter . . .	396	4	0

Digitized by Google

Noms des acheteurs	liv.	sols	den.
Report. . . .	396	4	0
M. Aberlenc, 1 pot à eau et sa cuvette.	2	11	0
M. Saumade, 1 pot à eau noir et sa cuvette blanche.	1	18	0
M. Aberlenc, 3 paniers plats		13	0
M. de Bagard, 2 sauciers	3	16	0
id. , 1 bouillotte d'étain	7	10	0
M. de Lascours, 4 torches 1/2.	24	0	0
Boyer, 1 casserole et 1 plat		14	0
M. Antoine, 2 plats à barbe et 2 pots à eau		15	0
M. Jean Canonge, 1 cruche et 1 plat à barbe		15	0
M. Defos, 1 cruche et 1 ratière		8	0
M. Victor Soleirol, 2 paniers	1	0	0
M. Papel, 1 comporte		12	0
M. Pierre Pouget, 1 armoire à 4 portes.	20	0	0
M. Durand, 1 casserole pesant 4 livres 3/4 à 22 sols la livre	5	4	6
M. Durand, 1 bassine avec son couvert pesant 11 livres 1/4 à 1 livre 4 sols.	13	10	0
	479	10	6

Séance du 23, matin

M. François Pouget, 1 paire chenets fer	9	5	0
A reporter. . .	9	5	0

Digitized by Google

Noms des acheteurs	liv.	sols	den.
Report. . . .	9	5	0
M. Brunel, 1 petit banc avec un moulin à café y tenant.	5	15	0
M. Pelatan Francézon, 1 globe	24	0	0
M. Léon Serres, 3 damejeannes vides.	12	0	0
M. Murjas, 1 scie	1	13	0
M. Gaidan, 1 pot à eau et sa cuvette .	2	0	0
M. Aberlenc, 1 jarre pour l'huile . . .	3	4	0
Mme Jeanneton, 7 petites casseroles. .	21	12	0
M. Stanislas Serres, 1 jarre pour l'huile.	2	16	0
Mme Guiraudet, 2 damejeannes vides .	6	10	0
M. Durand, 6 couvercles fer blanc . .	3	0	0
M. Estéve, 3 damejeannes vides dont une félée	7	10	0
M. Murjas, 1 petite jarre	1	13	0
M. Régis, 1 autre jarre pour l'huile . .	3	16	0
M. Fs Pouget, 1 réchaud fer.	1	1	0
M. Philibert, 1 douzaine de petites caraffes	2	0	0
M. de Bagard, 8 solitaires.	2	8	0
id. 1 écuelle de faïence		12	0
M. Bonal, 3 petites caraffes		18	0
Mme Rocheblave, 1 tête de loup . . .	2	10	0
Mme Louis Genoyer, 1 pot à eau avec sa cuvette.	2	10	0
M. Bénézet, 2 plats longs	1	0	0
A reporter. . .	117	13	0

Digitized by Google

Noms des acheteurs	liv.	sols	den.
Report. . . .	117	13	0
M. Bénézet, 2 plats ronds.	3	0	0
Mme Trélis, 1 terrine faïence.	2	11	0
M. Stanislas Serres, 1 petite cruche. .		4	0
Lambert, boulanger, 1 petite jarre . .	1	12	0
M. Bernard, 1 cornue	2	3	0
M. Canonge-Fournier, 1 cornue. . . .	2	2	0
M. Murjas, 1 jarre.	2	16	0
Jeanneton, 1 cornue.	1	0	0
M. Fs Pouget, 1 banc	2	10	0
M. Barrot, 12 bouteilles noires vides .	2	11	0
M. Canonge Fournier, 12 bouteilles noires vides.	2	11	0
M. Léon Serres. 2 grandes bouteilles verre blanc	2	14	0
M. Bénézet, 3 gobelets		8	0
id. 8 petits verres		16	0
M. Marc Guiraudet, 2 bouteilles longues	3	12	0
M. Murjas, 1 douzaine de bouteilles noires.	2	12	0
M. Murjas, 1 douzaine de bouteilles noires.	2	13	0
M. Pagès Pelatan, 1 lustre	18	5	0
M. Pierre Pouget, 1 petite jarre avec 1/2 canne d'huile	7	5	0
A reporter. . .	178	18	0

Digitized by Google

Noms des acheteurs	liv.	sols	den.
Report. . . .	178	18	0
M. Barrot, 1 bouteille avec un peu de vinaigre.	1	5	0
M. Canonge-Fournier, 1 douzaine de bouteilles noires	2	13	0
M. Sudre, 2 grandes bouteilles	3	0	0
M. Canonge-Fournier, 1 soupière . . .	4	16	0
id. 1 jarre à huile . .	1	5	0
M. Saumade, 1 garde manger	2	10	0
	194	7	0

Séance du 21 mars 1791, soir				516l	10s 0d
»	22	»	matin	509	11 0
»	22	»	soir	479	10 6
»	23	»	matin	194	7 0
			TOTAL.	1699l	18s 6d

Séance du 23 au soir

M. Canonge-Fournier, 12 chaises communes	4	6	0
M. Pagès-Taisson, 1 caisse bois blanc.	1	6	0
M. Filon, 1 petite caisse.		8	0
M. Estève, 1 banc à laver le linge. . .	2	0	0
A reporter. . .	8	0	0

Digitized by Google

Noms des acheteurs	liv.	sols	den.
Report . . .	8	0	0
Mlle Bouschet, 1 casserole		4	0
M. Soustelle, de Portes, 1 damejeanne malaga	30	0	0
Mme Bénézet, 1 petite damejeanne vide	1	10	0
M. Pignol, 8 paniers	1	4	0
M. Filon, 1 grand coffre à blé	6	4	0
M. Murjas, 1 table avec ses tenailles .	1	5	0
M. Bernard, des planches à portes . .	9	12	0
Mlle Dulson, 1 petite armoire	3	10	0
M. Filon, 1 commode	26	15	0
M. Durand, 1 table à 4 pieds	12	0	0
Valentin, 1 barre avec ses crochets . .	4	10	0
M. Plantier aîné, 24 verres, dont 12 petits à 3 sols pièce	3	12	0
M. Filon, 1 paire chenets fer	3	5	0
M. Dejean, 1 bidet	6	5	0
M. Filon, 17 assiettes et 2 plats	4	6	0
au nommé Veirun, 1 tablette	2	13	0
M. Gardies, 1 romaine	37	15	0
M. Favand, 1 petit baril vide	2	10	0
Jeanneton, 1 id	2	11	0
M. Pignol, 21 verres ciselés	13	0	0
à la nommée Pelatane, 1 petit baril . .		15	0
M. Favand, du Pont vieux, 1 paire chenets	19	0	0
A reporter . . .	200	6	0

Digitized by Google

Noms des acheteurs	liv.	sols	den.
Report. . . .	200	6	0
M. Murjas, 1 douzaine petits verres. .	1	16	0
M. Dejean, 1 douzaine verres	1	16	0
M. Privat, 1 petit baril.	1	18	0
Thomas-Maurin, 1 baril.	2	0	0
M. Ligon, 1 verre cristal		10	0
M. de Cadole, 3 verres et 1 autre cassé.	1	4	0
M. Francezon, syndic, 2 pots de chambre et 1 terrine	1	4	0
M. Barrot, 1 glace.	19	15	0
M. Murjas, 1 paire chenets, la pelle et les pinces.	9	11	0
Mme Dulson, 1 paire chenets	8	0	0
M. Louis Rocheblave, 2 terrines . . .	6	10	0
M. Pignol cadet, 1 morceau de bois. .		13	0
M. Gauthier, 14 assiettes faïence . . .	2	2	0
le nommé Saumade, 1 terrine.		15	0
M. Mirepoix, 2 compotiers de cristal .	3	0	0
M. Canonge-Fournier, 2 autres compotiers de cristal	3	1	0
M. Bénézet, 2 caraffes.	1	4	0
M. Durand, 1 mortier de marbre avec son pilon de bois et son siège . .	16	0	0
M. de Bagard, 1 tour de feu de fer blanc	1	6	0
Mme Mazodier, 1 petit balai		5	0
id. 1 pelle et 1 pincette . .	1	11	0
A reporter. . .	284	7	0

Digitized by Google

Noms des acheteurs	liv.	sols	den.
Report. . . .	284	7	0
M. Philibert, 1 grande pelle fer	2	11	0
M. Filon, 1 léchefrite fer	2	0	0
id. 1 fontaine cuivre	48	0	0
M. Barry, 1 poëlon cuivre.	8	17	0
M. André Francezon, 3 planches . . .	1	10	0
le sieur Dumas, 1 petit moutardier faïence		12	0
le sieur Durand, 1 gobelet à étui . . .		8	0
M. Rocheblave aîné, 1 marche pieds .	3	0	0
M. Louis Rocheblave, 1 portière . . .	3	10	0
le sieur Laroche, 3 planches et 2 petits bancs	1	5	0
le nommé Thomas-Maurin, 1 caisse .	1	0	0
	357	0	0

Séance du 24, matin.

M. Victor Rocheblave, 3 vieilles portes	3	12	0
M. Bernard, marchand, 1 porte à claire-voie.	3	0	0
M. Soustelle, de Portes, plusieurs petites caisses	1	4	0
M. Soustelle, de Portes, 2 petits bancs.		11	0
M. André Francezon, 7 barres bois . .	5	15	0
A reporter. . .	13	2	0

Digitized by Google

Noms des acheteurs	liv.	sols	den.
Report	13	2	0
M. Vr Rocheblave, 3 petits bancs . . .	2	2	0
le sieur Laroche, des liteaux		15	0
id. , 1 chauffe chemise . .	3	17	0
M. Jn Canonge, 1 mauvaise encoignure	1	10	0
M. Barrot, 1 pelle en bois		11	0
M. Cessenat, aîné, des chevillers . . .		8	0
M. Stanislas Serres, 1 petite fenêtre et son cadre	4	0	0
M. Novis Plantier, 3 barres pour pêcher		12	0
M. Fontane, 3 grilles en fer	4	4	0
M. Rocheblave, aîné, 5 tabourets et 3 chaises	3	15	0
M. Louis Rocheblave, 1 évantail bois.	1	0	0
M. Jn Canonge, 2 vieilles portes	2	9	0
M. Louis Rocheblave, 1 cage à poulets.	6	12	0
M. Cavalier, 1 vieille armoire	3	10	0
le nommé Dupuy, 1 planche		5	0
le sieur Peitavin, 1 écuelle faïence . .	1	10	0
le sieur Deleuze, 1 table et 1 plateau .	3	3	0
M. Ls Rocheblave, 2 panneaux de fenêtre	9	12	0
M. Murjas, 2 couteaux de cuisine. . .	1	12	0
M. Ls Rocheblave, 2 plaques de fer blanc	1	6	0
A reporter. . .	66	15	0

Digitized by Google

Noms des acheteurs	liv.	sols	den.
Report. . . .	66	15	0
M. Soustelle, de Portes, 2 pots de chambre de faïence	1	4	0
M. Pouget, 1 douzaine d'assiettes de faïence	2	0	0
Jeanneton, 1 terrine d'étain	3	8	0
le sieur Vidal, 6 petits goblets pour la crème	1	6	0
M. Papel, 1 poële pour les marrons . .	2	0	0
M. Novis Plantier, 1 poële à frire . . .	3	15	0
M. Durand, 7 plats faïence à fleurs . .	2	3	0
Jeanneton, 2 pots à fleurs.	2	0	0
M. Murjas, 2 plats de faïence	1	7	0
M. Canonge, cadet, 3 plats de faïence.		10	0
M. Marc Guiraudet, 5 assiettes id. .		15	0
M. Bernard, 1 lampe fer blanc et une terrine cassée.		15	0
M. Durand, 2 grils de fer	2	2	0
Bouschette, 1 chaufferette		11	0
M. Marc Guiraudet, 7 bouteilles vides.	1	10	0
M. Papel, 1 cafetière de fer blanc . . .		15	0
M. Rocheblave, aîné, 2 bras de cheminée	5	12	0
M. de Bagard, 1 chocolatière		10	0
M. Barrot, 3 cafetières de fer blanc . .	2	1	0
	100[l]	19[s]	0[d]

Digitized by Google

	liv.	sols	den.
Séanse du 23 mars 1791, soir	357	0	0
» 24 » matin	100	19	0
	457l	19s	0d

Séanse du 24 mars, soir.

le sieur Fontane, du vieux plomb avec quelques carreaux de vitre .	1	9	0
M. Pouget, 3 petites bouteilles		15	0
id. 6 plats de faïence blanche.	2	8	0
le sieur Barry, 1 lampe		12	0
Lhardy, 1 balai crin	2	0	0
le sieur Jaussaud, 1 petit brossoir et un lampion		12	0
M. Gardies, indien, 1 lanterne.	4	6	0
M. Fontane, 4 plaques cuivre	6	5	0
M. Murjas, 1 seau de bois avec sa poulie fer	6	0	0
le sieur Jaussaud, 2 plateaux	3	0	0
M. Bénézet, 1 dessus de porte	1	0	0
M. Papel, 1 fontaine faïence avec sa cuvette	3	0	0
M. Aberlenc, 2 tamis	1	18	0
M. de St-Florent, 1 bassinoire.	6	8	0
M. Barry, 1 brasière.	13	5	0
A reporter. . .	52	18	0

Digitized by Google

Noms des acheteurs	liv.	sols	den.
Report. . . .	52	18	0
M. de Lanouvelle, 1 paire de petits flambeaux	2	15	0
M. de St-Florent, 1 paire de petits flambeaux	2	15	0
M. Néro, 1 paire de petits flambeaux sans les baubèches	1	16	0
M. Novis, 1 table de cuisine.	6	1	0
M. de St-Florent, 1 terrine.	3	5	0
M. de Cadole, 1 lanterne	6	0	0
M^lle Dulson, 1 pochon de cuivre. . . .	7	7	0
M. André Francezon, 1 armoire à 4 portes.	20	0	0
M. Novis, 1 poële	27	5	0
M. de Périès, 1 métier à tapisserie . .	4	10	0
M. Murjas, 1 table de cuisine	17	12	0
M. de St-Florent, 6 plats faïence . . .	4	11	0
M. de Cadole, 2 plats longs faïence . .	4	10	0
M. de St-Florent, 2 petits plats faïence	1	10	0
M. Cessenat, 1 pot à eau sans couvert.	1	17	0
M^lle Dulson, 1 petit bougeoir tole . . .		14	0
M. Durand, 1 id.		13	0
le sieur Jaussaud, 2 tôles pour mettre les bouteilles		12	0
M. Chaurand, 1 paire soufflets	1	4	0
A reporter. . . .	167	15	0

Digitized by Google

Noms des acheteurs	liv.	sols	den.
Report	167	15	0
M. de St-Florent, 2 plats et 3 assiettes faïence	4	7	0
M. Fs Pouget, 1 pot à eau	2	4	0
M. Papel, 2 sucriers faïence.	2	8	0
M. Michelet, 4 plats dont 2 longs et 2 ronds	5	6	0
M. Thomas Maurin, 1 pot à eau et sa cuvette	1	10	0
M. Murjas, 4 fers à repasser	4	1	0
M. Barry, 11 petites brochettes fer . .	1	11	0
M. Mirepoix, 6 plats faïence blanche .	3	12	0
M. Durand, 2 trépieds fer		12	0
le sieur Jaussaud, 2 bouteilles carrées.		8	0
M. Mirepoix, 1 paire soufflets. . . .	1	5	0
M. Soleirol, 1 pot à eau faïence avec sa jatte rapiécée		15	0
M. Soleirol, 1 pot à eau cassé avec sa jatte.	1	0	0
Bouschette, 1 lanterne à huile		13	0
M. Murjas, 3 plats faïence fendus. . .	1	3	0
Mlle Dulson, 1 écuelle et son couvercle et une théière de faïence à fleur, le tout fendu	2	7	0
M. Rocheblave, aîné, 3 morceaux de glace	10	10	0
Mme Dulson, 14 gobelets.	1	4	0
Report	212	11	0

Digitized by Google

Noms des acheteurs	liv.	sols	den.
Report . . .	212	11	0
M. Agnel, 1 terrine de poterie		16	0
M. Borrie, 1 saucier faïence	1	10	0
M. Sugier, 1 bassin à barbe faïence . .		11	0
M. Murjas, 1 pot confiture abricots . .	3	5	0
id. , 1 id. cerises . .	2	16	0
M. Pelatan, 1 id. abricots . .	2	8	0
M. Murjas, 1 id. id . . .	3	19	0
M. Pelatan, 1 id. cerises . .	1	14	0
M. Fs Pouget, 1 id. prunes . .	4	8	0
M. de St-Florent, 1 pot id . . .	4	8	0
Mme Pelatan, 1 pot id . . .	2	7	0
M. Pouget, 1 pot chinois	4	7	0
M. Barrot, 1 pot confiture coings . . .	1	16	0
M. Jacques Pagès, 2 pots prunes . . .	7	0	0
	251	16	0

Séance du 28, matin

M. Ligou, 2 tabourets couverts de cuir	3	9	0
M. Jaussaud, 3 tabourets couverts de cuir	2	4	0
M. Jaussaud, 5 chaises	2	0	0
M. Aubaret-Ducamp, 3 chaises	2	3	0
A reporter . . .	9	16	0

Digitized by Google

Noms des acheteurs	liv.	sols	den.
Report. . . .	9	16	0
M. Pouget, 1 prie-Dieu	1	10	0
M. Lapierre, ingénieur, 1 prie-Dieu . .	2	1	0
M. Brunel, 3 barres à crochets	1	16	0
M. Bernard, de Mialet, 1 planche . . .	1	4	0
M. Laroche, 1 panneau de fenêtre. . .	1	5	0
M. Bénézet, 1 table	4	0	0
M. Pagès-Taisson, 1 armoire	20	0	0
M. Jaussaud, 1 vieille table	1	5	0
M. Agnel, 2 vieux bancs.	1	0	0
M. Jaussaud, quelques vieilles assiettes		3	0
M. de Bagard, 1 table	1	10	0
M. Pagès-Taisson, 6 petits verres. . .		12	0
M. Jaussaud, 2 cruches.		6	0
M. Bome, 2 id		8	0
M. Bénézet, 1 baquet	1	6	0
id. 2 cruches.		8	0
id. 2 bouteilles.	3	0	0
M. Papel, 3 flacons	1	0	0
M. Bénézet, 1 gaufrier.	1	4	0
M. J[n] Canonge, 1 cruche et 1 flacon . .		16	0
M. Bénézet, 3 plats faïence	1	5	0
id. , 4 id.	1	14	0
id. , 1 poêle à frire.	1	4	0
A reporter. . .	58	13	0

Digitized by Google

Noms des acheteurs	liv.	sols	den.
Report . . .	58	13	0
M. Bourguet, 1 gril	2	1	0
Julian, 1 poële à frire		19	0
M. Jean Canonge, 2 pots et 2 casseroles		19	0
	62l	12s	0
Séance du 24 au soir	251	16	0
— 28 au matin.	62	12	0
TOTAL. . . .	314l	8s	0d
A distraire 30 livres rendues à M. Soustelle, de Portes, pour la damejeanne vin de Malaga à lui vendue le 23 soir et qui s'est trouvée gâtée	314	8	0
Moins.	30	0	0
RESTE.	284	8	0

Séance du 28 au soir

M. Soustelle, 4 bougeoirs fer blanc . .		12	0
M. Gautier, 2 machines fer blanc . . .	1	0	0
M. Filon, 3 trépieds.		17	0
M. Fesquet, 4 plaques fer blanc. . . .		8	0
M. Filon, 1 banc.		12	0
A reporter. . .	3	9	0

Digitized by Google

Noms des acheteurs	liv.	sols	den.
Report. . . .	3	9	0
M. Portal, de Luzies, 1 crémaillère . .	2	16	0
la femme Roujoux, 1 petit banc . . .		4	0
M. Dolsan, 6 carafes.		16	0
M. Valentin, 6 petits verres		12	0
M. Lacombe, 6 petites carafes.		10	0
M. Jaussaud, 1 damejeanne vide . . .	4	0	0
M^lle Galibert, 6 petites carafes.		7	0
M. L^s Rocheblave, 6 petites carafes . .		8	0
M. Portal, 2 écrans		12	0
id. 2 vases à fleurs.	2	0	0
M. Gibelin, 2 petites caisses		6	0
M^me Gautier, 1 armoire bois blanc. . .	31	0	0
M. Barrot, 1 buffet bois blanc	50	0	0
M^me Bouschet, 1 armoire bois blanc. .	15	10	0
le nommé Joseph, domestique de M. l'abbé d'Alais, 1 pot confiture . . .	2	4	0
M. Pignol aîné, 1 lampe fer		8	0
M. Francezon, syndic, 1 gobelet cassé et son étui		6	0
M. Jaussaud, 1 plat à barbe		5	0
M. Thomas-Maurin, 1 tamis.		12	0
M. Valentin, 2 carafes.		12	0
Rampon, 1 lanterne.		10	0
M. Devèze, 3 verres		5	0
A reporter. . .	117	12	0

Digitized by Google

Noms des acheteurs	liv.	sols	den.
Report. . .	117	12	0
M. Cavalier, 1 tamis.		5	0
M. Verdier, 1 tamis et 6 verres		12	0
Rampon, 1 paire soufflets.		6	0
M. Ramel, 3 verres		13	0
le sieur Fabre, 2 bouteilles		4	0
le sieur Sauvezon, 1 rape		5	0
M. Thomas-Maurin, 1 gril fer	3	12	0
le sieur Jaussaud, 2 compotiers . . .	1	4	0
M. Thomas-Maurin, 1 lèchefrite. . . .	2	8	0
M. Ramel, 2 brosses	1	4	0
M. Valentin, 1 vieux panier et 6 cueillères		12	0
Mme Bouschet, 1 éparguier fer blanc .		15	0
Mme Ginane, 1 écuelle.		7	0
M. Ls Rocheblave, 1 paire chenets, la pelle et 2 pinces.	9	0	0
M. Verdier, 3 entonnoirs		13	0
M. Ligou, 1 paire chenets brisés . . .	2	12	0
M. Cavalier, 6 pots de terre		9	0
M. Ligou, 2 boites.		6	0
M. Raynaud, 1 coupelle		7	0
M. Cavalier, 1 petite boite pleine de sel.		15	0
M. Valentin, 1 grillage fil d'archal . . .		9	0
M. Ls Rocheblave, 1 colonne en pierre.		18	0
M. Valentin, 1 petit tonneau vide . . .	4	10	0
A reporter. . .	156	11	0

Digitized by Google

Noms des acheteurs	liv.	sols	den.
Report. . . .	156	11	0
le nommé Dubois, 2 petits barils vides	2	16	0
M. César Martin, 1 pierre de taille. . .	1	13	0
M. Novis Plantier, 2 poutres	4	10	0
M. Dolsan, 1 cuve pour la lessive . . .	2	0	0
M. Salles, avocat, 2 paniers		6	0
Mme Esnaud, 1 tourtière cuivre	5	15	6
Veirune, 2 écuelles fendues.		6	0
M. Agnel, 1 armoire bois blanc	18	0	0
M. Dupré, 1 fer de cheminée en 2 pièces	1	16	0
M. Chabert, 1 mortier de marbre . . .	16	0	0
M. Agnel, indien, 1 étagère	6	0	0
Mlle Dejean, 2 gobelets		12	0
M. Plantier, ainé, 20 grands verres et 12 petits.	8	8	0
M. Plantier, 2 douzaines 1/2 assiettes terre de pipe	11	5	0
M. Favand, 12 grands verres à 6 sols pièce	3	12	0
M. Favand, 24 petits verres à 4 sols pièce	4	16	0
M. Es Gardies, 1 casserole cuivre . . .	17	12	0
M. Bonal-Pagès, 1 armoire à 4 portes .	20	0	0
M. Giraud, 24 bouteilles noires	5	10	0
A reporter. . .	287	8	6

Digitized by Google

Noms des acheteurs	liv.	sols	den.
Report. . . .	287	8	6
id. . 2 casseroles cuivre	6	0	0
Le sieur Estève, 2 sabotières pour la glace	12	0	0
	305l	8s	6d

Résultat général de la vente faite à l'Evêché

Séance du 21 mars 1791, soir			516	10	0
»	22	matin	509	11	0
»	22	soir	479	10	6
»	23	matin	194	7	0
»	23	soir	357	0	0
»	24	matin	100	19	0
»	24	soir	251	16	0
»	28	matin	62	12	0
»	28	soir	305	8	6
		TOTAL . . .	2777l	14s	0d
A déduire pour la damejeanne de malaga vendue à M. Soustelle, qui était gâtée			30	0	0
Reste pour le montant total de la vente.			2747l	14s	0d

Digitized by Google

Arrentement de la maison du sieur Fontane, pour une année, du 1er mai 1791 au 1er mai 1792.

Prolongation du dit arrentement pour une autre année, du 1er mai 1792 au 1er mai 1793.

Entre nous soussignés, l'abbé Giraud, d'une part, et sieur Jean-Pierre Fontane, fondeur, habitant de cette ville, d'autre part,

Convenu ce qui suit :

1°. — Moi Pierre Fontane arrente au dit M. Giraud notre entière maison avec jardin sise rue d'Auvergne, quartier de la Ville-Neuve, se réservant le dit sieur Fontane l'entrée de sa maison au jardin pour faire la fonderie de choches sous les deux couverts qu'il y a dans le jardin comme il a toujours fait ci-devant, se réservant, le sieur Fontane, tous les fruits du jardin, pommes, feuille de mûrier et autres fruits des arbres pour en jouir à ses plaisirs et volonté pendant le dit arrentement.

2°. — La seconde que le présent bail ou arrentement est fait pour le temps et terme de l'année seulement fixé qui prendra son commencement le 1er mai prochain et finira à pareil jour le 1er mai de l'année prochaine, promettant, moi et M. Giraud, l'avoir dépossédée le dit jour, sans quoi le dit Fontane aura droit à demander des indemnités.

3°. — La troisième, moi et M. Giraud promet et m'oblige à payer au dit sieur Fontane pour la rente de la dite année seulement la somme de trois cent

Digitized by Google

soixante livres en deux payements égaux et, par anticipation, le premier sera de cent quatre-vingt livres et sera fait le 1er mai prochain, et le second sera fait aussi le 1er novembre prochain, déclarant le dit Giraud que la maison est en bon état lui ayant remis toutes les clefs des appartements et cabinets, que toutes les tringles en fer des rideaux et alcoves et les attaches aux murs et cheminées appartiennent au sieur Fontane, promettons aussi de la rendre de même et de l'entretenir en bon ménager et père de famille et la préserver du feu et de toute dégradation par ma faute (1).

Fait double entre parties, à Alais le 15 mars mil sept cent quatre-vingt-onze.

FONTANE. GIRAUD, v. g.

Entre nous soussignés, il a été cejourd'hui convenu que l'arrentement ci-dessus sera pour une année de plus, au même prix et conditions qui ont été stipulés pour l'année y mentionnée.

Fait double à Alais le trente-un mars mil sept cent quatre-vingt-douze.

D'HOMBRES.
faisant pour l'abbé Giraud, dont je me fais fort.

FONTANE.

(1) Cette maison est située rue d'Avéjan, n° 5, et est contigue à l'Ecole des Maitres-Ouvriers Mineurs, côté nord.

Digitized by Google

Digitized by Google

SÉANCE DU 26 MARS 1892

Depuis quelque temps déjà le Bureau de la Société avait reçu les plus gracieuses réclamations contre le rôle trop effacé, qu'elle jouait dans une ville où l'activité industrielle et commerciale ne laisse que peu de place aux préoccupations artistiques et littéraires. La fièvre des affaires, pour si intense qu'elle soit à Alais ne s'y attaque pas à tous les esprits, lui assurait-on, et des réunions où l'on s'entretiendrait de littérature, de sciences et d'art seraient suivies par un public nombreux et reconnaissant. Dès le mois de décembre, M. Rivière-Dejean proposa de répondre à ce vœu par l'organisation d'une séance publique, où seraient lus quelques travaux déjà communiqués ou préparés pour la circonstance. M. le Maire voulut bien mettre à la disposition de la Société l'une des salles du Musée, contiguë à celle où ont lieu les réunions ordinaires, et des invitations furent faites pour le 26 mars.

L'empressement avec lequel on s'y est rendu est une preuve manifeste de l'exactitude des informations reçues.

Dès huit heures, M. le Président ouvre la séance devant une assemblée choisie qui n'a que très diffi-

Digitized by Google

cilement trouvé place dans la salle trop exigüe, et débute par la causerie suivante :

« Mesdames, Messieurs,

« La Société Scientifique et Littéraire a été fondée, dit le premier article de ses statuts, pour favoriser l'expansion des connaissances utiles. Elle a pensé, cette année, que le meilleur moyen d'atteindre ce but était d'entrer en relations plus directes avec toutes les personnes qui, dans notre ville, s'intéressent aux choses, je ne dirai pas seulement de l'esprit, mais du domaine de l'esprit.

« Il lui a paru qu'en s'associant en quelque sorte les intelligences d'élite que préoccupent les questions d'arts, de lettres, de sciences, d'industrie, de commerce même et d'agriculture, elle pourrait peut-être devenir un modeste centre d'activité intellectuelle.

« La réunion que vous voulez bien honorer ce soir de votre présence est le premier pas qu'elle tente dans cette voie, elle sera suivie d'une série de séances semblables l'hiver prochain, si nous estimons tous, après cet essai, que la pensée qui l'a inspirée est susceptible de recevoir une application féconde en bons résultats.

« Je vous demanderai donc la permission de vous entretenir quelques instants de la famille dans l'antiquité et, en particulier, dans les sociétés Grecque et Romaine. M. Destremx vous lira ensuite un travail de M. Rivière-Dejean sur les clochers ; M. Oberkampff, une étude sur les châteaux des environs d'Alais, et M. Valran terminera la séance par un travail sur l'Afrique Centrale :

Digitized by Google

LA FAMILLE

Chez les peuples d'origine aryenne et en particulier chez les Grecs et les Romains

MESDAMES, MESSIEURS,

Les Grecs et les Romains occupent une si large place dans notre système d'éducation que nous devrions les connaître, semble-t-il, au moins aussi bien que nous connaissons nos ancêtres directs du Moyen-Age et des premiers siècles de la période moderne.

Il n'en est rien pourtant. Nous avons, il est vrai, des données précises sur les évènements politiques et militaires, économiques et sociaux de leur histoire, mais nous ignorons généralement leurs mœurs et leurs coutumes, nous ne savons pas assez pénétrer dans leur intimité. Et cependant nos propres institutions, nos idées mêmes, ont souvent conservé l'empreinte des leurs avec une telle fidélité, que l'étude de ces vieilles sociétés éclaire d'un jour nouveau bien des pratiques, bien des usages, vers lesquels se sent attirée l'attention de l'observateur.

Des savants, des chercheurs, ont, dans ces dernières années, patiemment compulsé les livres, étudié les inscriptions que ces peuples nous ont laissés, pour restaurer en quelque sorte ces civilisations disparues ; à peu près comme nos artistes

Digitized by Google

restaurent tous les jours les temples et les palais dont les ruines seules nous restent.

Le résultat de leurs efforts est, à cette heure, assez complet pour satisfaire pleinement les esprits les les plus difficiles ; les coutumes les plus vulgaires ont reçu leur explication et nous pouvons, sous la conduite des Fustel de Coulanges, des Girard et de bien d'autres, pénétrer dans la maison d'un citoyen d'Athènes ou de Rome avec autant d'assurance que dans celle d'un de nos amis. Nous n'y éprouverons aucun embarras, car les habitants nous en sont bien connus, et il nous suffirait d'un peu d'attention pour observer exactement toutes les convenances sociales.

L'un des premiers faits qui nous frappent dans cette visite, c'est que Grecs et Romains s'interdisaient également la polygamie, alors que nous voyons de nos jours toute une race la pratiquer comme un devoir imposé par sa foi religieuse. Un second, non moins caractéristique, c'est que les membres de la famille étaient unis entr'eux par des liens si étroits, que le christianisme lui-même, malgré l'incomparable perfection morale qu'il a apportée à l'humanité, n'est pas parvenu à les resserrer.

Ces deux considérations suffisent à elles seules pour nous permettre d'affirmer qu'à l'origine, des idées toutes différentes de celles qui ont actuellement cours chez les peuplades voisines de la barbarie, présidèrent à l'organisation sinon à la constitution du groupe familial. Il fut certainement établi sur une base solide, dès la plus haute antiquité, et cette base ne peut être qu'une croyance religieuse. Tout autre frein aurait été impuissant à contenir les passions que les hommes à l'état de

Digitized by Google

nature savent si peu maîtriser ; tout autre lien insuffisant pour maintenir la cohésion du faisceau, à la fois si simple et si serré, que formèrent dès les premiers âges de l'histoire, le père, la mère et les enfants.

Il a suffi aux savants, qui se sont occupés de ces recherches, de ne pas oublier que les institutions domestiques sont, par leur caractère même, indépendantes de la plupart des lois et des coutumes, qui laissent dans l'histoire des peuples la trace la plus brillante, pour vérifier par les faits l'exactitude de cette conjecture.

Il est vrai, la religion officielle dont les temples en ruines font encore aujourd'hui l'admiration de tous les artistes, ne saurait fournir aucun indice sur la constitution et l'organisation de la famille. Les grandes divinités qu'elle préposait au gouvernement de l'univers ne semblent s'être occupées que des institutions sociales dans ce qu'elles ont de plus général, et les exemples qu'elles donnaient aux hommes n'étaient pas de nature à leur inspirer l'amour du foyer domestique.

Mais à côté de cette religion du premier plan, il en existait une seconde plus ancienne, aussi ancienne, pourrait-on dire, que la race même qui la pratiquait, et dont l'empire a été bien autrement considérable sur les âmes et sur les sociétés non seulement des Grecs et des Romains, mais de toute l'antiquité aryenne. C'est le culte des morts.

On en retrouve la trace partout en Europe et jusqu'au fond de l'Inde. Héllènes, Latins, Sabins, Etrusques, élèvent dans leurs demeures des autels à leurs dieux Pénates et sur les bords du Gange et de l'Indus les hymnes du Rig-Véda et les lois de Manou

Digitized by Google

présentent ce culte comme le plus ancien que les hommes aient pratiqué.

En quoi consistait-il exactement ? On a pu l'établir d'une manière très précise, grâce aux nombreuses allusions qu'y font sans cesse les écrivains dont les œuvres ont été respectées par le temps : « Nos ancêtres, dit Cicéron, ont voulu que les hommes qui avaient quitté cette vie fussent comptés au nombre des Dieux », et le père de la tragédie grecque, Eschyle, met cette invocation dans la bouche d'un orphelin ; « O mon père, toi, qui es un Dieu sous la terre », tandis qu'Euripide prescrit aux vivants de payer aux morts le tribut d'honneur auquel ils ont droit comme divinités protectrices du lieu qu'ils habitent.

Chaque mort était donc un Dieu, mais un Dieu privé, qui protégeait exclusivement les membres vivants de sa famille et voyait dans le reste des hommes des ennemis plutôt que des amis. C'était de plus un esprit imparfait, qui participait encore de la nature humaine et ne pouvait pas se passer de nourriture. Relégué dans le tombeau où avait été enfermé le corps qu'il avait animé, il y jouissait d'une existence bien heureuse, à condition que les offrandes lui fussent régulièrement portées par les vivants, et sortait de sa paisible demeure pour devenir une âme errante et malheureuse dès que le culte dont il était honoré cessait de lui être rendu.

La famille antique formait ainsi deux groupes étroitement unis entre eux, et le dernier survivant se sentait toujours relié par une suite ininterrompue d'ascendants disparus, mais non pas éteints, au premier ancêtre commun, à celui qui avait, à l'origine, allumé le foyer près duquel étaient venus

Digitized by Google

à leur tour prendre place les descendants. Quelque naïve et grossière que fût cette croyance, elle dut exercer une action puissante sur les institutions domestiques de ces premiers hommes. L'affection naturelle des enfants pour leurs parents et le besoin de bonheur que tout homme porte en son cœur, leur imposaient avec une égale autorité le devoir de ne jamais négliger cette partie invisible, mais toujours vivante de la famille, et de maintenir sans cesse le lien mystérieux qui rattachait entre elles les deux fractions du groupe.

Nous retrouvons, en effet, la trace de cette préoccupation constante à toutes les pages de leur histoire, dans l'importance qu'ils attachaient à l'ensevelissement des morts, dans les prescriptions minutieuses que leurs lois consacraient à cet objet, dans les soins qu'ils apportaient à l'établissement et à la conservation de leurs tombeaux.

Sans doute il serait erroné de croire que le groupe familial ait attendu pour se constituer que cette religion vint lui assurer la base sur laquelle il devait reposer, mais on peut affirmer qu'il lui dut toute son organisation. Un tel culte ne pouvait se perpétuer que par la famille. L'enfant seul avait qualité pour apporter aux ancêtres la nourriture dont ils avaient besoin, seul il avait intérêt à les retenir dans le temple souterrain d'où leur sollicitude s'étendait sur ses récoltes, sur ses animaux domestiques, sur tous les siens et sur lui-même. Et cette terreur de la faim éternelle, qui fut l'épouvantail devant lequel tremblaient toutes ces pauvres âmes, cette crainte qui les angoissait d'errer un jour sans sépulture, dans des lieux sauvages et déserts, dut les amener de bonne heure à s'assurer qu'il reste-

Digitized by Google

rait quelqu'un après elles pour leur élever un tombeau et leur porter pieusement la nourriture nécessaire à leur bonheur.

Sous l'inspiration de telles croyances l'institution du mariage s'imposait, et l'on peut affirmer hardiment que, dès la plus haute antiquité, ce fut un acte religieux. Il ne put même pas revêtir un autre caractère. La femme, en effet, n'était pas exclue du culte du foyer, bien que l'homme seul fut apte à le rendre. Fille, elle assistait à celui que pratiquait son père ; épouse, elle secondait son mari. De là deux cérémonies indispensables pour passer du premier de ces deux états dans le second. Abandonner les ancêtres qu'elle avait honorés jusques là était évidemment un sacrilège, s'imposer à des ancêtres qui ne la connaissaient pas, une impossibilité absolue. La religion seule pouvait délier les nœuds qu'elle avait formés et en serrer de nouveaux sur ses autels. Le père, grand-prêtre de ses dieux domestiques, devait avant de confier sa fille à l'époux qu'il lui avait choisi, la relever des obligations qu'elle avait contractées en naissant vis-à-vis de son propre foyer ; l'époux, à son tour, devait présenter sa femme à ses propres aïeux, et la leur faire agréer comme un membre de sa famille, comme sa propre fille, disait la loi latine. Et cette double cérémonie constituait, en effet, le lien nuptial jusqu'aux dernières années du paganisme gréco-romain. On y avait ajouté des prières et des sacrifices dans les temples publics, mais ils n'avaient en réalité que le caractère des fiançailles ; le vrai mariage avait toujours lieu devant l'autel des Pénates, devant le foyer.

On conçoit sans peine qu'une telle religion n'ait pas admis la polygamie. Ces cérémonies nuptiales

Digitized by Google

produisaient des effets si graves que ces hommes ne pouvaient pas croire qu'il leur fût permis de les multiplier. D'un autre côté, de tels liens ne durent pas être faciles à rompre. Le divorce, à l'origine, fut certainement entouré d'obstacles, peut-être même tout-à-fait impossible. On pourrait en voir la preuve dans la pratique de l'adoption qui caractérise les mœurs de ces peuplades et les différencie d'une manière si remarquable de celles de tous les autres. Quand l'épouse était stérile, quand elle n'avait que des filles, on demandait un fils à une mère plus féconde ou mieux partagée, et, par une succession de cérémonies identiques à celles du mariage, on le détachait de sa famille naturelle et on l'introduisait dans celle dont il devait à l'avenir être membre, pour en continuer la tradition religieuse. Plus tard, la foi s'affaiblit, de nouveaux dieux, plus grands, plus puissants que les modestes divinités du foyer, des dieux universels, s'élèvent au-dessus des villes, les prennent sous leur protection qu'ils étendent à tous leurs habitants, et l'humble autel des aïeux cède le pas aux merveilles qu'offrent à la vénération publique le Parthénon d'Athènes ou le Capitole romain. C'est alors, mais alors seulement, que le divorce entre dans les mœurs. Mais, même à cette époque de décadence religieuse et de scepticisme, le mariage contracté devant le foyer domestique reste un lien difficile à rompre. Il y faut des cérémonies qui ne peuvent avoir d'effet qu'autant qu'elles sont présidées par les mêmes divinités qui avaient serré les nœuds qu'on veut briser. La communion des époux persiste malgré eux jusqu'à ce qu'ils aient renoncé à la communauté du culte domestique en face du

Digitized by Google

foyer et en présence du prêtre et de témoins. Cela fait, toute autre communauté disparaît et le mariage est dissous.

Un autre effet de ce caractère religieux de la famille antique, c'est la constitution de la gens romaine, du GENOS des Grecs. Toutes les personnes qui se rattachent à un ancêtre commun par ascendance paternelle forment un groupe particulier qui n'a pas d'équivalent dans nos sociétés modernes. Quelque nombreuses qu'elles soient, quelque distance qui sépare leurs habitations, elles restent unies par un lien indissoluble que le temps lui-même ne peut affaiblir. A l'origine, cette tribu paraît avoir habité sous un toit commun, près d'un foyer commun. Homère nous montre les cinquante fils de Priam logés, avec leurs épouses, dans le palais de leur père, et, bien qu'il y place aussi douze appartements pour ses douze filles et leurs maris, qui ne pouvaient avoir de communion religieuse, ni entre eux, ni avec leur beau-père, on peut en conclure que cette co-habitation des parents et des enfants était dans les mœurs de son époque. Plus tard la ruche essaime ; des colonies s'établissent autour d'elle, mais ce ne sont toujours que des rameaux d'un même tronc. Les nouveaux foyers qu'établissent ces jeunes familles sont allumés à l'ancien, et le nom de l'aïeul, qu'elles ne cessent pas de porter, rappelle, particulièrement à Rome, leur première origine. C'est bien certainement la plus puissante organisation qu'ait reçu chez aucun peuple le groupe familial.

La religion est donc la base sur laquelle repose tout cet édifice ; quels rapports va-t-elle établir entre les époux d'abord, entre les enfants et leurs

Digitized by Google

parents ensuite ? Le père seul, l'homme, est apte à perpétuer le culte domestique. Seul, il représente la série des ascendants, seul il est appelé à devenir un être divin que les ascendants adoreront. La mère n'est admise auprès de l'autel qu'à titre d'associée : elle ne saurait en aucun cas être la prêtresse. Il est facile de prévoir les conséquences d'une pareille doctrine. Il n'y a, il ne peut y avoir dans la famille, qu'un maître, qu'un membre libre de ses actes, en pleine possession de sa personne, de ses droits et de ses biens. Tous les autres sont mineurs et soumis à la tutelle de ce chef, dont le pouvoir ne connaît à l'origine aucune limite. Il suffit pour s'en convaincre de lire la légende d'Œdipe : Laïus, son père, ordonne de l'exposer sur une montagne déserte le jour même de sa naissance, parce qu'un oracle lui a prédit qu'il mourrait de la main de ce fils, et le poète qui rapporte cette inique sentence n'a pas un mot de réprobation pour un acte contre lequel proteste la nature même. Le père n'avait pas outrepassé ses droits. Cependant, les fils qui sont appelés un jour à remplir ces fonctions de pontifes et de tuteurs, occupent dans le groupe une place privilégiée. Il rejaillit sur eux, dès leur entrée dans la famille, comme un reflet de leur future dignité ; mais les filles, les femmes, que leur incapacité native au point de vue religieux prédestine à une éternelle minorité, qui ne doivent sortir de la tutelle du père que pour passer sous celle du mari, et, si celui-ci vient à mourir, sous celle de son plus proche parent, les femmes ne peuvent avoir qu'une situation tout-à-fait précaire et dépendante. La puissance, en effet, a un tel caractère de virilité que la mère, veuve, devient pupille de ses propres

Digitized by Google

enfants. Il est bien difficile évidemment que la dignité d'une personne si irrémédiablement incapable soit sauvegardée. Aussi ne s'élève-t-elle à quelque hauteur dans cette hiérarchie domestique que par le mariage religieux. Elle devient alors l'associée de son époux, et prend le titre à Rome de mère de famille qui, par comparaison à celui de père de famille que reçoit son mari, semble indiquer qu'elle participe dans une certaine mesure au pouvoir de celui-ci. Mais il n'en est rien. C'est une appellation sans importance et purement honorifique. Veuve, elle doit y renoncer, et elle retombe rudement sous la tutelle de ses proches. « Retourne à ton apparte- « ment, » dit Télémaque à sa mère Pénélope, descendue dans l'appartement des hommes pour prier Phémios de cesser un chant qui l'importune, « retourne à ton appartement ; occupe-toi de tes « travaux, du fuseau, de la toile, ordonne à tes ser- « vantes d'achever leur tâche ! les discours sont « réservés aux hommes, à moi surtout qui com- « mande dans ce palais. »

Cette brutale injonction montre sous son vrai jour le rôle de la mère, de la femme. A Athènes, elle ne compte pour ainsi dire pas. Qu'elle soit ménagère entendue, comme celle d'Euphilètes, dont Lysias nous fait le portrait dans un de ses discours ; qu'elle sache surveiller et diriger le personnel de la maison, administrer intelligemment le ménage, en régler économiquement les dépenses, c'est tout ce qu'on en attend. Quant au reste, Périclès lui trace sa règle de conduite en une courte phrase : « Le mieux pour une femme est de ne faire « parler d'elle, ni en bien, ni en mal. »

Les lois et les coutumes ne lui assignent donc

Digitized by Google

aucune place dans la société ; elle est officiellement la chose de son père d'abord, de son mari ensuite ; mais des trésors de modestie ne suffiraient pas à lui faire accepter sans résistance un effacement si complet et si peu justifié. Rigoureusement enfermée peut-être dans le Gynécée, à l'origine, elle a su s'affranchir dans une assez large mesure de cette claustration humiliante autant que désagréable. Elle sort pour aller visiter ses amies, elle accepte leurs invitations et les reçoit à sa table, elle assiste aux cérémonies religieuses, y amène même ses filles, et surtout sait conserver dans l'intérieur de sa maison une autorité souveraine. Entourée d'esclaves et de servantes, elle commande et agit avec une entière liberté. C'est un intendant qui souvent administre sa propre fortune et devant lequel toute tête doit s'incliner, y compris celle du maître, au dire du médisant Ménandre : « A la fierté de son regard, « affirme comiquement un de ses personnages, « tout le monde reconnaîtra ma femme, ou plutôt « la maîtresse que je subis. » Un autre écrivain rapporte que Thémistocle « déclarait en plaisantant « que son fils, tout jeune encore, était le plus puis- « sant de tous les Grecs : « Les Athéniens com- « mandent aux Grecs, moi je commande aux Athé- « niens, sa mère me commande, et lui commande « sa mère. » L'Athénienne sut donc prendre la part d'autorité que lui refusaient les mœurs et les usages.

Dès le V^e^ siecle avant notre ère elle n'est plus, si même elle fut jamais, cette esclave timide et tremblante que nous sommes tentés de voir au fond du Gynécée : mais elle n'est pas non plus, elle ne deviendra même pas l'épouse, la mère entourée

Digitized by Google

d'affection et de respect qui partage, dans notre société moderne, les pensées, les projets et les ambitions de son mari, à laquelle incombe presque exclusivement la direction et la responsabilité de l'éducation de ses enfants.

Elle n'est pas associée assez intimément à la vie de son époux, elle n'est pas suffisamment connue de lui. Distrait par les occupations et les plaisirs du dehors, il vit à côté d'elle, plutôt qu'avec elle, et ne soupçonne même pas que les liens qui les unissent tous deux puissent devenir plus étroits, que leurs deux existences, si différentes, si étrangères même l'une à l'autre, puissent se confondre en une seule.

A quelques particularités près, la condition de la femme est la même dans toutes les cités grecques. Sparte seule fait exception. La jeune fille s'y élève au milieu de ses compagnes, comme ses frères au milieu de leurs camarades. Comme eux elle se livre aux exercices du corps qui peuvent fortifier ses membres, et lui donner la virilité de sentiments dont elle aura besoin, devenue épouse et mère de guerriers, pour accepter, avec une sorte d'orgueil qui nous confond, les sacrifices que la Patrie réclamera de son amour. Grâce à cette éducation toute militaire, elle s'affranchit des sentiments les plus naturels à son sexe ; elle devient homme par l'âme, et se rapproche ainsi de ses frères, de son époux et de ses fils, qui ne sauraient lui refuser sa place à leurs côtés. Elle étonnera la postérité par son fanatisme guerrier, par l'indomptable énergie qu'elle déploiera devant la douleur morale, mais elle a conquis cette communion d'esprit et de cœur avec son mari, que nulle autre femme de son temps n'a connue.

Digitized by Google

A Rome, le principe de la famille est le même, les effets ne sauraient différer sensiblement. La femme administre comme à Athènes l'intérieur de sa maison, le mari vit au Forum comme le Grec à l'Agora. Pourtant la part de la mère dans l'éducation des enfants est plus considérable : témoin Cornélie, mère des Gracques. Le Gynécée, s'il existe, est à peine fermé ; le respect dont la femme est entourée ne le cède en rien à celui qu'inspiraient les mâles vertus de ses compagnes de Sparte.

Son rôle ne se borne même pas longtemps à la surveillance et à la direction du ménage. Elle trouve bientôt moyen de prendre à l'occasion une part indirecte aux affaires publiques. « Les autres hom-« mes, » disait le vieux Caton, « commandent à « leurs femmes, nous à tout le reste des hommes, « nos femmes à nous. » On peut en croire un pareil témoin sur parole, mais sa déposition est confirmée par des faits bien connus. Sylla, le fougueux despote sous le joug duquel tremblait la République, subissait l'empire de sa femme Métella ; Cicéron ne dédaignait pas les conseils de Térentia, et Auguste lui-même consulta plus d'une fois Livie sur les affaires de l'Empire. La deshéritée des premiers âges commence à sortir de tutelle, et par suite la famille se transforme. Le père reste encore le maître durant l'époque impériale, mais son pouvoir n'a plus rien de bien redoutable, il est plus nominal que réel. Vienne le christianisme avec sa doctrine égalitaire, et les membres du groupe familial les moins favorisés par l'ancienne coutume n'auront que peu de degrés à monter pour se trouver sur le même plan que ceux auxquels elle avait réservé tous les avantages.

Digitized by Google

Restent les rapports des enfants avec leurs parents. Ils se trouvent en quelque sorte indiqués d'avance par les rapports de ces parents entre eux. La naissance d'une fille est considérée comme un malheur, plutôt que fêtée comme un heureux événement dans la maison qui n'a pas encore de fils, car elle n'assure pas la continuité de la famille, elle n'est pas apte à perpétuer le culte domestique. Celle d'un fils est au contraire saluée avec joie. En lui le père voit un successeur qui maintiendra la tradition religieuse, qui ne laissera pas s'éteindre le feu de l'autel des Pénates, qui ne négligera pas les ancêtres, et lui élèvera à lui-même un tombeau. Aussi veillera-t-il avec quelque sollicitude à son éducation dès qu'il aura atteint l'âge requis pour commencer son apprentissage de la vie. A Sparte il le confiera à l'Etat qui se chargera d'en faire un guerrier digne de ses aïeux et de sa patrie ; à Athènes, il l'enverra dans une école privée où il s'ornera l'esprit de tout ce qui peut contribuer plus tard à embellir son existence, en même temps qu'il fortifiera son corps par les exercices de la gymnastique. Sur lui sont concentrés tous ses soins, car sur lui reposent toutes ses espérances.

La fille reste avec sa mère au Gynécée, où elle s'initie à l'art de diriger un jour son ménage, tout en s'appliquant au travail de la laine qui sera la plus importante de ses occupations. Les autres connaissances ne lui sont pas interdites mais elles paraissent superflues. La lecture, l'écriture, la musique surtout, qui adoucit les mœurs et modifie heureusement les caractères, lui sont seules recommandées. Encore le but de cette instruction relative n'est-il pas de développer les intelligences fémini-

Digitized by Google

nes : de ce soin personne n'a cure. Conserver dans son intégrité, chez la jeune fille, la délicatesse de son âme et cette fleur de chasteté que le soupçon même du mal n'a pas encore effleurée, lui assurer la sérénité de la pensée et la paix intérieure, tel est l'unique souci de ses éducateurs. De la vie et de ses épreuves elle sera toujours trop tôt instruite.

A Rome, dans les grandes familles, on confie généralement à des esclaves la tâche de donner les premières leçons. Quintilien condamne sévèrement cet usage et conseille l'éducation en commun dans des écoles, en quelque sorte publiques, sous la direction d'un maître expérimenté auquel doivent se joindre la surveillance et les conseils d'un précepteur bien choisi, ami de la famille ou affranchi fidèle à son patron. Il est donc certain que les deux régimes étaient en vigueur, mais que la plus grande latitude était laissée aux parents. La loi leur faisait un devoir de donner l'instruction aux futurs citoyens qu'ils avaient mission d'élever, elle leur prescrivait même de leur enseigner le respect et l'amour des institutions existantes, elle n'allait pas au-delà. Leur responsabilité restait entière dans le choix du système d'éducation et même du programme d'études. Toutefois, cette intervention de l'Etat n'en est pas moins caractéristique et digne de remarque : elle démontre une fois de plus l'importance prépondérante du groupe sur l'individu dans ces antiques sociétés.

La famille y absorbe la personne de la femme et des enfants, ne respectant celle de l'homme lui-même qu'en raison de son caractère de pontife des divinités domestiques, la patrie absorbe la famille. Il en résulte que cette institution garde à nos yeux

Digitized by Google

quelque chose d'artificiel, quelque puissante et solidement établie qu'elle soit. Elle a le tort de ne faire que peu ou point de cas des sentiments, des inclinations naturelles qui lui donnent, dans nos sociétés modernes, toute sa cohésion. La personnalité du père, représentant officiel du groupe, y tient à l'origine une si large place, que celle des autres membres devient un complément de la sienne. Tous s'effacent devant lui, parce qu'en lui se personnifie la communauté qui est tout.

Il faudra de longs siècles de progrès et surtout il faudra que le christianisme vienne proclamer l'importance de la personne humaine, affirmer la souveraine dignité de l'âme pour que l'individu se substitue au groupe, pour que la femme et les enfants reçoivent autour du foyer la place qui leur convient.

M. Destremx lit ensuite le travail suivant de M. Rivière-Dejean, qu'une indisposition ne lui permet pas de présenter lui-même.

Digitized by Google

LES CLOCHERS

par M. Rivière de Jean

Je n'ai point voulu faire, dit M. Rivière de Jean, un traité architectural, ni une dissertation archéologique sur le clocher ; il existe déjà bien des ouvrages publiés, dans ce sens, très remarquables ; ce serait, d'ailleurs, au-dessus de mes forces : J'ai voulu seulement grouper des faits très divers se rapportant en général aux relations plus ou moins immédiates qui existent entre la cloche et le clocher, comme aussi aux faits se rapportant particulièrement à la plupart de ces édifices.

Le mot clocher, comme le mot cloche, dérive du mot allemand *Glock*. Jusqu'à la fin du XV^e^ siècle l'orthographe cloquier fut employée en beau coup de lieux, puis est venue l'appellation de clocher, qui est celle qui subsiste encore. L'architecture a épuisé ses inventions les plus merveilleuses pour le *clocher*, cette flèche mystique lançant vers le ciel la prière qui doit frapper le cœur de Dieu, et cependant quel travail ingrat pour l'artiste !

Il faut reconnaître que c'est un malheur pour la plupart de nos cathédrales que cette nécessité d'un édifice par lui-même sans rapport avec elles.

Ne vaudrait-il pas mieux que le clocher fut séparé

Digitized by Google

de l'église ou du temple, comme d'ailleurs cela existe généralement en Italie, et formât une construction distincte ?

La date de l'invention des cloches ou plutôt l'époque où leur usage se généralisa, fut celle de l'existence des premiers clochers. Cette date ne remonte pas plus haut que l'an 600. De cette époque au moyen-âge, les clochers furent peu nombreux, peu élevés, d'une construction solide ; ils reposaient sur de larges bases et nous dirons avec M. Viollet-le-Duc « qu'on peut considérer les anciens clochers autant comme des monuments destinés à faire reconnaître l'église au loin comme un signe de puissance, que comme des tours bâties pour les défendre contre l'ennemi. De là ces tours-clochers garnies de meurtrières élevées en vue de réprimer les incursions normandes, et les attaques des Sarrasins qui portèrent le ravage et la désolation, des rives de la Méditerranée au sommet des Alpes Pennines. »

Ainsi plus tard, lorsque l'Église n'eut plus rien à redouter de ses ennemis, on a vu les architectes gothiques transformer l'aspect des clochers des églises et des cathédrales, cherchant dans leur imagination ces mille ornements, ces détails si parfaits qui font aujourd'hui encore l'objet de notre admiration.

On distingue trois sortes de clochers : Celui qui est placé sur le faîte du toit, et qui n'est soutenu que par la charpente dont ce toit est composé : celui qui commence à la chute du toit et qui est porté par quelques pilliers intérieurs de l'église : celui enfin qui s'élève de fond, c'est-à-dire, dont on suit la construction depuis le sol jusqu'à la cime.

Digitized by Google

Ceux de la première espèce se rencontrent fréquemment, ils ont dû être exécutés longtemps avant les autres, ils étaient seulement de grandeur suffisante pour contenir les seules cloches qu'on pût d'abord avoir. Ils se faisaient remarquer principalement par leur solidité et leur simplicité. Quelques-uns, bien peu nombreux, étaient surmontés d'une pyramide formée de poutres revêtues de plomb.

Les clochers de la seconde espèce paraissent sortir d'un coin de l'édifice, n'offrant qu'une masse irrégulièrement importune à l'œil qui cherche en vain sur quelle base elle est fondée. Une sordide économie, et l'ignorance de l'art, semblent, plutôt que le besoin, avoir présidé à leur construction. Plusieurs ont été faits longtemps après les églises auxquelles on les a attachés, d'autres ont été élevés en même temps, et ils n'en sont que plus condamnables.

Passons aux clochers de la troisième espèce : ils présentent un ensemble étonnant de délicatesse et de force, d'élévation et de solidité; presque tous s'élèvent sur un pan carré, jusqu'à une certaine hauteur, et là, commence une pyramide circulaire ou à plusieurs pans. Ces pyramides s'appellent aiguilles ou flèches.

Aujourd'hui on ne porte plus les clochers à une élévation excessive ; leur utilité ne le demande pas ; ceux qu'on érige actuellement sont en général en forme de tour, le plus souvent carrés, une simple plate-forme les couvre. On a renoncé aux pyramides, la physique ayant appris qu'elles attiraient la foudre. Cependant les plus hautes flèches ont jusqu'à présent bravé les orages et les siècles, et il

Digitized by Google

semble que dans les grands ouvrages de l'homme, la nature respecte celui qui tantôt est son rival et tantôt son vainqueur.

A ces trois sortes de clochers, que la succession des siècles a plutôt formés que la pensée et la volonté des artistes, il faut ajouter les clochers de *style composite*.

Ils sont pour la plupart un composé de formes assez bâtardes, jointes quelquefois à des ajustements assez heureux, et sur lesquels les yeux se reposent ordinairement avec plaisir.

Ils sont entièrement la création des architectes, et leur succès dépend de l'habileté avec laquelle ils ont su coordonner des styles si divers, et ce semble, si opposés les uns aux autres.

Il faut dire pour la justification des architectes, dans la mauvaise disposition des clochers, que souvent les préjugés vulgaires ont gêné leur goût et contrarié leur projets. Le désir d'avoir un ou deux clochers, de les porter à telle ou telle hauteur, de les avoir à tel ou tel endroit de l'édifice, a plus d'une fois fait la loi aux architectes, et coupé les ailes à leurs inspirations ; examinons à présent en détail, le clocher et d'abord son escalier :

A bien des tours d'églises, les récits populaires donnent 365 marches, autant que l'année compte de jours. C'est une erreur, on ne rencontre jamais le nombre exact : Fribourg offre aujourd'hui 370 marches, Strasbourg 635.

Rien n'est plus fréquent, dans la description légendaire des édifices, que l'emploi de nombres empruntés à la mesure du temps : ainsi le château de Tallard, dans les Hautes-Alpes, construction du 10e siècle avait autant de tours qu'il y a de mois dans

Digitized by Google

l'année, autant de portes que de semaines, autant de croisées que de jours.

L'escalier du clocher est très intéressant par lui-même. Généralement il est circulaire ; les anciens documents lui donnent indifféremment les noms de viorbe, vire, viret ou vis. Au centre se trouve une colonne qui s'élève du sol au sommet, où il s'épanouit en pavillon plus ou moins artistement décoré : cette colonne formée par la queue de toutes les marches, se nomme le noyau ou le bourdon.

La cage de l'escalier est éclairée par des rayères, fenêtres souvent fort hautes, mais toujours très étroites ; au sommet on trouve la porte d'air donnant accès sur la terrasse au pied des flèches en face du ciel... L'escalier a toujours une main-courante pour soulager le visiteur, le plus souvent c'est un énorme câble de chanvre, lustré par les siècles et le frottement, qui serpente autour du noyau.

On a voulu souvent attribuer une valeur mystérieuse aux signes quelquefois gravés sur la pierre, ou cachés dans les assises, ce sont en général de simples marques de tâcherons toujours curieuses à examiner par leurs choix, leurs formes, leurs dispositions, qui sont des caractères archéologiques fixant d'une manière assez nette, l'époque d'une construction dont les archives n'indiquent pas la date ; les armoiries qui ne sont pas rares dans les clochers, sont aussi de bons guides pour l'antiquaire.

Enfin, les escaliers offrent très souvent des inscriptions disposées de toute sorte de manière ; quelquefois on y trouve des réalités, des préceptes moraux, comme ceux-ci :

« Après avoir monté il faut descendre.
Après avoir vécu, il faut mourir. »

Digitized by Google

Les salles des clochers, qui sont souvent au-dessus des cloches, ont bien des fois servi de dépôt pour les archives des villes. Les grandes églises offraient à proximité des cloches une pièce dite chambre des traits, servant aux dessinateurs de l'église.

Quelquefois au bas de l'escalier on voyait dans l'ombre une petite porte sur laquelle on lisait le mot *Carcer*, prison ; c'était la porte des cachots où les chanoines expiaient les fautes disciplinaires ; de là par des guichets fortement grillés, ils pouvaient suivre le Saint-Sacrifice offert dans la chapelle paroissiale.

Dans des lieux plus obscurs encore, on trouvait un chenil, car au moyen-âge, à cette époque où la liberté et l'effervescence régnaient en plein dans les villes, le clocher et les cloches étaient chose si importante à garder, que, le couvre-feu sonné, on fermait le haut et le bas des escaliers après y avoir lancé des chiens qui n'auraient fait grâce à personne; cet usage existait en particulier à Strasbourg, où les huttes existaient, non dans le bas mais dans le haut du clocher près l'horloge.

En dehors des inscriptions que nous avons mentionnées, nous pourrions en citer bien d'autres encore, si nous ne craignions pas de lasser votre bienveillante attention.

Ainsi, l'ancien clocher de la collégiale Neufchâtel est terminé par une balustrade en pierre qui porte en grands caractères sculptés l'*Ave Maria* avec l'indication : « Je fus fait en l'an 1428. »

La flèche de la cathédrale de Strasbourg se termine par une pierre énorme qui, dans la région des nues, en face des anges, portait cette inscripton :

Digitized by Google

Urbem, Christe, tuam serva (1); auparavant cette pierre portait : *Gloria in excelsis Deo* (2).

De grosses têtes, se bouchant les oreilles aves les mains, ont été quelques fois sculptées près des bourdons ; de petites statues, leurs mains placées en forme d'abat-jour sur leurs yeux, semblaient plonger leur regard à une grande distance ; à Strasbourg une statue se lève et contourne la tête admirant cette tour, chef-d'œuvre de la science autant que de l'art chrétien.

Soit par suite de vice de construction, soit parce que les édifices d'une grande hauteur, sur peu de base tendent davantage que les autres à *consentir*; il est extrêmement rare de rencontrer un clocher qui soit parfaitement vertical, mais il faut que la dérivation soit forte pour être sensible à tous les yeux.

Il n'en est pas ainsi dans les tours penchées dont quelques-unes servent de clochers.

Le campanile de Pise, élevé en 1174, est celui de tous les monuments qui attire le plus l'attention, tant par la richesse de son architecture que par son inclinaison qui est de 4 m. 33 c. sur une auteur de 55 mètres.

Ces édifices sont plus nombreux qu'on ne le croit communément, car on en compte une vingtaine ; il y en a en Perse, en Angleterre, les plus renommés se trouvent en Espagne et en Italie. Les plus anciens sont la tour des *Asinelli* et la *Garisenda* de Bologne, édifiées en 1110 et 1112, puis la tour de *Saragosse* de 1504 à 1515.

---

(1) Traduction : Le Christ protège ta ville.

(2) A la plus grande gloire de Dieu.

Digitized by Google

Les causes de l'inclinaison sont diverses, tantôt elles sont la suite d'un accident, tantôt elles résident dans l'ambition des architectes qui voulaient ériger des édifices présentant l'apparence d'une difficulté vaincue.

Par suite de l'inégale épaisseur des murs habilement combinée, on peut élever des édifices en dehors de la verticale.

Quelques clochers se terminent en terrasse, mais le plus grand nombre par un toit aigu qu'on nomme *aiguille* ou *flèche*. Construits en pierre ou en bois, ces amortissements offrent toutes les inclinaisons, leurs formes sont diverses suivant les contrées ; le style ou la mode courante, leur impose les décorations les plus variées. La couleur et la dorure les enrichissent parfois.

Souvent d'immenses couronnes y sont comme enfilées ; la Sainte-Chapelle, de Paris, offre, placée de cette manière, une couronne d'épines, rappel de l'insigne relique qu'elle renferme.

Les pommes métalliques surmontant les flèches des clochers renferment souvent des reliques, préservatifs contre les orages ; des parchemins, relatant les circonstances de la construction ou des réparations faites à l'édifice.

Le château de Werth, en Alsace, emporté d'assaut et miné par les Prussiens le 6 août 1870, était surmonté d'une girouette dont la boule renfermait un parchemin daté de 1758 et portant ces paroles fatidiques : « Le seigneur du logis et du pays est Messire Louis, prince héréditaire de Kesse-Darmstadt, lieutenant-général au service de Prusse, âgé de 30 ans. Dieu le conserve longtemps !

« Le monde est un théâtre : dans cent ans au

Digitized by Google

plus il sera absolument comme si nous n'avions jamais été. »

Du sol on se fait difficilement une idée juste de la véritable dimension des amortissements.

Ainsi le globe en bronze doré, servant de base à la croix qui couronne Saint-Pierre de Rome, a sept pieds et demi de diamètre, et 16 personnes peuvent se tenir à l'aise dans son intérieur.

Généralement le moyen-âge n'admettait pas la statue exposée à l'intempérie des saisons ; toujours aux belles époques de l'art, il couvrait son chef d'un dais plus ou moins riche ; il y a cependant une exception qui est logique : assez souvent, les clochers étaient terminés par des figures d'anges, quelquefois mues par un mécanisme qui leur faisait suivre le mouvement du soleil et ainsi indiquer les diverses heures du jour. Telle était la statue de l'archange Saint-Michel placée vers l'an 593 au sommet du môle d'Adrien et qui lui a donné son nom actuel ; cette statue fut remplacée sous le pontificat de Benoit XIV, par le colosse en bronze qu'on voit aujourd'hui.

La statue tournante de Saint-Michel, placée sous la tour du même nom, à Bruxelles, est en cuivre doré, elle a 17 pieds de hauteur et son exécution date de 1445. On voyait, dit M. Ramée, dans son *Histoire de l'Architecture*, partout en France, la représentation de l'archange Saint-Michel, le patron vénéré du royaume. On le représentait ailé, en armure, tenant son épée et sa bannière à champ d'argent et croix de gueules, faisant le guet et pesant dans une balance les *bons* et les *méchants*.

On a généralement terminé les clochers par le signe de notre rédemption, la croix ; elle se trouve

Digitized by Google

même dans plusieurs contrées protestantes : ainsi Saint-Paul de Londres est couronné par une immense croix dorée.

Très souvent un coq est perché sur la croix terminale des édifices chrétiens. C'est à la fois un symbole de vigilance et un souvenir des faiblesses de saint Pierre.

Cet amortissement est en usage depuis le X^me^ siècle au moins. Les images les plus diverses étaient d'ailleurs employées au moyen-âge, comme couronnement de tous les clochers.

Les exhalaisons phosphorescentes qui, sur mer, accompagnent les orages et en présagent la fin, ces lumières volantes qui s'attachent aux sommets des mâts sans les brûler, et que les marins connaissent sous le nom de *feu saint Elme*, se groupent quelquefois au faîte des clochers. « L'an 1556, dit Ruchat, dans ses *Délices de la Suisse*, le 4 février, à 7 heures du soir, comme il faisait un temps fort rude de vent et de neige, on vit subitement le haut du clocher de Winthenthour tout en feu avec des flammes qui faisaient un si grand bruit, qu'on l'entendait d'assez loin. Ceux qui le virent crurent que le clocher brûlait et assurèrent même d'en avoir vu tomber des étincelles, ce qui dura environ un quart d'heure. On monta au haut du clocher, pour éteindre le feu, et on fut fort étonné, quand l'on n'y trouva plus rien. »

Depuis lors, l'on a vu se produire le même phénomène, tantôt sur l'un, tantôt sur l'autre des clochers, en diverses années, ce qui fait qu'on n'en est plus effrayé.

Le paratonnerre n'a été appliqué que tardivement et même partiellement aux églises. Ce préservatif

Digitized by Google

n'est pas toujours sûr, on lui a même attribué de graves accidents.

Aujourd'hui on arbore sur nos clochers les drapeaux causes quelquefois de dégradations assez sérieuses. Mais ce sont surtout les illuminations qui offrent encore plus de chance d'accidents. A Rome, ces illuminations sont merveilleuses et, à l'occasion d'une grande fête religieuse, 365 hommes sont occupés à allumer *cinq mille deux cents feux* qui resplendissent à l'extérieur de la basilique ; il est rare qu'on n'ait pas à déplorer quelque accident grave !

Entrons dans la loge des gardes, des veilleurs et des sonneurs ; c'est le plus souvent une chambrette bien chauffée en hiver, munie d'un ou de plusieurs lits de camp, le personnel étant quelquefois de cinq ou six hommes ; de saintes images en tapissent les murs : souvent on y voit quelques livres. Souvent c'est un cordonnier dont la solitude est partagée par un chat et quelques oiseaux prisonniers mais qui du moins respirent l'air pur de ces lieux élevés. Quelquefois c'est un homme au caractère rêveur, sombre, sentencieux, qui parle par proverbes et cite des adages, un *philosophe* qui a su s'élever au-dessus du reste des humains.

Ce serait une vie à décrire fort intéressante que celle des individus qui, dans les grandes églises, servent les clochers.

Tout clocher a sa chronique : — défis étranges au vertige, accomplis avec plus ou moins de bonheur, se racontent volontiers ! Il y a peu de flèches, qui n'aient à citer un téméraire qui s'est tenu debout sur la croix terminale. Au commencement du XVIII[e] siècle un étranger paria de faire trois

Digitized by Google

fois le tour de la plateforme du clocher de la cathédrale de Strasbourg en courant sur la balustrade ; à la fin de la 3e course, le pied lui manqua.... son chien s'élança après lui et tous les deux se brisèrent sur le pavé de la ville.

On a sculpté un chien à la place où l'accident eut lieu ; on voit toujours ce monument élevé à la véritable fidélité.

Une ascension au sommet d'un clocher est toujours intéressante, et quelques heures passées dans les régions aériennes qu'habitent les cloches, font naître bien des pensées diverses....

Quand le brouillard couvre déjà la ville et que le soleil lance encore ses rayons mourants au faite du clocher, les bruits de la cité, s'élevant tamisés à travers la nue, produisent un effet inattendu.

A la chute du jour, les rumeurs lointaines changent de ton, les lumières de la vue vacillent sous un voile crépusculaire ; plus tard, les bruits se transforment encore et s'éteignent.

Enfin, on n'entend plus que les pas fermes et réguliers des agents de la sûreté publique, et par intermittence les chants de quelques individus attardés dans l'orgie.

Dans la nuit limpide, bâtiments lointains et montagnes se découpent en silhouettes singulières et inaccoutumées....

L'heure qui retentit sur l'airain des clochers voisins, auxquels on est le mieux habitués, n'a plus le timbre qu'on lui connait ; celle qui est frappée à vos côtés vous surprend autant par l'intensité du son que par les frémissements musicaux qui suivent chacun des chocs.

Des bruits légers, fruits de la vie nocturne se

Digitized by Google

font entendre, on dirait les esprits de la nuit : Ce sont les tribus ailées, pour qui les heures du jour sont celles du sommeil.

Si on prête l'oreille avec attention, il semble qu'on entend l'église qui respire, les statues des saints qui tressaillent et l'orgue qui soupire... Car, ici, nuls accents ne sauraient sortir de la tombe, qui ne contient que les insensibles dépouilles des bénits et des maudits à toujours.

M. Oberkampff, à son tour, captive l'attention de l'auditoire, et soulève ses applaudissements par une étude aussi savante que finement écrite sur les châteaux des environs d'Alais, et en particulier sur le château de Bouquet (voir Bulletin de la Société, tome XXII).

Enfin M. Valran termine la séance par un remarquable travail sur l'Afrique Centrale.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME XXIII

	Pages
Liste des Membres de la Société.	v
Liste des Sociétés correspondantes.	xiv
Extrait des procès-verbaux des séances tenues pendant l'année 1892.	23
Système de Communications Electriques ayant pour but d'augmenter la sécurité en chemin de fer, avec figure explicative, par M. E. Delfieu, receveur des Postes et des Télégraphes à Alais	47
Pneumatoscope avec figures explicatives, par M. E. Delfieu, receveur des Postes et des Télégraphes à Alais.	55
Vente à l'encan du Mobilier de l'Evêché d'Alais, faite en 1791, au profit de Monseigneur de Bausset, dernier évêque de ce diocèse, travail présenté par M. A. Gros, architecte . .	63
Compte-rendu de la séance littéraire du 26 mars 1892.	135
La famille chez les peuples d'origine aryenne et en particulier chez les Grecs et les Romains, par M. O. Ausset, proviseur au Lycée d'Alais. .	137
Les Clochers, par M. Rivière de Jean	153

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google